

Bulletin d'histoire de la sociologie



N^{os} 15-16, mars 2025

Édité par le réseau thématique 49 « Histoire de la sociologie » de l'Association française de sociologie

Sommaire

Édito

- La sociologie au lycée : une consolidation en trompe-l'œil 6-9
Gérard Grosse, Igor Martinache, Thierry Rogel
- Faire une sociologie des sociologues. 10-17
Pour une sociologie de la sociologie comme institution
Gérald Houdeville
- Sociologie et philosophie : question de géopolitique 18-21
Louis Pinto
- Les rencontres "Lire les sciences sociales" 22-24
Gérard Mauger
- "Un moment sociologique" aux Editions du Seuil 25-34
Olivier Bétourné

Lecture

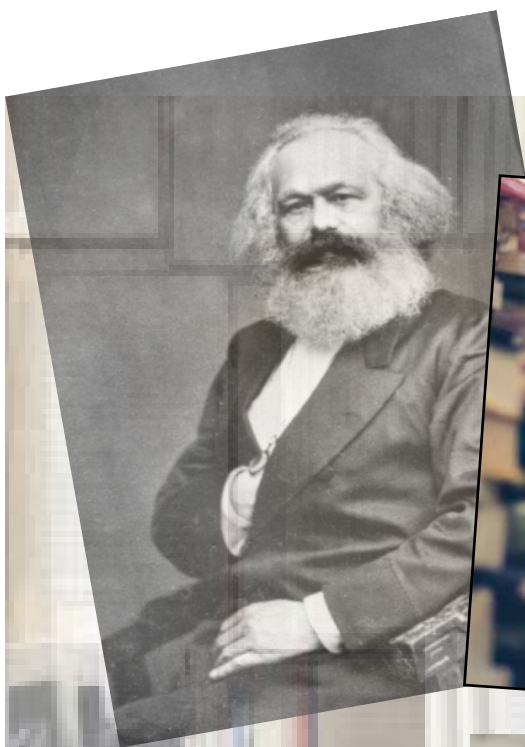
- La Maison des sciences de l'homme de Paris 35-37
Sébastien Zerilli

Entretien

- Questions à Matthieu Béra 38-44

Portrait

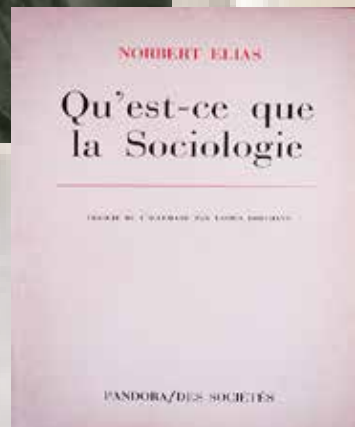
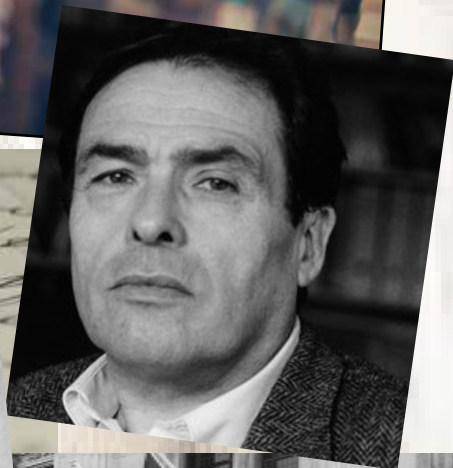
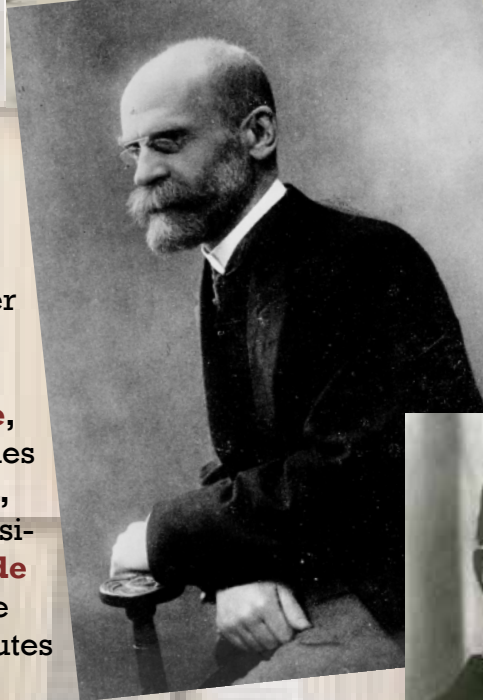
- Robert Castel 45-47
Claude Martin



Bulletin d'histoire de la sociologie

Numéro 15-16, mars 2025,
édité par le RT-49 de l'Asso-
ciation française de sociologie
(AFS) ; maquette et mise
en page : **Cyril Durand**.

Ont participé à ce numéro :
Matthieu Béra, professeur à
l'Université de Bordeaux. Olivier
Bétourné, historien et éditeur,
président des Editions du Seuil
de 2009 à 2018. **Gérard Grosse**,
agrégé de sciences économiques
et sociales. **Gérald Houdeville**,
maître de conférence à l'Universi-
té Catholique de l'Ouest. **Claude
Martin**, directeur de recherche
émérite au CNRS, École des hautes
études en santé publique. **Igor
Martinache**, maître de confé-
rences à l'Université Paris Nan-
terre. **Gérard Mauger**, directeur
de recherche émérite à l'EHESS,
Centre Européen de Sociologie et
de Science Politique. **Louis Pinto**,
directeur de recherche émérite
au CNRS, Centre européen de
sociologie et de science poli-
tique. **Thierry Rogel**, agrégé de
sciences économiques et sociales.
Sébastien Zerilli, doctorant au
Centre Maurice-Halbwachs.



Pratique de la sociologie et réflexivité disciplinaire

Le 4 novembre 1996, Massimo Borlandi adresse un courrier à Raymond Boudon. Il y est question d'un vaste chantier, dont l'un et l'autre figurent parmi les maîtres d'œuvre, qui se conclura par la publication en 2005 du *Dictionnaire de la pensée sociologique*. Dans sa missive, le sociologue italien interroge la perspective intellectualiste de l'ouvrage. « [L]a sociologie, écrit-il, est plus que la pensée des sociologues : c'est les sociologues eux-mêmes, leurs carrières, leurs revues, leurs déplacements, leurs associations, leurs congrès. »

Cette remarque, qui plaide pour une histoire disciplinaire de la sociologie, pourrait figurer en exergue de ce *Bulletin*. Il n'a effectivement pas d'autre ambition que d'être un support éditorial permettant de considérer le rôle d'acteurs, l'importance de lieux, l'intrication de réseaux, l'efficacité d'outils et la postérité d'événements qui, tous ensemble, ont permis aux idées sociologiques de germer, être discutées, s'épanouir et se diffuser. De toutes ces perspectives de recherche, le sommaire de ce numéro double offre un bel éventail d'études de cas.

D'histoire de la sociologie, il est question d'abord avec la récente publication des *Leçons de sociologie criminelle* de Durkheim. Dans un entretien leur découvreur, Matthieu Béra, insiste sur le lien entre ces cours et le murissement intellectuel de l'œuvre de l'auteur des *Règles de la méthode sociologique* (p.38). L'histoire de la sociologie est aussi celle de rapports de forces disciplinaires. Ainsi Louis Pinto aborde-t-il l'historique des relations entre sociologie et philosophie comme une réponse à une « question de géopolitique » (p.18). L'histoire de la sociologie est également celle des lieux de savoir dans lesquels ses idées se sont forgées. La présente livraison permet d'en explorer deux, en faisant varier les échelles : le compte rendu de l'ouvrage de Marcel Fournier sur la Fondation maison des sciences de l'homme (FMSH) (p.35) est l'occasion de revenir sur l'histoire singulière de cette structure, qui tient tout à la fois de la plateforme de recherche et de l'agrégateur institutionnel. C'est au niveau du séminaire que Gérard Mauger fixe quant à lui son attention, en proposant ici le récit de la création et de l'organisation

des rencontres « Lire les sciences sociales » (p.22). Lors de ces échanges, il fut notamment question de l'œuvre de Robert Castel, dont Claude Martin propose ici le portrait (p.45). Point d'histoire de la sociologie, non plus, sans réflexion sur les modalités de transmission de ses savoirs. Cet aspect est ici abordé au plan pédagogique, avec le texte de Gérard Grosse, Igor Martinache et Thierry Rogel consacré à l'histoire de l'inscription de la sociologie dans les programmes de sciences économiques et sociales au Lycée (p.6). Il est aussi considéré d'un point de vue éditorial avec la contribution d'Olivier Bétourné. Son auteur y revient principalement sur son expérience au Seuil. À double titre ce témoignage est précieux. Il correspond nous seulement à « [u]n moment sociologique [...] autour de Michel Crozier, Alain Touraine et Pierre Bourdieu », mais permet aussi de se pencher sur la création d'un espace disciplinaire au catalogue d'un grand éditeur généraliste (p.25). À chacune de ces thématiques est d'une certaine manière associé l'exercice du métier de sociologue. Gérald Houdeville propose ici une sorte de revisite et de récit d'enquête de la thèse qu'il a consacrée à l'histoire de cette profession particulière (p.10).

Toutes ces pistes de recherche convergent vers le même impératif : celui qui commande au sociologue, en plus de se soumettre aux rigueurs de l'auto-socioanalyse, trop souvent réduite à un exercice d'introspection autobiographique, de pratiquer une réflexivité disciplinaire. Objectiver les impensés d'un sens pratique sociologique, maillé dans un dense réseau d'apprentissages scolaires, d'enseignements universitaires, de réflexes intellectuels, de routines méthodologiques, de constructions institutionnelles ou encore de représentations mémorielles, ne tient donc pas seulement du regard historique, mais de la pratique, au présent, de la sociologie. C'est la raison pour la laquelle ce *Bulletin* n'a pas uniquement vocation à être un outil de liaison pour celles et ceux se revendiquant du champ de recherche qui donne son nom au RT-49 de l'AFS. *Idem* s'agissant du profil de ses contributeurs !

SZ

La sociologie au lycée : une consolidation en trompe-l'œil

Gérard Grosse, Igor Martinache, Thierry Rogel



© D. Lebot

Cela fait désormais plus de 55 ans que la sociologie est enseignée au lycée. Mais outre que le volume horaire qui lui est consacré a considérablement fluctué au cours de cette période, les contenus ont eux-mêmes fortement évolué, laissant en creux un certain nombre de questions s'agissant des contenus à enseigner, des méthodes à employer et des publics concernés.

La sociologie dans les SES

L'enseignement de la sociologie au lycée est indissociable des Sciences économiques et sociales (SES). Introduite en 1967 dans le cadre d'une réforme

plus générale du lycée en pleine « démocratisation » de l'enseignement du second degré¹, cette discipline constitue d'emblée le pivot d'une nouvelle série de la filière générale, dite « B », puis « ES » en 1995.

Depuis son introduction, l'ensemble des élèves des filières générale et technologique - mais pas professionnelles - avaient accès à un enseignement de SES en classe de seconde, qui après avoir été longtemps optionnel est désormais obligatoire, mais au prix d'un horaire raboté (1h30 hebdomadaires au lieu de 2h30²). Jusqu'à la dernière réforme du lycée entrée de 2019 qui a supprimé les séries de la filière générale, les Sciences économiques et sociales n'étaient enseignées en classes de Première et de Terminale que dans la série B/ES, sauf une brève période, de 1981 à 1994 où une option complémentaire était proposée en Première et Terminale aux élèves d'autres séries.

L'effectif et la part des élèves suivant un enseignement de SES et donc exposés.es à la sociologie a évolué comme suit :

La sociologie, discipline dominée dès l'origine

Même si certains ont participé à quelques colloques de réflexion préalable, les sociologues ont été peu présents à la création des sciences économiques et sociales, portée par des historiens proches de l'École des Annales (Charles Morazé au premier chef). Le sociologue Jacques Lautman a néanmoins

	Nombre d'élèves suivant un enseignement de SES	Nombre total de lycéennes en filières générales et technologiques	Part des élèves suivant un enseignement de SES (en %)
1969	73 921	440 783	17
1989	623 385	1 549 687	40
2009	416 821	1 427 938	29
2018	469 094	1 621 551	45
2021	880 830	1 620 360	54

Source : Ministère de l'Éducation nationale

1 Voir Elisabeth Chatel (dir), *Enseigner les Sciences Économiques et Sociales. Le projet et son histoire*, Paris, INRP, 1990 et Marjorie Galy, Erwan Le Nader, Pascal Combemale (dir), *Les sciences économiques et sociales, Histoire, enseignement, concours*, Paris, La Découverte 2015, chapitre 1 « Une brève histoire des sciences économiques et sociale. »

2 Avant l'uniformisation de la classe de Seconde en 1981, dans le sillage de la loi Haby, les SES n'étaient accessibles qu'aux élèves de la série « AB » (littéraire et économique) mais avec une durée de 4 heures hebdomadaires.

contribué au groupe de travail, significativement animé par un géographe, Marcel Roncayolo, et un historien de l'économie, Guy Palmade, qui a élaboré et mis en oeuvre des premiers programmes. Si conformément à l'esprit des Annales, ces programmes ont privilégié une entrée pluridisciplinaire par objets d'étude plutôt qu'un cloisonnement disciplinaire, il est néanmoins possible d'affirmer que la sociologie, et plus généralement les sciences sociales autres que l'économie, ont toujours occupé une position dominée dans les SES.

D'une part, les groupes « d'experts » composés d'universitaires, d'inspecteurs de la discipline et de professeurs « de terrain » et chargés d'écrire les programmes successifs ont toujours fait la part belle aux économistes au détriment des sociologues (à la seule exception peut-être du groupe présidé par Jacques Guin [1996-2001] où les plus nombreux étaient les professeurs de terrain et où économistes et sociologues étaient à parité) ou *a fortiori* les politistes. Et les présidents de ces groupes ont toujours été des économistes.

De plus, les professeurs de SES ont très majoritairement suivi une formation initiale en sciences économiques. 68% d'entre eux selon une enquête de 1997³, 75% selon une enquête de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociale (APSES) de 2009. Enfin, conséquence de ce qui précède, le poids de la sociologie dans les programmes est plutôt minoré, mais, à cet égard une étude attentive est nécessaire.

Quelle sociologie s'enseigne et s'apprend ?

Rappelons tout d'abord qu'il ne faut pas confondre les programmes officiels, les Instructions Officielles qui les accompagnent et guident leur mise en oeuvre, les « ressources » proposée par le ministère de l'Education nationale, leur interprétation par les manuels scolaires, leur « mise en cours » par les enseignants (ce qui s'enseigne) et enfin leur réception par les élèves (ce qui est appris). Les enseignants ne sont en effet pas de simples exécutants, ils se livrent à une « activité didactique : « Par activité didactique, nous entendons plus précisément cette transformation des prescriptions en curriculum réel qui est au coeur de ce que les enseignants font spécifiquement : confections de manuels, de documents, d'exercices, préparation de cours, enseignements, corrections de copies, etc. »⁴. En l'occurrence dans les SES, a été préconisée dès leur introduction l'usage d'une pédagogie « active » s'appuyant en particulier sur

l'analyse de documents de diverses natures, contre le modèle traditionnel du cours magistral.

Jusque dans les années 1980, c'est une sociologie peu théorisée qui est mise en avant dans les programmes et documents d'enseignement. Il s'agit principalement de mettre en évidence des « faits sociaux » à partir de documents statistiques ou ethnographiques. Un accent particulier est cependant mis sur l'historicité et la diversité contextuelle des phénomènes sociaux. Les enseignants et les manuels organisent et enrichissent la réflexion des élèves en puisant dans l'histoire ou l'anthropologie plutôt que dans les théories sociologiques à proprement parler⁵. La référence explicite à la sociologie - comme à l'économie - apparaît dans les programmes de 1988 et se précise dans ceux de 1993-94 en même temps que la place des concepts sociologiques s'accroît dans les programmes et les manuels.

Ce passage de « l'analyse sociale » à la sociologie n'empêche pas la permanence de certains thèmes comme celui de la mobilité sociale, dont il a été montré⁶ qu'il y avait un intérêt proprement scolaire à son étude : enjeu social et politique du thème, objet de débats théoriques, documents divers accessibles, propice à un travail méthodologique (sur les tables de mobilité). Les savoirs sociologiques doivent donc être didactisés afin d'être « enseignables » à des élèves de lycée.

Une enquête conduite en 1998-1999 auprès d'élèves de première ES sur le thème de la socialisation montre que la majorité maîtrise le vocabulaire lié à la thématique et qu'un tiers environ se montre capable de produire un texte mobilisant les connaissances enseignées tout en livrant leur propre interprétation⁷. Ressortait aussi que les élèves retiennent une vision plutôt déterministe de la socialisation, conforme en cela aux programmes d'alors et aux cours, imprégnés d'un « durkheimisme » fruste de professeurs, souvent eux-mêmes peu familiers de la sociologie. Les observations en classe ont montré enfin que l'enseignement de la sociologie induisait une tension didactique particulière dans le traitement des « problèmes » sociaux, entre la mobilisation de l'expérience sociale des élèves pour les faire entrer dans l'étude et celle de théories sociologiques potentiellement contradictoires à celle-là. Or, c'est précisément au nom de la lutte contre le supposé « déterminisme » de la sociologie que le contenu sociologique des programmes a lui-même été régulièrement modifié.

3 Gisèle Jean et Daniel Rallet, « A la recherche des professeurs de SES », *DEES Documents pour l'enseignement économique et social* n°94, décembre 1993.

4 Elisabeth Chatel, « La contribution des enseignants aux changements des contenus de leur discipline : le cas des sciences économiques et sociales entre 1990 et 2010 » in Pierre Kahn et Youenn Michel (dir.), *Formation, transformations des savoirs scolaires*, Presses Universitaires de Caen, 2016.

5 Elisabeth Chatel et Gérard Grosse, « L'enseignement sociologique au lycée : entre problèmes sociaux et sociologie savante », *Education et société* n°9, 2002.

6 Nicole Pinet, « De la sociologie aux sciences économiques et sociales », *DEES*, n°115, mars 1999, p.16-18.

7 Elisabeth Chatel (dir.), *Apprendre la sociologie au lycée. Une évaluation des connaissances des élèves en classe de première économique et sociale*, Paris, INRP, 2003.

Les questions sociologiques dans les programmes de SES

Quand l'Initiation Économique et Sociale fut introduite en 1967 son objectif était de « *conduire à la connaissance de nos sociétés actuelles et de leurs mécanismes, d'établir une relation jusqu'à incertaine entre culture et réalités économiques et sociales* »⁸ tout en précisant aussitôt que « *cette connaissance ne peut être que progressivement introduite* ». Il s'ensuivait des conseils méthodologiques : recours à l'observation directe et indirecte, par l'intermédiaire d'un document chiffré ou d'un texte. Il s'agissait donc de cultiver chez l'élève une attitude critique rigoureuse vis-à-vis de son environnement économique et social et notamment du « sens commun ». Le premier programme précise encore « *qu'il s'agit donc moins d'accumuler un savoir que de créer chez les élèves une certaine attitude intellectuelle* ». La conséquence directe de ces objectifs est un décalage avec l'enseignement supérieur : « *cet enseignement correspond, à la différence des autres disciplines du second degré, à plusieurs ordres de recherche et d'enseignement supérieur* ». L'entrée se fait par les objets d'étude et l'analyse se fera de préférence selon une perspective pluridisciplinaire. De la classe de seconde à la terminale les élèves abordent alors des thèmes comme la population, la famille, les besoins (individuels et collectifs), les hommes et le travail, les CSP, la stratification sociale, les ordres, castes et classes sociales, l'organisation politique (liste non exhaustive), à côté de thèmes considérés comme plus économiques comme la monnaie, les mécanismes du marché, les stratégies des entreprises, etc.

Les programmes de 1967 restent en vigueur durant près de deux décennies. En 1987-88, si la logique des programmes ne change guère, il est néanmoins désormais fait mention explicite de disciplines académiques, dont il s'agit cependant de montrer que les approches sont « *indissociables* ». Si économie, sociologie, démographie, anthropologie, droit ou science politique sont citées, la primauté de la didactique est réaffirmée : il n'est nullement question d'enseigner toutes ces disciplines aux élèves ; en revanche les enseignants vont devoir se former à la diversité des démarches et corpus disciplinaires.

Un premier virage : les programmes de 1993-1995

Lors de la réécriture des programmes qui entrent en vigueur entre 1993 et 1995, deux nouveaux enseignements optionnels sont introduits pour les élèves de la filière ES : l'un de science politique de deux heures hebdomadaires en première, en vigueur entre 1996 et 2010, et l'autre de « spécialité » en Terminale, centré sur l'étude d'auteurs classiques en économie et sociologie dans

le texte, en lien avec les thèmes du tronc commun. En sociologie les auteurs retenus sont Durkheim, Max Weber, Tocqueville, Boudon et Bourdieu, tandis que Marx est classé chez les économistes. Tout en offrant la possibilité aux élèves de monter en théorisation, cette « spécialité » présentait aussi des risques de par la difficulté des textes étudiés et les éventuels contresens et anachronismes induits. Surtout, elle entérinait implicitement l'idée que certaines questions étaient soit d'ordre économique, soit sociologique.

En 1999 est créé un Enseignement civique, Juridique et social (ECJS), qui prend la suite de l'éducation civique dans un esprit proche de celui des SES de 1967, du fait notamment que le groupe de travail destiné à le mettre en place est présidé par Jacques Guin également président de celui chargé de réécrire les programmes de SES. Mais celui-ci est destiné à l'ensemble des élèves de lycée, même si son préambule ressemble par bien des aspects aux objectifs des SES en 1967 : caractère pluridisciplinaire, polarisation sur les thèmes d'actualité faisant débat, emploi de méthodes actives plutôt que diffusion d'un savoir descendant, etc. De même, les thèmes proposés renvoient aux SES : par exemple, « La représentation et la démocratie d'opinion » en Première ou « Argent et société » de Terminale, sont des thèmes susceptibles de mobiliser, dans le cadre d'un « débat argumenté », des savoirs sociologiques.

Un basculement en deux temps : 2010 puis 2019

A partir des années 2000, deux conceptions des SES s'opposent parmi les enseignant.es. De manière idéale-typique, la première approche (dominante à l'Association des professeurs de SES [APSES]) considère que la discipline doit contribuer prioritairement à la formation à la citoyenneté via l'apprentissage des sciences sociales (et donc notamment de la sociologie), et privilégier une approche par objets permettant l'entrecroisement des différentes sciences sociales, avec une préférence pour la démarche inductive et le travail sur dossier documentaire. L'autre conception se veut « plus scientifique » et considère que les sciences sociales doivent être enseignées pour elles-mêmes en respectant le découpage disciplinaire en vigueur dans le monde académique. Soutenue par l'inspection générale de SES et les économistes orthodoxes, c'est cette deuxième position qui s'est officiellement imposée à partir de 2010 bien qu'elle est minoritaire parmi les enseignant.es. Position renforcée par les critiques adressées aux sciences économiques et sociales par des groupes de pression patronaux⁹ (Institut de l'entreprise, Positive entreprise, etc.) qui leur reprochent de ne pas « réconcilier les Français [] avec les entreprises [et] le profit¹⁰ » et de diffuser une

8 Préambule du programme de 1967, comme les citations suivantes.

9 Sabine Rozier, « Une « piqûre d'économie ». Enquête sur les activités d'un cercle de grandes entreprises », *Savoir/Agir*, n° 10, 2009, p. 65-72.

10 Selon les mots de Michel Pébereau, ancien PDG de BNP-Paribas et président de la Fondation nationale des sciences

« sociologie compassionnelle¹¹ ». En conséquence, seules trois disciplines sont désormais explicitement mobilisées : la science économique, la sociologie et la science politique, et clairement séparées dans les programmes, même si quelques chapitres dits de « Regards croisés » autorisent encore le recours combiné à des disciplines différentes. .

Cela donna des programmes d'une facture déroutante par leur ambition et la difficulté des propositions pédagogiques. Le courant néoclassique, fermé aux autres sciences sociales, y prévaut en économie, contre l'économie institutionnaliste d'une part, et contre la sociologie, d'autre part : de la Seconde à la Terminale, sur 30 thèmes, 7 sont ainsi explicitement sociologiques (contre 12 économiques, 4 de science politique et 7 « regards croisés » mobilisant des savoirs sociologiques à des degrés divers) : socialisation différenciée, socialisations plurielles, déviance, lien social, structure sociale, rôle de l'école, mobilité sociale, justice sociale.

Certaines perspectives sociologiques sont en partie transférées dans l'enseignement d'Éducation morale et civique (EMC) qui a remplacé l'ECJS. Ainsi, Le programme d'EMC de Première est organisé autour de la question du « lien social », tandis que celui de Terminale porte sur la démocratie.

Conclusion

Les programmes de 2010 constituent une sorte de victoire à la Pyrrhus pour la sociologie au lycée : alors que sa place apparaît réaffirmée, elle fait l'objet d'un certain retrait quantitatif et surtout qualitatif dans les programmes.

Du point de vue quantitatif, si les calculs sont évidemment délicats et comportent une part d'arbitraire (par exemple : la démographie, qui figurait dans les programmes initiaux de Seconde, doit-elle être assimilée à de la sociologie ? ou bien : quelle part de la science politique relève de la sociologie politique ?), il en ressort, en considérant les trois niveaux de classe réunis, que la sociologie occupait environ 30% des programmes initiaux (1967), 40 % des programmes en 1995 et environ un tiers des programmes actuels. Mais surtout, avec la suppression des séries d'enseignement général, les SES représentent désormais un des pôles d'un trio d'« enseignements de spécialité » que les élèves peuvent choisir (spécialités que les élèves peuvent choisir pour ensuite en abandonner une des trois entre la Première et la Terminale). Une forme de compétition s'instaure donc entre les enseignant.es des disciplines concernées pour attirer les élèves.

Sur le plan qualitatif, la disparition de disciplines voisines comme l'anthropologie est dommageable à l'apprentissage de la sociologie, de même que celle de certains thèmes comme la famille ou la consommation. Le cloisonnement disciplinaire évacue aussi de fait certaines perspectives

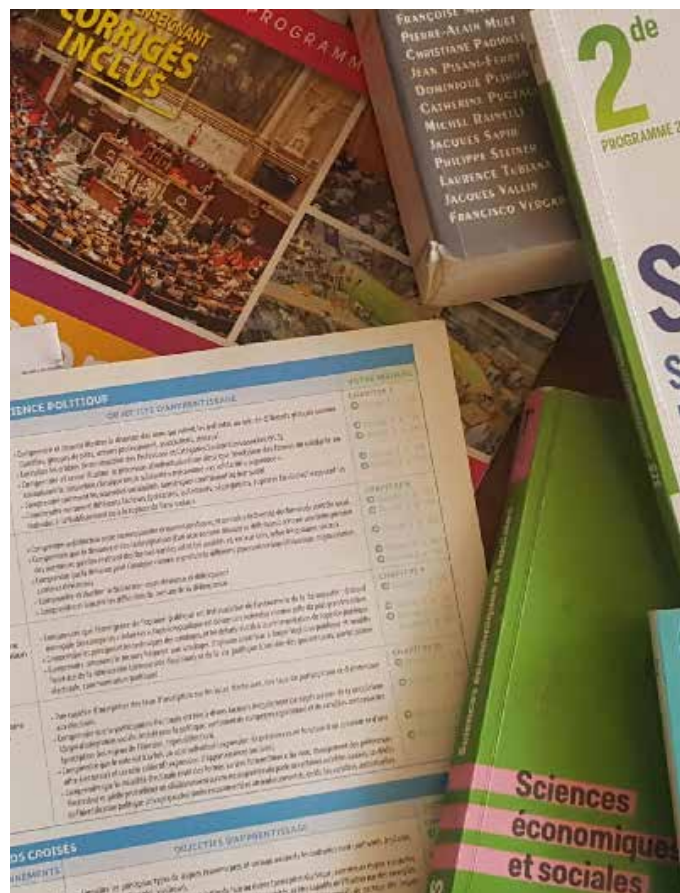
politiques.

11 Comme l'avance le Rapport Guesnerie (2008), du nom de l'économiste président de la commission ayant abouti aux nouveaux programmes.

12 Bernard Lahire, « Tous sociologues dès l'école primaire ! », *Libération*, 19 novembre 2012.

transdisciplinaires comme la socio-économie. Par ailleurs, les programmes sont devenus au tournant des années 2010 très prescriptifs et lourds en termes de contenus conceptuels à transmettre aux élèves, tandis que le contrôle continu a été introduit dès la classe de Première pour le baccalauréat, ce qui oblige à un bachotage permanent qui prive de fait en oeuvre des enquêtes ou même de discuter des résultats de recherche présentés.

Enfin, le transfert d'un grand nombre de problématiques sociologiques en EMC renforce l'idée qu'il n'est pas besoin d'être formé.e pour enseigner la sociologie. Restent ainsi pendantes, à l'issue de ce bref panorama, quelques questions concernant l'enseignement de la sociologie avant l'enseignement supérieur : pour quoi, comment et à qui enseigner la sociologie ? Doit-elle en particulier rester l'apanage des seul.es lycéen.nes de filière générale ou a-t-elle vocation à s'étendre vers les lycées professionnels, ou même le collège, voire l'école primaire¹² ? Mais ceci est une autre histoire...



© D. Lebot

Faire une sociologie des sociologues. Pour une sociologie de la sociologie comme institution

Gérald Houdeville

En mars 2006, j'ai soutenu à l'université de Nantes une thèse intitulée Des sociologues à la sociologie : les conditions et les effets de l'autonomisation d'une discipline dans l'espace académique français, la sociologie après 1945 – un an et demi plus tard un volume en serait extrait et publié aux Presses universitaires de Rennes sous le titre Le métier de sociologue après 1945. Renaissance d'une discipline. Si les titres donnent une idée du sujet traité, ils ne sont pas suffisants pour comprendre ce que cette thèse, et l'ouvrage qui en est issu, contiennent de singulier, si ce n'est de porter un regard sociologique sur des universitaires alors en exercice faisant profession d'enseignants-chercheurs et de chercheurs en sociologie envisagés comme un groupe professionnel comme un autre. Ces titres ne disent rien non plus des conditions qui ont favorisé (ni de celles qui ont freiné) la mise en route de ce travail et sa réalisation. Enfin, ils ne disent rien des questionnements sur lesquels ce travail de recherche a débouché à l'époque et sur l'intérêt qu'il y aurait à les remobiliser aujourd'hui pour (s') interroger (sur) ce groupe professionnel, les évolutions qu'il a connues depuis dans le sens d'une confirmation ou d'un infléchissement de celles que mon travail a identifiées sur la période des années 1950 aux années 2000.

On ne peut pas tout à fait comprendre ce qui me conduit, au début des années 2000, à faire le choix de faire une thèse de sociologie sur la sociologie et plus exactement sur les sociologues sans revenir sur quelques-uns des éléments de la configuration (qui ont à voir avec ma trajectoire mais pas seulement) dont il a émergé. Ce retour n'a d'intérêt que si l'on a à l'esprit que, à l'époque, les sociologues ont d'ores et déjà étudié un très grand nombre de groupes professionnels sous l'angle de leur constitution, de leur mode de régulation, etc. à l'exception du leur. À celui-ci, ils réservent soit une approche de type histoire des idées soit de type épistémologique soit enfin une approche qui porte sur des états de ce groupe dont les contributeurs sont toutes et tous morts. Après un premier cycle d'études supérieures, dans la première moitié des années

« Plutôt que d'un commencement, la thèse constitue déjà sinon un aboutissement du moins la fin d'une séquence dans ma trajectoire »

1990, jusqu'en Maîtrise (équivalent du Master 1 d'aujourd'hui) de sociologie, je bifurque en philosophie pour faire une Licence, une Maîtrise puis finalement un DEA (équivalent du Master 2 d'aujourd'hui) dans cette discipline avant d'entamer une thèse en sociologie. C'est un des éléments parmi d'autres ayant favorisé la mise à distance des professionnels par excellence de la mise à distance que sont les sociologues que le travail de doctorat va s'employer à faire (en plus de la diversité des rattachements de mes enseignants à telle ou telle sociologie, et du choix de traiter de la sociologie comme d'un objet de réflexion en philosophie dans le cadre du DEA).

Alliances et résistances

En plus de ces premiers aspects, liés à ma trajectoire universitaire, il faut ajouter le soutien moral d'un petit nombre d'alliés qui s'est révélé nécessaire pour mener une entreprise pouvant être perçue comme étant provocatrice : ma compagne, mon directeur de thèse et la plus grande partie de mes enquêtés. Apprenti sociologue objectivant les sociologues confirmés, pas vraiment doté d'une quelconque hauteur de vue ou du culot d'ex-philosophe, sous-estimant plutôt les contraintes du champ intellectuel, encore dans la fraîcheur un peu naïve en somme du début de carrière sans être encore confronté à la réalité du métier, je devais éprouver assez vite en effet que le milieu intellectuel, et singulièrement dans mon cas celui des sociologues, est composé d'individus réticents à être observés¹. Mon interrogation en termes de rapport d'adhésion des sociologues à la sociologie m'a en effet valu parfois

1 Jacques Bouveresse, « La connaissance de soi et la science », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°150, 2003, p. 59-64.



Gérard Houdeville © DR.

des retours plutôt vifs : des sociologues sollicités n'accepteront pas toujours très aisément, spontanément, d'être envisagés comme des professionnels comme les autres – et non pas comme les représentants d'une manière de faire de la sociologie, représentants d'une tendance, d'une école, spécialistes d'un domaine, etc. Certains voueront carrément mon travail aux gémonies (et mon questionnaire précisément au « pilon » [sic]). D'autres encore se feront porter pâle pour justifier leur impossibilité de me recevoir en entretien quand d'autres, par ailleurs, considéreront mes demandes (d'entretien, de questionnaire) comme autant de sollicitations adressées par un étudiant à un Professeur pour obtenir des conseils utiles au bon déroulement de sa recherche. Enfin, il y en aura même pour évaluer mon travail (mon questionnaire) comme ne valant pas la moyenne, etc.

Cela étant dit, sans le soutien de la plupart des enseignants-chercheurs mon travail n'aurait tout simplement pas pu aboutir. Les plus anciens avec lesquels je m'entretenais se sont révélés comme particulièrement susceptibles de lever le voile sur les conditions dans lesquelles on avait pu, dans un passé relativement proche, accéder au métier de sociologue comme enseignant et/ou chercheur, c'est-à-dire dans des conditions très différentes de celles qui président à l'exercice de ce métier dans les années 2000. D'abord le contact avec eux étaient un contact avec des témoins et acteurs de cette histoire. Ensuite ces gens, en fin de carrière professionnelle, étaient dans une situation libérant leur parole et prêts à « lâcher [leurs] coups », ainsi que me le confia l'un d'entre eux. Il semblait s'exercer sur eux un

« Le milieu intellectuel, et singulièrement dans mon cas celui des sociologues, est composé d'individus réticents à être observés »

effet de moindre censure : ils étaient hors champ, non actifs au sens de l'INSEE, moins tenus, moins pris par leur position progressivement éloignée des enjeux de carrière. Rétrospectivement, par ailleurs, les personnes que je sollicitais en vain ou bien qui parvenaient à escamoter les entretiens dans le sens que je cherchais à leur donner m'ont involontairement soutenue (après qu'ils m'aient fait craindre de devoir l'interrompre à plusieurs reprises) en me forçant à me demander pourquoi ils adoptaient cette attitude de réserve. Tout enseignant-chercheur des universités et chercheur à temps plein des grands organismes de la recherche qu'étaient mes interlocutrices et mes interlocuteurs, ces résistances me les faisaient voir comme autant d'agents sociaux ordinaires, exprimant telle ou telle forme de résistance à l'objectivation sociologique à laquelle on peut avoir l'occasion d'être confronté sur des terrains plus coutumiers de l'enquête sociologique².

Le décalage d'une trajectoire sociale non centrale

D'autres éléments que de formation et de déroulement de la thèse peuvent sûrement venir éclairer un peu plus le contexte l'ayant favorisé. S'interroger à propos de pratiques qu'il n'est pas habituel pour un sociologue d'interroger, qui plus est quand ce sociologue est en cours d'apprentissage de son métier, peut être également présenté comme résultant d'un parcours décalé, non central. Reprenant ici à mon compte une hypothèse formulée par un sociologue auteur d'une récente autobiographie – même si nos parcours respectifs de provinciaux sont par ailleurs différents –, ma trajectoire, comme la sienne, m'a permis de faire « un pas de côté » vis-à-vis de la sociologie³. Une forme de « latéralité » caractérise aussi ma formation intellectuelle : elle n'est pas liée à Paris et n'est pas frappée des marques d'excellence scolaire « à la française » associées à la capitale : ni normalien ni khâgneux, j'ai intégré, en septembre 1991 une licence de sociologie dans une université d'une grande ville du sud-ouest de la France après l'obtention d'un bac B obte-

2 Je songe par exemple à ce que rapporte Martin Thibault dans son article « C'est pas évident de prendre la vérité dans la gueule », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2022 n^{os} 243-244, p. 124-137.

3 Gilles Moreau, *S'assoier et se regarder passer. Itinéraire(s) d'un sociologue de province*, Paris, La Dispute, 2022.

nu à l'heure scolairement parlant (sans mention). Cette réussite au bac concluait une scolarité primaire et secondaire dans cette même grande ville et sa banlieue. Mon parcours n'est pas celui non plus d'un héritier. Mon père exerçait la profession d'analyste programmeur dans l'industrie ; ma mère était assistante maternelle à son domicile. Les deux seconds conjoints de mes parents étaient ouvriers dans l'industrie, chez Thomson et Ford. Le rapport à l'école de ma famille était toutefois très positif, du type de celui que les sociologues décrivent comme inscrit dans une « conquête des normes »⁴, marqué au sceau du « volontarisme éducatif »⁵, témoignant d'aspirations accordées au jeu scolaire. Tous ces éléments ont sans doute encouragé chez moi une posture faite à la fois d'attraction et de distance, de relativisme à l'égard de la sociologie en particulier, du monde intellectuel plus généralement. Reste qu'il était loin d'être clair, au départ, d'identifier à quel programme de recherche, pratiquement, empiriquement, devait correspondre la mise en œuvre de mon projet que de telles conditions de parcours socio-scolaire ont probablement favorisée.

Trouver la bonne distance

Progressivement, lancé dans l'enquête et au contact, parfois rugueux comme je l'ai signalé plus haut, de mon terrain, je commençais à percevoir l'approche philosophante héritée de mon parcours comme imposant une fausse distance à mon objet. L'approche philosophique, épistémologique des sciences sociales et de la sociologie en particulier perdait de sa pertinence dans le développement même de mon projet qui trouvait davantage à s'étayer du côté d'une approche empirique, faite d'observations directes, d'entretiens, etc. pour appréhender les logiques d'actions et le monde de significations des individus dont j'envisageais de comprendre les pratiques, fussent-ils eux-mêmes des maîtres en la matière. Pratiquement, faire la sociologie des sociologues a semblé, à ce moment-là, devoir être principalement fait en allant à leur rencontre et leur faire dire ce qu'ils faisaient, comment ils l'avaient appris, comment ils y avaient été formés, etc. En somme, ce qui comptait alors c'était d'aller sur le terrain, comme on dit, au risque d'avoir de ce type de démarche une vision mythifiée. À ce moment-là, l'important était que cette démarche remplissait une fonction mobilisatrice, une fonction d'entraînement. Dans cette mise à l'épreuve en quoi consistait pour moi, à ce stade, de réfléchir et de le faire en rupture avec la philosophie, j'avançais « à coups d'intuition, d'improvisation et de bricolage [davantage qu'en fonction d'] une politique du terrain »⁶. C'est au

début des années 2000 que je construisais une grille d'entretien autour de la carrière professionnelle de mes interlocuteurs – et non de leurs partis pris théoriques, méthodologiques, épistémologiques et intellectuels plus globalement. Comment étaient-ils devenus enseignant-chercheur en sociologie dans cette université ? Après quels parcours ? Quelles expériences ? Quelles épreuves ? Pouvaient-ils me dire, me raconter dans quelles conditions concrètes (qui avaient pu varier dans le temps) ils avaient été amenés à travailler (enseigner et faire de la recherche), dans quels lieux, avec qui, en retirant quelles satisfactions et quelles insatisfactions dans la réalisation de l'exercice de leur métier ? Ces premiers entretiens ont produit trois résultats principaux importants pour la suite de la conduite de l'enquête.

Tout d'abord, ils m'ont donné confiance dans l'approche de tels interlocuteurs qui se prêtaient à l'entretien de bonne grâce (je me rendais le plus souvent à leur rencontre par l'intermédiaire de ma compagne, qui avait été étudiante puis doctorante et docteur dans le département auquel j'étais moi-même rattaché, qui y était très connue et appréciée), dans ma capacité à leur donner le change dans le cadre d'entretiens semi-directifs qui se déroulaient du coup avec une certaine fluidité. Ces premiers entretiens ont aussi commencé à me convaincre de l'intérêt de ma démarche car, au-delà des personnes et des personnalités rencontrées, de tel ou tel aspect singulier de leur trajectoire, de la force avec laquelle, parfois, les témoignages de toute une vie (professionnelle mais pas seulement) étaient rapportés, j'ai très vite « touché » un aspect dur, objectif, coercitif et extérieur à mes interlocutrices et à mes interlocuteurs, bref du social : beaucoup des ressemblances et des différences des récits des personnes interviewées tenaient manifestement à leur génération d'appartenance au sens où on pouvait déduire de ces récits des modes distincts de socialisation de ce qu'ils étaient en tant qu'enseignants-chercheurs en sociologie : les trajectoires des plus anciens pouvaient être stylisées, décrites en quelques traits communs qui les distinguaient de celles des plus jeunes (à la fois biologiquement et en termes de génération d'accès à leur poste) qui en partageaient d'autres entre eux. Les plus vieux n'avaient pas toujours fait des études supérieures en sociologie ou fini leurs cursus en la matière au moment de leur recrutement dans les années 1960 et 1970 quand les derniers recrutés (jusqu'au début des années 2000) rapportaient des parcours d'accès à leur poste longs et incertains, dans tous les cas émaillés de nombreuses expériences dans la discipline à la fois de l'enseignement (comme vacataire,

4 Michel Verret, *L'Espace ouvrier*, Paris, L'Harmattan, 1979.

5 Tristan Poullaouec, « Regrets d'école. Le report des aspirations scolaires dans les familles populaires », *Sociétés contemporaines*, 2019, n° 114, p. 123-150.

6 Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, 1995, n°1, p. 1.

« Faire la sociologie des sociologues a semblé [...] devoir être principalement fait en allant à leur rencontre et leur faire dire ce qu'ils faisaient, comment ils l'avaient appris, comment ils y avaient été formés »

ATER ou autre statut précaire) et de la recherche après leur thèse et avant d'accéder à l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il n'y avait pas que le temps qui séparait les deux groupes des plus anciens et des plus récemment recrutés. Enfin, ces premiers entretiens, et notamment parce qu'ils étaient réalisés « à la maison » (à la fois au sein de l'université où j'étais inscrit en thèse et sur un mode de relative interconnaissance avec les personnes interrogées), ont suscité le souhait de savoir si les régularités qu'ils permettaient de dégager s'observaient ailleurs.

La (relative) familiarité de mes rapports avec mes premiers interlocuteurs ne pouvait-elle pas constituer un biais dans la production des données ainsi réalisée jusqu'alors ? On sait que « l'enclichage »⁷, le risque pour le chercheur d'être captif d'un groupe ou de groupes particuliers au sein de la société, est un des principaux problèmes de la recherche de terrain. « Autant une longue durée dans un "groupe témoin" semble une bonne stratégie de recherche, autant il est également indispensable d'en sortir, et d'effectuer des "pas de côté". En se décalant, par des enquêtes menées "ailleurs", on obtient de nouvelles perspectives, on procède à des "retouches", qui confirment souvent, mais aussi complètent, infirment ou relativisent le tableau déjà peint », écrit précisément Jean-Pierre Olivier de Sardan⁸. C'est en quête d'établir la bonne distance avec mon objet d'étude, et donc dans la perspective de relever, à une plus grande échelle, le défi d'objectivation des réalités ciblées par mon projet (et non simplement dans le but de prendre du recul vis-à-vis d'elles au sens psychologique du terme ou encore de faire un travail d'introspection⁹), que j'envisageais, d'une part, d'aller voir ailleurs littéralement et, d'autre part, de chercher à diversifier le matériau sur la base duquel faire reposer et poursuivre mon travail.

Ainsi, au cours de l'année 2003, je me lance dans une deuxième vague d'entretiens en reprenant contact auprès des enseignants de pre-

mier cycle dont j'avais suivi les cours dix ou douze ans plus tôt, qu'ils soient demeurés au sein des établissements où je les avais eus comme enseignants au cours des toutes premières années d'enseignement supérieur ou bien là où ils se retrouvaient alors. Pour certains d'entre eux, je me suis autorisé de mon directeur de thèse pour solliciter des entretiens auprès de personnes situées dans une proximité de doctrine avec lui qui, à leur tour, m'ont conduit vers d'autres. Je sollicitais aussi celles et ceux qui bénéficiaient d'un renom dans cet univers profitant d'être physiquement dans leur proximité du fait d'un déplacement dans « leur » ville ou « leur » région de résidence. Enfin, je me rendais une semaine entière dans une ville où est implanté un laboratoire de recherches à l'histoire ancienne (il est connu dans le milieu pour avoir été le premier laboratoire propre du CNRS en sociologie) pour y réaliser un maximum d'entretiens auprès de ses membres actifs ou à la retraite. Par ailleurs, j'établis la structure globale d'un questionnaire, m'efforçant de traquer sur le papier une information quantifiable relative aux activités des sociologues en exercice, gage à mes yeux d'une perspective à la fois reculée et d'ensemble jetée sur ces activités. J'imagine alors pouvoir le diffuser sur l'ensemble du territoire national à destination d'un grand nombre de sociologues : pour ce faire, un service du Ministère de l'enseignement supérieur, sollicité par l'intermédiaire de mon directeur de thèse, met à ma disposition les vignettes à coller sur des enveloppes adressées à tous les professeurs et maîtres de conférences en sociologie au sein de leurs UFR d'appartenance ; la seconde vague d'entretiens, qui suppose des déplacements dans toute la France, permet d'en faire passer aussi de la main à la main, via nos interlocuteurs, à leurs collègues d'UFR ou de labo CNRS et de l'EHESS.

« J'ai très vite « touché » un aspect dur, objectif, coercitif et extérieur à mes interlocutrices et à mes interlocuteurs, bref du social »

Enfin, les circonstances me conduisent à constituer en archive tout ce qui nourrit alors une controverse qui éclate à la rentrée universitaire de 2001 autour de la soutenance de thèse de doctorat en sociologie d'Elisabeth Tessier à l'université de Paris Descartes : il s'agit principalement d'articles de presse publiés dans les journaux nationaux mais aussi dans des formats plus aca-

7 *Ibid.*, p. 88.

8 *Ibid.*, p. 87.

9 François Bonnet, « La distance sociale dans le travail de terrain : compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête », *Genèses*, n°73, 2008, p. 57-74.

**« L'interprétation
que j'ai proposée des
entretiens réalisés
met en lumière
l'existence de
générations distinctes
de sociologues comme
autant d'étapes
dans l'évolution de
l'organisation de la
sociologie »**

démiques¹⁰ ou enfin de messages électroniques circulant entre collègues où ceux-ci prennent diversement position sur l'affaire en cours. Je récupère ces derniers sur des disquettes (on est au début des années 2000 !) via un enseignant qui en est entre autres destinataire. Au départ, je ne sais pas ce que je vais faire de telles informations, à quoi je les destinerai finalement. Je sais pourtant, dès ce moment-là, le profit qui peut être tiré de l'exploitation de controverses¹¹ au cours desquelles les protagonistes sont conduits à prendre position et ainsi à révéler, à exprimer leurs convictions et autres certitudes qui, en temps ordinaire, demeurent à l'état implicite dans la pratique de leur métier. Les protagonistes de la controverse que j'observais (les sociologues universitaires du début des années 2000) étaient en l'occurrence conduits à faire valoir une définition sociale de leur métier, de l'exercice de la sociologie à laquelle dérogeait la thèse incriminée.

« Lorsque nous collectons des données – à travers des interviews, des observations, ou la lecture de documents créés par les gens et organisations que nous étudions –, nous rencontrons souvent un type de langage qui trace une ligne de démarcation et sépare les choses en catégories »¹² : cette ficelle bien connue et mentionnée dans le livre éponyme de Howard Becker pouvait facilement être mobilisée sur mon terrain. J'y entendais les sociologues dire non pas simplement : « les gens disent que quelque chose [la sociologie] n'est pas telle ou telle chose », mais : « ceci n'est

pas de la sociologie ». Ici, comme dans les cas cités par Becker dans son livre, une telle formule, ou d'autres du même genre que je trouvais dans le matériau des réactions à la thèse d'Elisabeth Teissier, avait valeur de définition. Mais il ne s'agissait pas de mon problème. Mon problème était « d'observer les autres essayer d'interdire l'accès à quelque chose à quelque catégorie prisée, non de déterminer si cette interdiction [était] justifiée¹³ ».

**Profession sociologue. Socio-histoire
d'un capital disciplinaire**

Les entretiens réalisés dans le cadre de la thèse¹⁴ permettent d'étayer l'idée que l'état de la sociologie, du métier de sociologue dans sa composante scientifique en France, au début des années 2000, procède d'un certain nombre d'évolutions et d'une histoire institutionnelle dans l'écheveau desquelles il apparaît central de distinguer plusieurs générations, au double sens d'ensembles de personnes ayant accédé au métier dans le même temps et de principe d'engendrement, de mode de génération¹⁵. L'interprétation que j'ai proposée des entretiens réalisés met en lumière l'existence de générations distinctes de sociologues comme autant d'étapes dans l'évolution de l'organisation de la sociologie, d'avancement dans le processus de structuration de l'espace disciplinaire et de travail. Enseignants et chercheurs, en exercice au moment de mon enquête, se sont faits et ont été faits à travers des conditions différentes du point de vue de l'état de la sociologie dans ces espaces. En fait, les personnes interviewées entretiennent un rapport différent à leurs activités de sociologue au moment de leur accès au titre d'universitaires ou de chercheurs en fonction de la période au cours de laquelle cet accès a eu lieu. Pour le dire grossièrement, l'évolution des formes d'organisation de la sociologie dans le monde académique français au cours de la période de l'après-guerre aux années 2000 répond à la transformation d'une somme d'individualités en un espace (relativement) commun d'activités. L'espace du début des années 2000 est le produit d'un travail col-

10 L'Association française pour l'information scientifique (AFIS), par exemple, se fend d'un rapport conséquent : Jean Audouze, Jacques Bouveresse, Henri Broch, Philippe Cibois, Dominique Desjeux, Jean-Paul Krivine, Bernard Lahire, Jean-Claude Packer, Denis Savoie, *Analyse de la thèse de Madame Elisabeth Teissier*, 15 avril 2001. Bernard Lahire reprendra sa propre contribution à ce rapport sous la forme d'un chapitre d'un livre qu'il fait paraître dans ces années-là : Bernard Lahire, « Une astrologue sur la planète de sociologues ou comment devenir docteur en sociologie sans posséder le métier de sociologue », in : *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2004, p. 351-387.

11 Le livre issu de ma thèse s'ouvre sur une courte citation de l'ouvrage de Steven Shapin et Simon Schaffer, *Léviathan et la pompe à air*. Hobbes et Boyle entre science et politique, Paris, La Découverte, 1993. Cette mention témoigne de ma connaissance du domaine.

12 Howard Becker, *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2002, p. 239.

13 *Ibid.*, p. 250.

14 Les entretiens en question sont traités comme un moyen matériel d'atteindre ce qui a eu lieu en dehors des personnes interrogées, de documenter l'histoire dans laquelle leur trajectoire personnelle s'insère. Ces entretiens ne sont pas effectués dans l'objectif de constituer des témoignages d'époques révolues mais d'observer comment des trajectoires prennent place dans la structuration progressive de la discipline, cohorte après cohorte.

15 Gérard Mauger, Louis Pinto (dir.), *Lire les sciences sociales. vol. 5, 2004-2008*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2008, p. 2.

lectif qui s'étale sur plusieurs générations et dont les sociologues (encore aujourd'hui) bénéficient dans leurs pratiques ordinaires. Les sociologues, enseignants et chercheurs, que les institutions recrutent au moment de ma thèse, sont bien différents, à de multiples égards, des « sociologues » du CES (Centre d'études sociologiques) de 1946 à 1960 dont Johan Heilbron a dressé le portrait et qui étaient réunis par bien autre chose que le rapport direct à une discipline académique¹⁶. L'évolution des formes d'organisation de la sociologie dans l'espace académique français après 1945 est au fond celle d'un espace en (re) construction qui va d'un état où les habitus orientaient très largement les pratiques « scientifiques » - c'est l'époque parfois racontée comme celle des grands patrons - à l'état du début des années 2000 où c'est l'espace - avec le capital collectif de ressources spécifiques accumulé entre temps - qui « choisit » les habitus, conduisant à une dispersion moindre des trajectoires de formation. Pour le dire encore autrement, autour des années 1950, ceux qui se livraient à des activités de sociologues - suivant des trajectoires très diverses, dotés de peu de ressources disciplinaires propres, peu nombreux mais en même temps très visibles - paraissaient en mesure de marquer de leur empreinte les institutions naissantes (Robert Pagès [1919-2007], Alain Touraine [1925-2023], Jean-René Tréanton [1925-2015], Éric de Dampierre [1928-1998], Henri Mendras [1927-2003], Edgard Morin [né en 1921], Michel Crozier [1922-2013], Roland Barthes [1915-1980], Jean Duvignaud [1921-2007], Albert Memmi [1920-2020], Paul-Henri Maucorps [1911-1969], etc.). Au début des années 2000, c'est l'espace dans lequel se trouvent pris les individus en tant que sociologues qui paraît avoir le dessus sur eux et qui est en mesure de leur imposer les propriétés et les caractéristiques qu'ils doivent afficher (thèse de doctorat en sociologie, publications significatives, expérience de l'enseignement en sociologie) pour pouvoir, à la fois, y accéder et exercer en toute légitimité le métier de sociologue.

Sur la base des entretiens réalisés, j'ai finalement proposé de montrer que la manière dont les activités sociologiques s'organisent au début des années 2000 dans l'univers académique français est le produit d'une histoire par étapes après 1945 : l'immédiat après-guerre d'abord, où les activités de « sociologie » répondent à celles de chercheurs sur un espace qui reste à « inventer », à faire. Le début des années 1960, ensuite, est caractérisé par l'amorce de l'« invention » de la sociologie comme espace propre -activités

d'enseignement et de recherche dans quelques rares lieux singuliers- et une forte hétéronomie dont la modalité principale d'adhésion à la discipline par engagement politique porte témoignage. Jusqu'à ce moment-là, les activités sociologiques se déroulent au sein d'un cercle relativement étroit, dans quelques rares et singuliers lieux parisiens. Le déploiement des activités de sociologie sur toute l'étendue du territoire national -notamment son enseignement à l'Université- est ce qui marque le milieu des années 1960¹⁷. Cela passe par le « recrutement » massif d'individus peu dotés en termes de capitaux spécifiques, indice de l'état toujours faible de la structuration de l'espace. Le recrutement de cette génération constituée de ceux qu'on n'appelait pas encore des enseignants-chercheurs porte le témoignage de la faible structuration de l'espace disciplinaire et de son hétéronomie : je peux encore les entendre me dire qu'ils sont devenus sociologues « par hasard », par opportunité et/ou peu formés spécifiquement et/ou sur la foi d'un engagement militant (d'une adhésion bien souvent au marxisme) tant la prégnance est forte alors, comme on sait¹⁸, sur la formation et la conduite des esprits de la politisation exacerbée des enjeux, des problématiques et des luttes intellectuelles. La deuxième partie des années 1960 opère de nombreux changements par rapport à la période précédente, même si c'est une époque qui est aussi marquée par un dispositif institutionnel encadrant les individus qui est peu exigeant en termes de capitaux spécifiques et où les positionnements sont encore largement en cours. À cette époque, l'usage des outils d'observation du monde social est dans une phase de prise en main. *Idem* s'agissant de la constitution du fonds et des bases d'un enseignement alors en train de se faire. La dernière époque que je distingue dans ma thèse et qui aboutit dans les années 1990 au positionnement obligé des individus sur un espace disciplinaire et discipliné, est ce qu'on pourrait qualifier de moment progressif de cristallisation disciplinaire. Cette séquence a notamment été portée par la génération née autour de 1945. Abondamment recrutée à la fin des années 1960, elle a entamé son départ à la retraite depuis quelques années au moment de mon enquête. Les changements au cours de cette période permettent d'observer la confrontation du discours sur leur parcours de ceux qui ont été recrutés au cours de ces années 1960 et le discours de ceux qui l'ont été au cours des années 1990 : ce qui marque profondément les carrières les plus récemment amorcées, en gros au cours des années 1990, c'est d'une part d'avoir à se dérouler dans une configuration dis-

16 Johan Heilbron, « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, n°32, 1991, p. 365-379.

17 1960/2000 est une période qui mérite d'être distinguée dans l'histoire des activités sociologiques dans le monde académique français parce que la discipline connaît alors une percée institutionnelle forte, une croissance sans précédent notamment dans l'enseignement supérieur du côté des étudiants aussi bien que du côté des enseignants-chercheurs comme le rapporte à sa manière Johan Heilbron, *La sociologie française. Sociogenèse d'une tradition française*, Paris, CNRS Éditions, 2020.

18 Frédérique Matonti, *Intellectuels communistes*, Paris, La Découverte, 2005.

ciplinaire toute constituée et, d'autre part, spécifiquement structurée de façon très avancée. Les modalités d'accès au marché de l'emploi universitaire, pour ceux qui ont été recrutés à partir des années 1990, sont radicalement différentes de celles pointées dans le rapport publié en 1992 du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) sur les enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur titularisés antérieurement. Une partie de ce document, intitulée « Contours et contenus du métier d'enseignant-chercheur : une approche sociologique » et rédigée par Jean-Michel Berthelot (1945- 2006), alors Professeur de sociologie à l'Université de Toulouse Le Mirail, pointe d'ailleurs ce qu'il appelle des « recrutements faciles [effectués sur la base] d'affinités, d'interconnaissances ou d'affiliation à un professeur ». Elle souligne une « insertion, notamment pour les provinciaux, dans des départements en pleine construction demandant une présence forte sur tous les fronts et d'abord celui de l'enseignement ». À partir des années 1990, le recrutement en tant qu'enseignant s'effectue sur la base d'un droit d'entrée spécifique comparativement beaucoup plus élevé. Il est impossible d'être recruté en sociologie à partir de ce moment-là sans détenir de thèse de doctorat dans la discipline, sans pouvoir se targuer d'une multitude d'expériences de l'enseignement en la matière, de la recherche aussi, sans faire valoir des publications, des communications, etc. Tout un ensemble de conditions s'imposent donc autorisant à parler de réduction de la palette de situations possibles pour ceux qui aspirent à accéder au métier d'enseignant-chercheur ou de chercheur en sociologie – ce qui n'empêche certainement pas que continuent d'exister des liens d'affinités et d'interconnaissances extra-académiques favorisant des candidatures au détriment d'autres.

L'enquête conduite donne à voir finalement un processus de transformation d'un milieu étroit et dispersé d'individus réunis en premier lieu par autre chose qu'un lien immédiat avec « La » sociologie à une discipline, au sens que ce terme revêt dans les universités aujourd'hui. Ce mouvement est aussi celui de la conversion des individus pris dans cet espace à des manières de faire, un métier que des conditions matérielles offertes à son développement spécifique ont aussi favorisé : le développement de la sociologie ne résulte pas purement et simplement de l'introduction d'une idée ou d'une méthode mais doit son existence à un processus d'institutionnalisation qui tient aussi à l'impulsion de dispositifs visant à encadrer, valoriser et favoriser le développement spécifique d'activités d'enseignement et de recherche en sociologie (programmes publics de financement, lois réglementant les statuts et organisant le corps des universitaires, etc.).

La thèse d'Elisabeth Teissier, signe des temps

Ce récit de l'histoire de la discipline, construit à partir des entretiens réalisés, projette une lumière particulière sur l'affaire Teissier, qui éclate au printemps 2001, dont je n'ai compris que dans les derniers mois de la thèse comment l'en rapprocher. Elle porte à réfléchir sur ce qu'a produit l'institutionnalisation de la sociologie. À la lumière du récit que je me suis efforcé de construire, en effet, la véhémence de certaines réactions dans le cadre de cette affaire peut se comprendre comme l'expression de la sincère indignation de leurs auteurs, choqués et sentant leur activité dévaluée par cette thèse, ne présentant pas à leurs yeux les propriétés d'une recherche sociologique en bonne et due forme. La thèse d'Elisabeth Teissier est ainsi présentée par exemple comme n'étant précisément pas une thèse de sociologie mais comme relevant de « la pseudo science », des pratiques de « pseudo sociologues », des « insultes adressées à tous ceux qui font correctement leur métier et tout particulièrement à tous les entrants en sociologie qui font l'effort de répondre à des critères de rigueur scientifique », « du n'importe-quoi-n'importe-comment-sur-mes-lubies-personnelles-avec-l'apparence-de-science-tout-en-s'en-moquant-éperdument ».

Cette véhémence peut aussi se comprendre comme un retour en force de l'immense travail collectif par lequel la sociologie s'est progressivement organisée de façon spécifique au sein du champ académique français devenu une sorte d'inconscient disciplinaire dont le fonctionnement ordinaire de l'institution universitaire tend à occulter l'existence. Tout semble s'être passé finalement comme si l'histoire qui a fait la sociologie et les sociologues telle qu'ils existent à un moment donné (et sans doute encore aujourd'hui) avait fait retour sous la forme de la défense d'une cause à l'occasion de la thèse d'Elisabeth Teissier. C'est dire que l'histoire n'a pas produit qu'un cadre matériel d'exercice pour des activités professionnelles, celles des enseignants chercheurs et des chercheurs en sociologie, irréductibles à toute autre. Elle a également produit tout un ensemble de représentations qui font aussi le métier. Être partie prenante de ce métier c'est devoir s'aligner sur un certain nombre de représentations et de « bonnes pratiques ». Ce faisant, les sociologues que la thèse d'Elisabeth Teissier choquait contribuaient activement à valider dans son évolution l'organisation de leur domaine d'activité, prenant leur part dans le travail d'affirmation d'une définition de ce qu'est la sociologie, ce qui n'est pas tout à fait détachable de ce qu'elle doit ou devrait être à leurs yeux, conformément à la manière dont ils y ont été formés. En somme, le rappel des circonstances du déclenchement et du déroulement même de cette affaire aux forts retentissements (des échanges plus ou

moins cordiaux entre collègues aux textes des uns et des autres témoignant de prises de position sur le métier de sociologue, jusqu'à la fondation de l'Association française de sociologie) a été un bon moyen de mettre en énigme la question de savoir pourquoi la sociologie existe en France, en 2000 comme aujourd'hui, à savoir comme une institution, c'est-à-dire à la fois sous les formes multiples de réalités organisées (départements universitaires, laboratoires, emplois et carrières professionnelles de fonctionnaires de catégorie A, etc.) et sous la forme de dispositions chez des individus prêts à prendre fait et cause pour elle. Les réactions outrées à la thèse d'Elisabeth Teissier pouvaient permettre de saisir sur le vif ce qu'a produit l'histoire en matière de pratiques sociologiques dans le champ académique. Le métier de sociologue trouvait, par la voix de certains de ses représentants et dans le cadre de cette controverse, l'occasion de revendiquer une pratique rigoureuse de la recherche et de prétendre être une science, s'organiser comme une profession.

Pour une nouvelle sociologie des sociologues

On aura compris que la thèse, soutenue au milieu des années 2000, a principalement consisté à questionner les frontières du métier de sociologue dans l'espace académique français cent ans après la parution des Règles de la méthode sociologique. On s'y est efforcé de montrer que ces frontières devaient être décrites comme le produit d'un progressif processus de structuration (dit d'autonomisation, de professionnalisation ou encore d'institutionnalisation) autour de ressources spécifiques, c'est-à-dire de ressources irréductibles à tout autre domaine d'activité, de ressources en lien immédiat avec l'exercice de la discipline. Mais ce n'est pas le seul aspect sur lequel porte la thèse, qui s'interroge aussi à propos de frontières internes à cet espace. Est-ce que l'espace disciplinaire qu'on appelle « sociologie » est véritablement unifié sous l'effet, historiquement, de la standardisation (relative) des voies qui mènent à son exercice à partir des années 1990 ? Est-ce que l'élévation considérable entre les années 1950 et les années 1990 des exigences spécifiques qui sont faites à tout aspirant aux postes universitaires en sociologie annule toute différence et uniformise les espaces disciplinaires et de travail de tous les sociologues ?

Dans l'ordre des différences perdurant en dépit des profonds changements qui ont affecté l'organisation des activités sociologiques dans le monde académique français entre les années 1960 et les années 2000, je distingue dans la thèse (en m'appuyant principalement sur les données produites par le biais de mon enquête par questionnaire) deux aspects à travers lesquels, d'ailleurs, l'enquête pourrait être reprise et actualisée. D'une part, l'incidence de la nature de l'établissement dans lequel la sociologie est

enseignée sur la manière d'envisager le métier de sociologue et des conditions qui sont objectivement faites à son exercice (Université, IUT, Écoles normales supérieures, etc.). D'autre part, je remarque que les conditions à l'accès à un emploi de sociologue (à l'Université aussi bien que dans les organismes publics de la recherche) qui paraissent standardisées voisinent avec la capacité pratique, fruit de parcours diversement « profitables » (Paris versus province, Grandes écoles versus Université) parmi les détenteurs du titre de docteur en sociologie, à se faire valoir. Enfin, la prise en compte de la variable du genre, en particulier pour les générations recrutées à partir des années 1990, serait un élément à prendre en compte – ce que je ne fais pas dans la thèse – dans l'analyse du processus d'institutionnalisation de la sociologie, y compris tel qu'il s'est poursuivi depuis. Est-ce que la féminisation du corps des enseignants et des chercheurs en la matière modifie les représentations du métier ? Pratiquement cette féminisation en bouscule-t-elle ou pas l'exercice ? Il me semble que ce sont là, entre autres, des aspects qui pourraient nourrir à nouveaux frais un questionnement à propos de la sociologie comme institution aujourd'hui. Dans un esprit d'« auto-exemplification », pour parler comme Merton, qui consisterait à appliquer à cette institution les outils et les termes qu'elle a contribué à forger pour étudier les institutions en général, ce questionnement pourrait permettre d'y intéresser un cercle plus large que les seuls spécialistes du domaine de la sociologie et des sociologues. Il désenclaverait des questions qui ne devraient pas être réservées aux seuls « professionnels de la profession ».



Gérald Houdeville,
Le métier de sociologue en France depuis 1945. Renaissance d'une discipline
Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2007.

Sociologie et philosophie : question de géopolitique

Louis Pinto

La constitution d'une science de la société au 19^e siècle n'a pu manquer d'avoir des conséquences sur la division du travail intellectuel (l'expression est employée par Weber aussi bien que par Durkheim) et la philosophie s'est trouvée concernée au premier chef puisqu'elle voyait menacé son monopole ancien et incontesté des discours sur l'homme et sur le monde social. Considérations théoriques et considérations proprement disciplinaires se sont trouvées étroitement liées. C'est peut-être en France que cette confrontation s'est manifestée sous la forme la plus claire. C'est là en effet que le recrutement de philosophes universitaires dans la nouvelle discipline a été le plus important, alors que dans plusieurs pays, la sociologie s'est souvent développée parmi des réformateurs, des philanthropes, des journalistes, des fonctionnaires animés par des préoccupations de nature éthique et politique. L'origine philosophique de la plupart des sociologues français a pu agir au moins de trois manières différentes : dotés d'une culture de type disciplinaire, avec ses traditions et ses problèmes spécifiques, ils n'avaient pas à trouver d'autre justification à leur activité que l'intérêt pur pour la connaissance ; ils disposaient d'un capital intellectuel qui leur permettait d'affronter les philosophes sur le terrain de la théorie et de doter la nouvelle discipline d'un programme ambitieux ; ils pouvaient espérer obtenir des débouchés dans l'institution universitaire. De leur côté, les philosophes ont été conduits à prendre acte de l'état nouveau de la division du travail et ils l'ont fait en fonction de leur propre équipement, c'est-à-dire en fonction des problématiques philosophiques et des instruments qu'ils pouvaient mobiliser.

Stratégies sociologiques

Pour évoquer les stratégies de sociologues, je voudrais prendre le cas de Durkheim, non par piété obligée envers ce père fondateur, mais parce qu'il me semble illustrer particulièrement bien le registre des prises de position sociologiques à l'égard de la philosophie. « Nous sommes loin du temps, écrit-il, où la philosophie était la science unique ; elle s'est fragmentée en une multitude de disciplines dont chacune a son objet, sa méthode, son esprit »¹. Le propos de Durkheim vise à imposer le débat sur un

terrain où prévalait l'évidence de la domination d'une discipline sans rivale sérieuse. On peut distinguer trois ou quatre prises de position différentes. La revendication minimale est celle d'une sorte de droit à l'autonomie : il s'agit de la délimitation des attributions respectives des disciplines, accompagnée d'une abstention réciproque à empiéter sur celles de l'autre partie. En diplomatie, on appellerait ça le respect des frontières. Cela signifie que, comme il est dit dans la conclusion des *Règles*, la sociologie « est indépendante de toute philosophie », qu'elle « n'a pas à prendre parti entre les grandes hypothèses qui divisent les métaphysiciens » et, par exemple, qu'« elle n'a pas plus à affirmer la liberté que le déterminisme ». C'est la discipline dominée qui a le plus à gagner dans cet engagement réciproque face à des philosophes tentés de sommer les sociologues de répondre à leurs questions ou de leur imposer une théorie. En fait, Durkheim ne s'en est pas tenu à cette ligne défensive : une deuxième stratégie, ouvertement offensive, consiste à prendre position sur le travail du philosophe auquel il est reproché une prédilection pour l'abstraction. Dans un passage polémique de l'introduction à la *Division du travail social* (supprimé dans les éditions ultérieures), il dénonce la prétention des philosophes à faire entrer les faits sociaux qui les occupent particulièrement, les faits moraux, dans des pures notions dépourvues de fonction cognitive : « Tous [rationalistes et empiristes] font abstraction de la réalité existante [...] On passe en revue rapidement les devoirs les plus généraux ; mais on ne sort pas des généralités, et d'ailleurs, il s'agit beaucoup moins de procéder à une vérification en règle que d'illustrer par quelques exemples la proposition abstraite que l'on a commencé par établir »². Il invite à en finir avec « l'ère des constructions et des synthèses philosophiques », avec les « brillantes généralités », les « examens sommaires » et les « intuitions rapides ». Et il souligne que la nouvelle discipline n'a pas à mimer la discipline établie : « il faut qu'elle [la sociologie] aspire à devenir autre chose qu'une forme originale de la littérature philosophique »³. Il va même chercher à mettre en lumière de façon précise des travers de l'habitus philosophique qui sont grossis chez les étudiants : culte du brillant et de l'originalité, formalisme métaphysique (par opposition au réalisme scientifique), tendance au mysticisme, goût de ce qui est *a priori*, indépendant

1 Émile Durkheim, *De la Division du travail social*, Paris, PUF, 1967, Introduction, p. 2.

2 Émile Durkheim, *Textes*, tome 2, V. Karady (éd.), Paris, Éditions de Minuit, 1975, p. 270.

3 Émile Durkheim, « Préface au *Suicide* », *Textes*, tome 1, *op. cit.*, p. 44-45.

de l'expérience. Troisième stratégie : l'exportation d'outils sociologiques sur le terrain des philosophes, manière d'exprimer un respect pour la démarche philosophique que Durkheim est loin de contester dans son principe. Affranchie des tentations « littéraires » qu'elle a pu susciter, sinon justifier, la philosophie pourra trouver dans « l'émancipation de la sociologie » une chance de renouvellement : « la sociologie, à mesure qu'elle se spécialisera, fournira des matériaux plus originaux à la réflexion philosophique »⁴. Une dernière stratégie consiste à jouer au philosophe en important des concepts et des schèmes d'analyse philosophique sur le territoire du sociologue : c'est le cas dans l'article « Représentations individuelles et représentations collectives » dont le propos est d'assurer les fondements théoriques de la nouvelle discipline. Mais, au lieu de traiter de la question de la définition des « faits sociaux », comme il l'avait fait dans les articles méthodologiques antérieurs, Durkheim s'attache à l'analyse du thème éminemment philosophique de la représentation. Il veut montrer que, loin d'imposer des prises de position matérialistes, la sociologie est parfaitement compatible avec le cadre problématique dominant, celui de la tradition idéaliste. La spécificité du social est démontrée grâce à une transposition des attributs du sujet individuel, psychologique à un sujet collectif : la représentation individuelle est irréductible au substrat organique dont elle émerge et cette émergence peut permettre, par analogie, de penser le social comme représentation collective irréductible à son substrat individuel. La sociologie va plutôt, dit Durkheim, dans le sens d'un « hyper-spiritualisme », ce qui devrait rassurer les philosophes. Ce n'est peut-être pas ce qu'il a écrit de mieux... Avait-il vraiment besoin de défendre la sociologie de cette manière ?

La question de fond qui est posée par cette prise de position est de savoir dans quelle mesure un sociologue doit « philosopher » et ce que cela peut signifier. De deux choses l'une : ou bien, il aborde une interrogation de type philosophique à partir de sa pratique de sociologue qui sollicite une telle interrogation ou bien, il cherche à prendre la place du philosophe, au risque de tomber dans une vision de surplomb. Il est intéressant de voir comment Pierre Bourdieu envisageait ce dilemme dans *Médiations pascaliennes* : « Si je me suis résolu à poser quelques questions que j'aurais mieux aimé laisser à la philosophie, c'est qu'il m'est apparu que, pourtant si questionneuse, elle ne les posait pas »⁵. Il ne s'agissait pas pour lui de proposer une nouvelle théorie philosophique mais seulement une « philosophie négative » servant à clarifier un ensemble de questions suscitées par les travaux entrepris : il en va ainsi pour l'analyse de la posture scolastique et de ses implications pour le travail empirique. Mais Bourdieu pensait aussi que l'apport des sociologues peut être d'ordre proprement

philosophique et ne constitue pas un « simple préalable qui ne ferait qu'introduire à une critique proprement philosophique plus radicale et plus spécifique » : « il n'est pas d'activité plus philosophique [...] que l'analyse de la logique spécifique du champ philosophique et des dispositions et des croyances socialement reconnues comme « philosophiques » qui s'y engendrent et s'y accomplissent »⁶. La sociologie de la philosophie n'est « pas que » de la sociologie. Cela signifie que la frontière entre ce qui est réputé « interne » (la philosophie) et ce qui est réputé « externe » (les sciences positives) n'est pas fixée une bonne fois pour toutes selon des critères univoques.

Stratégies philosophiques

On peut constater d'emblée une dissymétrie des deux disciplines : la philosophie traite de normes et de valeurs alors que la sociologie s'occupe de faits connaissables empiriquement. La première stratégie qui s'impose aux philosophes, la plus radicale, est l'antinaturalisme philosophique qui repose sur la distinction entre la validité intrinsèque d'un énoncé (comme une proposition mathématique) et ses conditions factuelles de formation. En Allemagne, le naturalisme avait pour modèle au 19^e siècle le « psychologisme » qui visait notamment à réduire la logique aux lois du fonctionnement de l'esprit. Il a été combattu par Frege et par Husserl. Contre la sociologie également, les philosophes pouvaient réactiver l'argumentaire antinaturaliste selon lequel les sciences, en raison de leur « naïveté » consubstantielle, ne peuvent trouver en elles-mêmes les fondements ultimes de leur objectivité. Une manière de les « fonder » a été l'invention de la problématique d'autrui que les philosophes d'inspiration phénoménologique ont adorée, d'abord en Allemagne puis en France. Il s'agit de montrer que le social ne peut être fondé de façon autonome (« expliquer le social par le social ») car il présuppose quelque chose qui n'est pas de l'ordre des faits empiriques : la relation primordiale (« transcendante ») entre consciences.

Quelques décennies plus tard (1983), la création du Collège international de philosophie, lieu de l'avant-garde institutionnalisée, est l'occasion d'un manifeste où il est question, de façon presque exclusive, de géopolitique philosophique. Dans le passage consacré à la sociologie, le sociologue est caractérisé par la recherche de « résultats ». Quant au philosophe, il « cherche lui aussi à formuler des résultats ; mais son investigation ne commence vraiment qu'avec l'analyse des réquisits de l'interrogation... ». Les sciences humaines sont vues comme coincées ou « hésitantes entre la fonction sérieuse, mais limitée et peu gratifiante, de disciplines positives d'observation et la fonction de substitut modeste, mais combien efficace et exaltante,

4 Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1981, p. 140.

5 Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, *Ibid.*, p. 9.

6 *Ibid.*, p. 40 et 41.

d'un Savoir philosophique, reconnu définitivement défaillant »⁷. Formulation un peu confuse qui sollicite une paraphrase plus claire : les sciences humaines sont bien à leur place dans le registre de l'« observation » ; elles ne s'y tiennent pas car elles sont secrètement animées par un fantasme, celui de se hisser à la place d'une philosophie tenue pour obsolète.

Une deuxième stratégie repose sur une exportation des instruments proprement philosophiques dans la connaissance du monde social : elle consiste à affirmer le primat d'une logique spécifique non réductible à l'objectivation scientifique dénoncée comme « positiviste ». Le monde socio-historique ne peut être traité à la façon des objets de la nature envisagés par un sujet en surplomb. Cette ligne dualiste a été illustrée par Dilthey, grand adversaire de Comte et de Stuart Mill (et défenseur d'une tradition intellectuelle purement allemande). Il pensait trouver dans le « sens » et la « compréhension » les armes d'une « herméneutique » permettant d'interdire de rabattre l'esprit sur la nature, le sujet sur l'objet. Une autre lignée anti-objectiviste et anti-positiviste se réclamait de la « dialectique » hégéliano-marxiste qui est censée accéder au point de vue de la « totalité » contre les visions unilatérales et partielles. De Georg Lukacs à Jean-Paul Sartre en passant par la « Théorie critique » de Francfort, on retrouve cette autre forme de dualisme : la philosophie est le vrai savoir permettant de dépasser la science ordinaire vouée à une description superficielle des phénomènes socio-historiques qui est propre aux sciences positives. Il est intéressant de noter qu'un auteur comme Sartre a combiné dans *Critique de la raison dialectique* les deux formes d'anti-objectivisme, l'une d'ascendance diltheyienne et l'autre d'ascendance hégéliano-marxiste. Une troisième stratégie consiste dans l'importation en philosophie du terrain de la science sociale : il s'agit de l'invention d'un *ersatz* philosophique de sociologie qui vise à montrer que le travail est mieux fait quand, délesté des lourdeurs de l'administration de la preuve scientifique, il est confié aux philosophes eux-mêmes. Un exemple est fourni par le Sartre de la *Critique* dans ses analyses fondées sur les notions de groupe et de série. Mais les philosophes ne disent pas toujours ce qu'ils font et ils évitent de « se situer » par rapport aux spécialistes des sciences de l'homme, à la façon de Michel Foucault pour qui la « généalogie », sorte d'hybride historico-philosophique, était tacitement exemptée du régime ordinaire des sciences humaines. Dans la sociologie de substitution des philosophes, le monde social est souvent pensé à travers un mythe des deux humanités, fondé sur l'opposition philosophique entre l'authentique et l'inauthentique. Illustration parmi d'autres : la schizanalyse dans l'*Anti-Œdipe* de Gilles Deleuze et Félix Guattari visait à briser le cercle Marx-Freud (intérêt versus désir), à penser les agents sociaux comme des « machines désirantes » et à les classer selon une ligne de démarcation schizo/parano,

"Dans la sociologie de substitution des philosophes, le monde social est souvent pensé à travers un mythe des deux humanités, fondé sur l'opposition philosophique entre l'authentique et l'inauthentique."

avec d'un côté, la liberté, la créativité, la dissidence et de l'autre, la loi, l'ordre, le contrôle. Le moi du philosophe, libre et libéré, restait reconnaissable (un peu comme dans la devinette « cherchez Charlie ») dans la foule des machines désirantes.

L'état actuel des relations entre sociologie et philosophie ne peut être envisagé, du moins en France, sans prendre en compte la structure du champ des disciplines dites de sciences humaines. L'apparition d'un marché éditorial et médiatique des essais combinée à la stagnation des recrutements universitaires favorise des stratégies d'innovation consistant notamment à sortir des frontières de disciplines (ce qui peut aller de pair dans le champ académique avec le contrôle très orthodoxe exercé par les occupants des positions sur les entrants).

La philosophie est dans une position ambiguë de discipline noble mais de plus en plus concurrencée par les sciences empiriques d'un côté, et par l'essayisme d'apparence philosophique de l'autre. Le talent individuel n'est pas en cause, mais plutôt le répertoire des stratégies disponibles. Le « social » peut être investi par de jeunes philosophes de différentes manières : les plus académiques se portent vers l'épistémologie et l'ontologie, sans référence à l'état des travaux en sciences sociales ; d'autres vers un métadiscours « théorique » qui propose des considérations ambitieuses sur la modernité et les questions « nouvelles » (féminisme, écologie...) ; un sous-groupe d'orientation plus empirique se consacre assez librement, sous le terme vague d'« anthropologie », à une sociologie qui ne dit pas son nom. Les sociologues peuvent également se risquer, avec plus ou moins de compétence, sur un terrain étranger à travers des stratégies de montée en généralité qui trouvent des points d'application dans des domaines telles que l'épistémologie de la discipline, l'ontologie des êtres sociaux, etc.

Toute la question est de savoir dans quels cas on a affaire, en chacune des disciplines, à une interdisciplinarité méthodique et raisonnable ou, simplement, à un brouillage des frontières et des esprits. Est-ce que l'élévation considérable entre les années 1950 et les années 1990 des exigences spécifiques qui sont faites à tout aspirant aux postes universitaires en sociologie annule toute différence et uniformise les espaces disciplinaire et de travail de tous les sociologues ?

7 François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye, Dominique Lecourt, *Le Rapport bleu. Les sources historiques et théoriques du Collège international de philosophie*, Paris, PUF, 1998, p. 84.

Les rencontres "Lire les sciences sociales"

Gérard Mauger



Gérard Mauger © Ministère de l'Éducation nationale.

J'ai co-organisé avec Louis Pinto les rencontres « Lire Les Sciences sociales », dont Monique Bidault a longtemps assuré le secrétariat permanent. Sans pouvoir le montrer¹, je pense qu'elles étaient un rendez-vous assez régulièrement suivi par une génération de sociologues (celle de nos doctorants) : ne serait-ce qu'à ce titre, il me semble qu'elles peuvent intéresser la génération des doctorants d'aujourd'hui².

Une « éthique de la critique »

La première de ces rencontres « Lire Les Sciences sociales » eut lieu en novembre

1989. Mensuelles, elles se sont poursuivies à peu près régulièrement jusqu'en 2013³. Elles étaient le plus souvent organisées autour de deux livres proches par leurs domaines d'investigation ou leurs enjeux théoriques.

L'originalité de ces rencontres résidait dans leur organisation : les ouvrages étaient présentés en présence des auteurs par d'autres chercheurs familiers des objets et/ou des enjeux abordés. Il s'agissait, dans ces présentations, de rendre compte de l'objet, de la démarche, des conclusions de l'ouvrage présenté et d'engager un débat critique avec le public et, bien sûr, avec l'auteur invité à rectifier ou compléter la présentation faite de son travail et à répondre aux questions posées. La coprésence des auteurs du livre et de sa présentation publique distinguait ces rencontres à la fois d'un « séminaire » où l'auteur présente ses travaux, de la pratique du « compte-rendu » dans les revues savantes ou de « l'expertise » anonyme aujourd'hui banalisée par les mêmes revues qui font l'ordinaire de la sociabilité savante des chercheurs en sciences sociales. Elles cherchaient ainsi à mettre en place une forme de controverse scientifique sans complaisance ni polémique, sans flagornerie ni autocensure et à définir ainsi pratiquement « une éthique de la critique » et une conception partagée de la « valeur scientifique », somme toute assez simple, qu'Alain Supiot rapproche des conditions de la vérité en droit : « il faut prouver les faits qu'on allègue ; il faut les interpréter ; et il faut soumettre ces découvertes à l'épreuve de la contradiction »⁴.

Une instance autonome de réception critique

Ces rencontres ont accueilli des auteurs consacrés : Pierre Bourdieu avait accepté de répondre à nos questions à l'occasion de la

1 Nous n'avons malheureusement conservé ni les feuilles de présence, ni les enregistrements des rencontres.

2 L'hypothèse de générations successives de chercheurs supposerait de mettre en évidence des « modes de génération » distincts (en particulier sous l'angle des conditions d'accès à l'ESR).

3 Après deux tentatives qui se sont enlisées assez rapidement avec Michel Daccache, puis avec Cécile Barth-Rabot, Wenceslas Lizé et Stanislas Morel, nous envisageons, Louis Pinto et moi, de les reconduire prochainement avec François Denord.

4 Alain Supiot, *Le travail n'est pas une marchandise. Contenu et sens du travail au XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Collège de France, 2019, p. 42.

publication de *Réponses. Pour une anthropologie réflexive* en 1992⁵, puis de celle des *Méditations pascalienues* en 1996⁶. La publication en 1988 des 4 tomes des *Dits et Écrits* de Michel Foucault avait été l'occasion d'une rencontre à l'ENS où nous avons reçu Daniel Defert⁷. D'autres professeurs au Collège de France ont participé à ces rencontres : Maurice Agulhon, Roger Chartier, Philippe Descola, Pierre Rosanvallon et Alain Supiot. Parmi les chercheurs étrangers, Jürgen Kocka, Martin Warnke, Wolf Lepenies, Abram de Swaan, Jack Goody et Eric Hobsbawm (à l'occasion de la parution de *L'Âge des extrêmes*⁸) avaient répondu à notre invitation. Mais elles ont également accueilli beaucoup de jeunes chercheurs.

Au fil du temps, la notoriété progressivement acquise par ces rencontres, dont témoignent l'audience conquise et la liste des auteurs et présentateurs accueillis, a fait de « Lire Les Sciences Sociales » une instance autonome de réception critique des recherches en sciences sociales et, ce faisant, un lieu de consécration intellectuelle. Rétrospectivement, il me semble que si beaucoup d'autres livres auraient mérité d'être présentés, ceux que nous avons retenus, pour certains il y a plus de trente ans, ont bien résisté à l'épreuve du temps : nous les présenterions encore aujourd'hui⁹.

Force est néanmoins de reconnaître que nous avons échoué dans notre intention de contribuer à la diffusion des sciences sociales au-delà du monde universitaire. En dépit de nos efforts, le public (nombreux) de ces rencontres est resté circonscrit à des « professionnel(le)s » des sciences sociales (chercheurs et enseignant(e)s) et à des doctorant(e)s. Sans doute faut-il supposer qu'outre l'intimidation qu'exercent le CNRS ou l'Université sur les profanes (« le niveau » supposé requis impose une « barrière »), l'attrait de sciences sociales qui remettent en cause les idées reçues et les convictions premières (i. e. « le sens commun » ou « la sociologie spontanée ») suppose à la fois du temps et des dispositions qui inclinent à voir le monde sous un autre jour, une sorte de « bonne volonté sociologique » que ces rencontres cherchaient précisément à transmettre. Le défi reste entier : comment inventer un dispositif qui permette de confronter le point de vue de la recherche à l'expérience des profanes dont on souhaiterait capter l'attention ?

« Ni théorie sans terrain, ni terrain sans théorie »

Bien que les livres présentés étaient pour la plupart récents (sans exclure toutefois quelques « classiques », comme Max Weber ou Norbert Elias), nous n'avions ni l'intention ni la prétention de suivre pas à pas « l'actualité des sciences sociales » telle que la définissent les médias. Outre que rien n'assure que l'intérêt des journalistes (ce qu'ils encensent et ce qu'ils ignorent) coïncide avec le nôtre, la temporalité de la recherche et celle de l'actualité ne sont pas synchrones : il faut du temps pour que les chercheurs aient quelque chose à dire de ce qui fait « l'actualité ».

Si la sociologie était surreprésentée, il s'agissait bien de « sciences sociales » : sociologie, science politique, histoire, ethnologie, psychologie, économie, philosophie. De même, en dépit de la rareté des traductions, il s'agissait aussi, dans la mesure du possible, de lire les travaux de chercheurs étrangers. Prenant au sérieux les incitations souvent incantatoires à l'interdisciplinarité et à l'internationalisation des recherches, ces rencontres cherchaient à faciliter pratiquement la circulation des concepts et des schèmes de pensée par-delà les frontières nationales et disciplinaires. De ces partis pris, résultent la dispersion sinon l'éclectisme apparents des recherches présentées et discutées. La ligne directrice de ces rencontres n'était évidemment pas thématique. Sans doute peut-on soupçonner nos choix d'être ceux d'une « école » : celle de Bourdieu et du Centre de Sociologie Européenne. En fait, je pense que ces choix répondaient à une conception du « métier de chercheur » que résume la formule : « ni théorie sans terrain, ni terrain sans théorie ». Il se trouve que cette ligne directrice est aussi celle d'une école, sans être pour autant dogmatique ou sectaire. Mais il est vrai, par ailleurs, que nous avons pris le parti - peut-être à tort ? - d'éviter la polémique.

Le « sens du problème »

À l'intention des lecteurs de sciences sociales d'aujourd'hui, je voudrais tenter de préciser cette conception du métier de chercheur qui guidait le choix des recherches présentées. Prendre au sérieux « la recherche », c'est peut-être s'intéresser à ce qu'est et ce qui fait « une découverte »¹⁰. La lecture assidue de recherches en sciences sociales suggère qu'elle résulte souvent de la transposition de schèmes d'explication d'un

5 Gérard Mauger et Louis Pinto, « Questions à Pierre Bourdieu », Vol. 1, p. 309-332.

6 Gérard Mauger, Louis Pinto, Jean-Jacques Rosat, « Questions à Pierre Bourdieu », Vol. 3, p. 197-223.

7 Louis Pinto, Gérard Mauger, Remi Lenoir, Annie Collovald, « À propos de Michel Foucault », Vol. 3, p. 115-173.

8 Eric Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XXe siècle (1914-1991)*, Bruxelles, André Versailles, 2008. Malheureusement nous n'avons pas conservé la trace de cette rencontre mémorable.

9 Les comptes-rendus ont été publiés en 6 volumes pour la période 1989-2013 aux éditions Belin pour les deux premiers, aux éditions Hermès Science, pour le troisième, aux éditions de la Maison des Sciences de l'Homme pour les trois derniers.

10 Il n'est pas interdit de penser que « la découverte » puisse être le but de la recherche scientifique...

domaine d'investigation à un autre¹¹. Dans cette perspective, l'essentiel est sans doute d'acquiescer ce que Bachelard désignait comme le « sens du problème », c'est-à-dire la capacité de répondre à une question du genre : « de quoi ce cas est-il le cas ? » et de pouvoir ainsi rapprocher le cas étudié de cas apparentés. C'est pourquoi ces rencontres étaient focalisées sur le *modus operandi* propre aux recherches présentées et, en définitive, sur une conception implicite du métier qui présidait au choix des recherches présentées.

Cet intérêt pour le *modus operandi* supposait la possibilité de transposer des schèmes d'interprétation, *mutatis mutandis*, d'une société ou d'une époque à une autre, de haut en bas de l'espace social et d'un domaine de pratiques à un autre, c'est-à-dire l'existence de régularités (sinon de lois) des phénomènes sociaux étudiés, quitte à devoir les styliser en retenant tel ou tel aspect d'un réel nécessairement inépuisable et à devoir adapter, rectifier, préciser, compléter les schèmes transposés. Dans cette perspective, les concepts et des schèmes d'interprétation construits par et pour la recherche permettent à la fois de construire de nouveaux objets et de transférer dans de nouveaux domaines d'investigation le

savoir accumulé dans des recherches antérieures.

La « construction d'objet »

En d'autres termes, le choix des recherches présentées était guidé par leur souci de « construction d'objet »¹². Dans le sillage du *Métier de sociologue*¹³, il impliquait la construction d'une problématique provisoire guidée par la transposition de schèmes d'interprétation d'un espace de pratiques à un autre et soutenue par la conviction (empruntée à Claude Bernard) que « si l'on ne sait pas ce qu'on cherche, on ne voit pas ce qu'on trouve ». Problématique provisoire soumise à l'épreuve de l'enquête et révisée autant que nécessaire au fil des investigations.

À l'encontre de la confusion banale entre la recherche scientifique et les jeux artistiques (ou philosophiques) et leurs enjeux, ces rencontres supposaient, en définitive, le caractère « cumulatif » de la recherche en sciences sociales, c'est-à-dire aussi un « progrès » possible inhérent à leur revendication de scientificité¹⁴.

11 A contrario, la spécialisation thématique qui dispense d'avoir à acquiescer le « droit d'entrée » propre à un nouveau domaine d'investigation, incline évidemment à la routine.

12 Voir Louis Pinto (dir.), *La Construction d'objet en sociologie. Actualité d'une démarche*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2020.

13 Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, Paris, La Haye, École Pratique des Hautes Études, Mouton and Bordas, 1968.

14 Voir Gérard Mauger, *Avec Bourdieu. Un parcours sociologique*, Paris, PUF, 2023.

Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les Sciences Sociales 1989-1992, Volume 1*, Paris, Éditions Belin, 1994.

Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les Sciences Sociales 1992-1994, Volume 2*, Paris, Éditions Belin, 1997.

Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les sciences sociales, Volume 3, 1994-1996*, Paris, Hermès Science Publications, 2000.

Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les sciences sociales, Volume 4, 1997-2004*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.

Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les Sciences Sociales, Volume 5, 2004-2008*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008.

Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les Sciences Sociales, Volume 6, 2008-2013*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013.

"Un moment sociologique" aux Editions du Seuil

Autour de Michel Crozier, Alain Touraine et Pierre Bourdieu

Olivier Bétourné

© Editions du Seuil / Bénédicte Roscot



Quand on m'a invité à apporter mon témoignage sur la place qu'occupait la sociologie aux Éditions Seuil lorsque j'en assurais la présidence, l'idée m'est venue d'élargir le champ d'investigation et de me pencher, pour commencer, sur les conditions d'installation d'un espace dédié à la sociologie dans la toute jeune maison qu'était le Seuil après la Deuxième Guerre mondiale. Sans renoncer à apporter mon témoignage direct, bien sûr, je me proposai d'examiner la meilleure façon de mettre en perspective les déterminants d'une association toujours fragile entre des chercheurs inscrits dans une perspective professionnelle et scientifique, d'une part, une maison d'édition à vocation intellectuelle et commerciale, de l'autre.

On me pardonnera de commencer par quelques éléments biographiques, mais je les crois utiles à la bonne compréhension des développements qui suivent. Les débuts de ma collaboration au Seuil

remontent à 1977 : cette année-là, tout juste libéré de mes obligations militaires, j'avais été recruté comme lecteur-pigiste par la prestigieuse maison d'édition (toujours dirigée par Paul Flamand et Jean Bardet, ses fondateurs intellectuels). En septembre 1978 on me proposa un statut d'« attaché de direction littéraire » (on dirait aujourd'hui « éditeur junior »), moyennant un vrai salaire cette fois, puis les choses allèrent très vite: après avoir dirigé plusieurs collections (1978-1984), puis assuré les fonctions de secrétaire général de la maison (1984-1989), je fus nommé conseiller du Président pour le développement des essais (1989-1993). Et puis j'ai quitté la rue Jacob après quatorze ans de bons et loyaux services, prenant acte d'un désaccord persistant avec la nouvelle direction, avant d'être rappelé ... dix-sept ans plus tard (2009) : j'accédaï alors à la présidence. Je dirigerais ma maison de cœur jusqu'au printemps 2018¹.

Pendant ces vingt-cinq années de travail rue Jacob, j'ai côtoyé, édité, noué des relations de proximité avec quelques-uns des intervenants majeurs dans le champ de la sociologie en France, et notamment avec Michel Crozier, Alain Touraine et Pierre Bourdieu. Mais aussi avec les éditeurs qui, au Seuil, avaient été les pionniers du domaine. C'est donc logiquement autour de ces trois personnalités et de leurs « officiers traitants », comme disait Jean-Marie Domenach, que s'organisera ce témoignage. Tous les trois devenus mes amis quand tout les opposait.

**"La culture normalienne
nourrissait les joutes,
Sartre dominait, le petit
monde des
intellectuels
revendiquait son
autonomie et se défiait
des prétentions des
planificateurs
du renouveau et des
tenants de la politique
de parti."**

1 J'ai raconté toutes ces péripéties dans *La Vie comme un livre. Mémoires d'un éditeur engagé*, Paris, Philippe Rey, 2020.

Vocations sociologiques et renaissance d'une discipline

La guerre, l'occupation, la destruction des Juifs d'Europe avaient changé la donne en 1944. Et si les premiers pas du Seuil, en 1935, avaient été plutôt hésitants et clairement marqués à droite, la Libération offrait des perspectives bien plus riches au débat d'idées maintenant que la gauche politique et intellectuelle dominait. Emmanuel Mounier, le fondateur de la revue *Esprit* en 1932, avait fréquenté avec assiduité la petite équipe, qui, pendant l'Occupation, s'était attachée à réfléchir à la meilleure façon de relancer la machine éditoriale aussitôt la France libérée, et c'est très logiquement qu'il prit ses quartiers de directeur de collection au 27 rue Jacob, nouveau siège de la maison d'édition à partir de 1945. Là, au cœur de Saint-Germain-des-Prés, se croisaient toutes sortes d'intellectuels, de « modernisateurs », d'hommes qui allaient jouer un rôle significatif pendant les trente Glorieuses – Hubert Beuve-Méry, Philippe Viannay, François Bloch-Lainé, le jeune Senghor, notamment.

Une première collection, « Pierres vives », dirigée par Colette Magny, une proche d'*Esprit*, entreprit de publier, à partir de 1945, des travaux littéraires de grande qualité sous la signature de Maurice Nadeau, Pierre Klossowski, Umberto Eco, Roland Barthes. Mounier mourut en 1950, et ce fut un grand choc pour la maison. Il fut remplacé à la direction de la revue par Albert Béguin, directeur des « Ecrivains de toujours », lui-même secondé par Jean-Marie Domenach, un ancien résistant, maquisard du Vercors, intellectuel catholique clairement engagé à gauche. Frantz Fanon, Tibor Mende, Francis Jeanson : les publications de l'époque témoignent de l'engagement du Seuil en faveur de la décolonisation et de ce qu'on appellerait plus tard le « tiers-mondisme ».

Mais la Libération, c'était aussi la promesse d'un monde nouveau et l'engagement, pour les intellectuels, de contribuer à la construction d'une société plus juste. Le patronat avait largement collaboré, la classe ouvrière était identifiée à la résistance : le Conseil national de la Résistance (CNR) inscrivit à son programme « un plan complet de Sécurité sociale » tandis que le parti communiste entraît au gouvernement et qu'à gauche principalement, mais pas seulement, on mettait à l'agenda l'émancipation des femmes (auxquelles le général de Gaulle venait de reconnaître l'égalité politique par l'ordonnance du 21 avril 1944), la proclamation des droits de l'homme de deuxième génération (économiques et sociaux), l'amélioration du sort réservé aux exclus, l'ouverture de nouvelles perspectives à la jeunesse, l'investissement dans la recherche fondamentale. La France avait été durement frappée en son cœur économique, il était urgent de reconstruire de produire vite et en quantité, d'impulser le développement industriel : il fallait

redonner à la France libérée les moyens d'une ambition retrouvée. Et pour cela, la nation devait faire bloc et se réunir dans l'esprit qui avait présidé à la formation de la République, l'esprit de la Révolution française.

De ce moment historique si particulier, la recherche scientifique devait sortir transformée. Les disciplines universitaires, plus ou moins recroquevillée sur elles-mêmes avant la guerre, étaient appelées à participer à la relance et à la modernisation. Le CNRS, qui avait été créé en 1939, témoigne de cette évolution et de cette impulsion soudaine : le Centre fut ainsi complètement réorganisé à la Libération puis doté de moyens ambitieux lorsque le général de Gaulle revint au pouvoir en 1958. Les étudiants en sociologie nés dans les années 1920 trouveraient là un cadre particulièrement accueillant à l'heure de leurs premières recherches : tel serait le cas de Michel Crozier (1922-2013) et d'Alain Touraine (1925-2023) au tournant des années 1940 et 1950.

L'un et l'autre, Crozier surtout, s'étaient d'abord laissés bercer par les beaux jours de la Libération, par les promesses enchantées de l'engagement, par ces discussions interminables que l'on noyait la nuit venue dans les caves à la mode de Saint-Germain-des-Prés. La culture normalienne nourrissait les joutes, Sartre dominait, le petit monde des intellectuels revendiquait son autonomie et se défiait des prétentions des planificateurs du renouveau et des tenants de la politique de parti : la gauche intellectuelle en son âge d'or s'imposa ainsi comme le seul correctif véritable à la feuille de route que le Conseil national de la Résistance avait présenté à la nation et soumis à ses élites. D'un côté Sartre avec (puis contre) Camus, de l'autre le plan et les objectifs de production. Il aurait fallu être bien masochiste pour ne pas choisir les chemins de la liberté quand on était un jeune chercheur.

**"Crozier et
Touraine : deux
personnalités que
tout opposait, deux
cheminements distincts
vers la
reconnaissance
sociale via les mêmes
institutions – le CNRS, le
Centre d'études
sociologiques, et bientôt
les Editions du Seuil."**

Au sortir de la guerre, Michel Crozier, petit-fils de paysan et fils d'entrepreneur installé dans la banlieue parisienne, diplômé d'HEC en poche, prit d'abord plaisir, donc, à évoluer dans ce contexte de liberté retrouvée et d'irresponsabilité sociale, fort d'une première prise de contact avec les Etats-Unis où, écrivait-il, il avait conçu « une passion sans

nuance pour la liberté »². Mais il s'en lassa vite, et, après quelques publications d'articles dans les *Temps Modernes* et la lecture attentive du *Capital*, la rebuffade que lui infligea l'entourage de Maurice Merleau-Ponty l'incita à prendre ses distances avec les sartriens.

Et c'est assez naturellement du côté de la revue *Esprit*, à l'invitation de Jean-Marie Domenach, que Crozier se tourna. Certes, le marxisme ne dominait pas moins dans la revue de Mounier qu'aux *Temps modernes*. Mais l'atmosphère qui régnait au sein du Groupe *Esprit* correspondait davantage au caractère du jeune homme : il était timide, angoissé depuis ses jeunes années, les implacables hiérarchies « normaliennes » qui structuraient le milieu sartrien lui étaient insupportables. À *Esprit*, le bon usage de la rhétorique n'assurait pas nécessairement la victoire : l'expertise comptait aussi. Les débats y étaient plus sereins, plus feutrés, le bagage universitaire et scientifique pesait davantage : Crozier s'y sentit d'emblée plus à son aise, et qu'il eût rompu avec la foi chrétienne dans ses jeunes années ne pesa absolument pas dans sa décision³.

Crozier venait d'être admis au CNRS comme « attaché de recherches » grâce au soutien que lui avait apporté Georges Gurvitch, qui partageait alors l'enseignement de la sociologie à la Sorbonne avec Raymond Aron et la direction du Centre d'études sociologiques (CNRS) avec Georges Friedmann. Gurvitch était « un petit vieux monsieur fébrile » qui avait été impressionné par la qualité des articles que le jeune Crozier avait publiés aux *Temps modernes* – où il était surtout intéressé à publier lui-même, suggère méchamment Crozier dans ses *Mémoires*. C'est précisément, d'ailleurs, en tentant de faciliter le rapprochement de son mentor avec la revue de Jean-Paul Sartre que Crozier s'était heurté à la muraille Merleau-Ponty.

Sa première enquête d'attaché de recherches, Crozier la mena aux Chèques postaux en 1954. Les employés ont-ils une conscience de classe ? Telle était la problématique qui le guidait. À la même époque, associés eux aussi au groupe de Gurvitch et Friedmann, Alain Touraine lançait une grande enquête sur les ouvriers, Henri Mendras sur les paysans, Jean-Daniel Reynaud sur les syndicats. Le travail, les rapports au travail dans la société industrielle, la conscience de la place que chacun occupe dans les rapports de production, tels étaient les préoccupations centrales de la sociologie renaissante en France.

Alain Touraine avait été élevé dans un milieu éclairé. Son père était un médecin fort cultivé, les livres et la littérature avaient peuplé son quotidien dans ses années de formation. Élève de l'École normale supérieure à la Libération, lui aussi avait

baigné un temps dans la chaude atmosphère des premiers temps de la liberté retrouvée. Mais, comme Crozier, il s'en était vite détourné, pour des raisons toutefois assez différentes des siennes : Touraine voulait comprendre le monde pour le transformer, et les effets de manche au café de Flore lui étaient bien vite apparus comme le comble de la stérilité intellectuelle et sociale. L'action : voilà à quoi il aspirait. Et très vite il s'éloigna de Paris, avant même d'avoir soutenu sa thèse, pour explorer le monde du travail de l'autre côté du rideau de fer en construction : Hongrie, Yougoslavie. Il fit retour ensuite par le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, et là, il fit concrètement l'expérience de la vie de mineur⁴. C'est à la suite de cette expérience d'« établissement » que Touraine mit la société industrielle au cœur de sa réflexion théorique, avant de faire de la conscience de classe l'objet de ses premières investigations sociologiques. Sa rencontre avec Georges Friedmann le conduirait à passer finalement l'agrégation d'histoire via la rue d'Ulm, et ce fut l'ancien résistant qui le fit entrer au CNRS : il l'inviterait alors à intégrer le Centre d'études sociologique dirigé par Gurvitch et lui-même. Crozier et Touraine : deux personnalités que tout opposait, deux cheminements distincts vers la reconnaissance sociale via les mêmes institutions – le CNRS, le Centre d'études sociologiques, et bientôt les Éditions du Seuil.

C'est en menant son enquête sur les employés de bureau que Crozier, de son côté, avait commencé d'élaborer l'objet sociologique qui allait l'occuper toute sa carrière : comment s'expliquent le mal-être et les dysfonctionnements recelés par l'organisation du travail ? Aux chèques postaux, il avait découvert que les employés n'avaient aucune conscience de classe, que le concept de classe leur était même complètement étranger, comme il l'écrivait lui-même à l'heure des bilans⁵. En revanche, la panoplie de revendications qu'ils mettaient en avant à l'occasion de leurs rencontres avec lui mettaient en cause l'organisation en tant que telle, autrement dit l'administration en général et le cadre hiérarchique dans lequel évoluait les salariés aux Chèques postaux. C'était dit : Crozier consacrerait toute sa carrière de chercheur et de formateur à percer le mystère contenu dans la structure de ces organisations.

La sociologie au Seuil

C'est en 1959 que la sociologie, en tant que discipline universitaire, prit pied rue Jacob. Cette année-là fut en effet créée une nouvelle revue, *Sociologie du travail*, et c'est au Seuil, donc, qu'elle prit ses quartiers. Il s'agissait d'une publication trimestrielle, publiée par l'Association pour le développement de la sociologie du travail, dont le comité de direction était composé de Michel Crozier,

2 Michel Crozier, *Ma Belle époque. Mémoires*, 2 t., Paris, Fayard, 2002 et 2004, t. 1, p. 78.

3 *Ibid.*, p. 82.

4 Sur les années de formation d'Alain Touraine, on se reportera à Jean-Paul Lebel, *Alain Touraine : vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses, 2007. Voir aussi Alain Touraine, *Un Désir d'histoire*, Paris, Stock, 1977.

5 Michel Crozier, *op. cit.*, p. 92.

Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, et Jean-René Treanton (professeur de sociologie à Lille et l'un des fondateurs de la *Revue française de sociologie*, avec Jean Stoetzel, en 1960). Dans les années qui suivraient, *Sociologie du travail* publierait des articles de Pierre Bourdieu, Ralf Dahrendorf, Georges Friedmann, S. M. Lipset, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, Bruno Trentin, notamment, et il vaut la peine de relire le dépliant promotionnel que diffusa le Seuil quelques années après la création de la revue : il témoigne tout à la fois de la conjoncture qui l'inspira, des ambitions qui animaient ses fondateurs et des conflits potentiels que leur cohabitation dans un même comité de rédaction recelait :

"Pour Bourdieu, qui n'avait pas connu les délices de la Rive gauche d'après-guerre et ne présentait d'ailleurs aucune disposition pour y prendre du plaisir, l'Algérie fut une expérience décisive. C'est par elle qu'il se fit remarquer."

« La création en 1959 de *Sociologie du travail* manifestait l'essor de la sociologie industrielle en France. Dès l'origine, cette revue s'est donnée de sa spécialité une définition large et elle a publié des études sur les organisations, le pouvoir et le développement économique.

« Par la notion de travail, la revue exprime, certes, son intérêt pour les problèmes de l'industrie (attitudes au travail, formes d'organisation, relations industrielles), mais, plus encore, elle entend approfondir son choix en faveur de l'analyse socio-historique. Elle accueille donc des articles consacrés aux phénomènes d'organisation, aux modes de vie et même aux faits de culture pour autant qu'ils contribuent à la connaissance de la formation et de l'évolution des sociétés industrielles⁶. »

À l'évidence, les options intellectuelles de Crozier dominaient. Mais que venait faire Bourdieu dans cette galaxie ? Pierre Bourdieu, normalien lui aussi, était plus jeune que Crozier et Touraine, respectivement de huit et de cinq ans. Il était né en 1930 dans un petit village du Béarn, d'un père cultivateur devenu facteur-receveur et d'une mère élevée dans une famille de petits propriétaires terriens. Fruit typique de la méritocratie républicaine, il avait été reçu rue d'Ulm en 1951 et avait passé l'agrégation de philosophie trois ans plus tard. Inscrit en thèse sous la direction de Georges Canguilhem (une thèse de philosophie qu'il ne conduirait pas à son terme), il enseigna à Moulins avant d'être

mobilisé en Algérie, terre coloniale alors soumise au régime de la « pacification ». L'essentiel de ses contributions de l'époque, le jeune normalien devenu assistant à la Faculté des lettres d'Alger (1958-1960) les consacrerait à des travaux d'ethnographie.

Pour Bourdieu, qui n'avait pas connu les délices de la Rive gauche d'après-guerre et ne présentait d'ailleurs aucune disposition pour y prendre du plaisir, l'Algérie fut une expérience décisive. C'est par elle qu'il se fit remarquer. Ses articles de l'époque, jusqu'au milieu des années 1960, il les publia aussi bien aux *Temps Modernes* qu'à *Esprit*, dans *Etudes méditerranéennes* que dans *Sociologie du travail* ou dans la *Revue française de sociologie* ou *Etudes rurales*. Il n'appartenait à aucune école, il se voulait complètement indépendant. L'adhésion à un courant de pensée n'était pas une option pour lui.

À Paris, Crozier préparait maintenant sa thèse sous la direction de Gurvitch. Fort désormais de plusieurs enquêtes sur les organisations (les Assurances, le SEITA et la BNCI après les Chèques postaux), d'un long séjour aux Etats-Unis (côte ouest, côte est, retour par le Japon), il était bien décidé à marquer son territoire. Et dans cette perspective, il se débarrassa de son encombrant directeur de thèse et patron au CNRS, Georges Gurvitch. Celui-ci ayant demandé à son protégé de couper les ponts avec Georges Friedmann après que lui-même se fut brouillé avec lui, Crozier provoqua la rupture en signifiant à Gurvitch qu'il n'était pas question pour lui de s'éloigner de son « parrain » au CNRS. Et c'est Raymond Aron, le seul professeur à la Sorbonne (en dehors de Gurvitch) à être habilité à diriger des thèses de sociologie, qui prit alors Crozier en main.

Mais Crozier ne s'entendit pas avec Aron, et à l'heure de la constitution d'un groupe de travail que le maître se proposait de diriger lui-même, le professeur à la Sorbonne, comme il aimait à signer ses lettres, donna la prééminence à un jeune normalien de retour à Paris : Pierre Bourdieu. Le jeune surdoué fascinait véritablement Raymond Aron. Et c'est à lui que le maître désormais incontesté des études de sociologie à la Sorbonne confia le secrétariat général du Centre de sociologie européenne qu'il était en train d'installer à la VI^e section de l'Ecole pratique des hautes études, laboratoire auquel serait rattaché le groupe de travail qu'avait créé Crozier pour conduire ses propres travaux. Pour autant, Crozier ne serait pas oublié : il serait invité par Aron à animer, en compagnie de trois autres chercheurs (l'ethnologue Eric de Dampierre, Tom Bottomore et Ralf Dahrendorf), mais sous sa direction à lui, les *Archives européenne de sociologie*, créée en 1960, l'année même de l'ouverture du Centre de sociologie européenne. C'est ainsi que Crozier et Bourdieu apprirent, dans la rivalité, à se détester, et, pour cette raison même, à s'éviter le plus possible.

6 Dépliant promotionnel présentant *Sociologie du travail*, Seuil, 1966, archive déposée à l'IMEC (Fonds Éditions du Seuil), reproduit in Hervé Serry, *Les Éditions du Seuil. 70 ans d'histoire*, Paris Seuil/IMEC, 2008, p.87.

La préparation de la thèse fut un exercice plutôt périlleux pour Crozier, qui avait entrepris, à l'occasion d'un long séjour à Stanford, d'en travailler plusieurs chapitres en anglais. Il était en outre résolu à écrire ce travail à vocation académique comme un essai – un essai dont il assurerait lui-même la version française. Le travail empruntait beaucoup à la sociologie américaine, et notamment à l'idée de « rationalité limitée » (Herbert Simon) que Crozier résumait ainsi : « L'homme n'est pas capable de rationalité absolue. Pour résoudre un problème, il doit accepter la première solution satisfaisante qu'il rencontre. Ce qui est important, ce sont les critères de satisfaction qu'il va mettre en avant, et non pas la rationalité absolue du choix à effectuer⁷. »

Pour caractériser le problème fondamental de la bureaucratie à la française, Crozier s'inspirait de Tocqueville afin de mettre en valeur le choix permanent qu'avait fait la France de « placer le pouvoir de décision en un lieu où l'on ne disposait pas des informations nécessaires à la situation à propos de laquelle on devait décider, mais où l'on s'en tenait à une stricte neutralité »⁸.

Cette démarche empirique, nourrie de sociologie américaine, serait au cœur de la sociologie des organisations selon Crozier. Aron n'y entendait rien, Touraine non plus. L'un et l'autre, en toute conscience des raisons qu'ils avaient de combattre leurs idées respectives, relevaient de traditions classiques de la sociologie : si le débat entre eux s'en trouvait facilité, une démarche aussi novatrice que celle de Crozier leur demeurerait inaccessible. Quant à Bourdieu, grand lecteur de Durkheim, de Mauss et de Max Weber, cette vaine agitation autour des structures d'organisation publiques et privées dut probablement lui apparaître alors comme une nouvelle ruse de la raison libérale en quête d'hégémonie dans le contexte de la Guerre froide...

Négocié en priorité aux Presses universitaires de Chicago, *Le Phénomène bureaucratique* parut d'abord au Seuil en 1963. C'est Jean-Marie Domenach qui s'en fit le passeur bienveillant : le domaine des « sciences humaines » était placé depuis 1957 sous l'autorité de François Wahl, éditeur de Barthes et de Lacan, un croisé de l'édition soucieux d'installer au Seuil un espace homogène de publications nourries par le structuralisme (critique littéraire, psychanalyse, anthropologie, etc.), cette passion nouvelle à laquelle avaient succombé des secteurs entiers de l'université. Ce n'était donc pas de ce côté-là que la sociologie avait quelque chance de s'implanter rue Jacob, et il fallut à ses représentants accepter d'en rabattre : la sociologie – comme la philosophie politique, la science politique et les essais généralistes – devrait se contenter d'une place seconde au Seuil. Michel Crozier et Alain Touraine allaient bientôt prendre vivement ombrage de cette relégation qui, de fait, les contraignait

à vivre dans les marges d'une maison d'édition partie à la conquête de l'hégémonie intellectuelle.

Crozier et Touraine avaient appris à vivre ensemble au comité de rédaction de *Sociologie du travail*. Très différents l'un de l'autre – Touraine beau parleur et conquérant, Crozier toujours timide et mal à l'aise –, ils se complétaient assez bien, et tout en s'interrogeant, chacun de son côté, sur ce qui pouvait bien inciter l'autre à consacrer autant de temps à des travaux si futiles, ils se respectaient avec élégance. Pour l'heure, en ce début des années 1960, ils incarnaient à eux deux ce qu'il était convenu de nommer « la nouvelle sociologie » – Crozier plus « à droite », proche des mendésistes du Club Jean Moulin (dont les publications étaient elles aussi assurées par le Seuil) et des « modernisateurs » de la haute fonction publique, Touraine plus « à gauche », en phase avec le mouvement ouvrier et les contradictions de la société industrielle. Tous les deux, en outre, étaient d'infatigables voyageurs – tropisme américain et japonais pour Crozier, européen du sud et latino-américain pour Touraine.

Touraine lui aussi, et à l'invitation de Domenach encore, publia au Seuil son premier grand livre : *Sociologie de l'action* (1965), fruit de la thèse qu'il avait soutenue l'année précédente sous la direction de Raymond Aron, une séance qu'il avait vécue, comme Crozier, sur le mode de l'humiliation. À cette date, il avait quitté le CNRS pour la sixième section de l'École pratique des hautes études (1958). Au cœur du livre : le travail, les classes sociales, la bureaucratie, le mouvement ouvrier, la culture de masse. Il ne s'agissait plus pour lui, comme continuaient de le faire les « marxistes », de proclamer la soumission du mouvement de la société à celui de l'économie, mais de regarder la société comme un système d'actions où des intérêts concurrents se combattaient et se combinaient pour s'assurer du contrôle des instruments de la production et des produits du travail. Touraine nommait sa méthode d'analyse l'« actionnalisme ». Si Touraine mettait en cause le rationalisme libéral de son confrère au nom de la nécessité de canaliser les effets du marché par le volontarisme social, Crozier regardait la sociologie de Touraine comme la énième mouture d'un néo-marxisme dont les coutures craquaient de toutes parts.

Éditeur au Seuil

Puis vint Mai 68. Les événements trouvèrent Crozier professeur à Nanterre, Touraine dans son laboratoire de la sixième section, Bourdieu au Centre de sociologie européenne, sous la tutelle de Raymond Aron.

Michel Crozier fut l'une des grandes victimes de la révolte. S'arc-boutant à sa légitimité de professeur contre les étudiants qui venaient contester son cours à Nanterre, s'efforçant, avec une

7 Michel Crozier, *op. cit.*, p.198.

8 *Ibid.*, p. 199.

solide dose de maladresse, de faire bonne figure face à Dany Cohn-Bendit, le leader des contestataires, il retira de ce mois chaotique beaucoup d'amertume, et l'on peut dire que les derniers liens qui l'attachaient encore à la gauche politique furent rompus par les violences qui secouèrent alors le Quartier latin.

Alain Touraine, de son côté, vécut les mêmes événements dans l'enthousiasme, saisi par ce qu'il analysa très vite comme un redéploiement de la bonne vieille lutte des classes opposant désormais les nouveaux technocrates à tous ceux qui, au cœur de la société, subissaient les nouvelles aliénations – « professionnels », techniciens, jeunes travailleurs, étudiants- et se soulevaient maintenant contre la manipulation culturelle⁹.

Pierre Bourdieu, en ces circonstances troublées, fit preuve de circonspection. Actif dans les assemblées générales, travaillant au sein du Centre de sociologie européenne à rédiger des « dossiers » qui seraient aussitôt distribués sur les lieux de la contestation, il se défia d'emblée de la surenchère verbale qui s'était emparée de la rue et des lieux d'occupation à Paris. Mais il n'en rompit pas moins avec Raymond Aron qui avait pris fait et cause pour le retour à l'ordre, avant de s'employer un peu plus tard à expliquer la crise comme un effet « structural » du déclassement de la jeunesse¹⁰.

En apparence, rien ne changea du point de vue éditorial : Crozier et Touraine poursuivaient leur compagnonnage avec le Seuil, tandis que Bourdieu cheminait de son côté aux Éditions de Minuit, publiant ses livres dans « Le sens commun », la collection qu'il avait créée en 1965 à l'invitation de Jérôme Lindon. Pourtant, la violence du vent nouveau qui balaya les institutions culturelles tout au long des années 1970 allait bien vite bouleverser la donne.

Les Éditions du Seuil surent ouvrir portes et fenêtres à ce souffle inattendu. Elles publièrent les essais des leaders de la contestation étudiantes (Dany Cohn-Bendit et Alain Geismar, notamment), ouvrirent plus largement encore leur catalogue au tiers-mondisme militant (René Dumont, Jean Ziegler), inscrivirent leur engagement à gauche dans la continuité du soutien apporté dès 1954 à la lutte de libération nationale en Algérie, contre la torture et les exactions commises par l'OAS. Et puis, dans la deuxième moitié de la décennie, elles recrutèrent trois activistes issus de la génération de mai.

J'étais un de ceux-là, le plus jeune et le moins expérimenté des trois : j'avais tout juste 27 ans lorsqu'en 1978 le Seuil me proposa mon premier contrat de salarié. Jean-Pierre Barou, un ancien militant de la Gauche prolétarienne (GP) qui avait été associé à la fondation de Libération en 1975, était entré rue Jacob quelque temps auparavant, tout comme Olivier Rolin, ancien de la GP lui aussi et

associé de près, disait-on, à la Nouvelle résistance populaire, l'appareil « militaire » de l'organisation maoïste. Je m'étais pour ma part confronté à l'expérience du militantisme d'extrême gauche dans une autre organisation maoïste (marxiste-léniniste) pendant dix-huit mois (1973-74), sans pour autant renoncer à poursuivre mes études d'histoire après avoir décroché mon diplôme de Science-po (1972). Ma passion pour la théorie politique, la philosophie et l'histoire ne serait en rien entamée par cette rapide traversée du militantisme. Le Seuil était en cours de réorganisation depuis plusieurs mois à l'époque où j'y entrai. Et si François Wahl avait vu son magistère conforté à cette occasion, l'espace « politique » auquel nous fûmes associés, Rolin, Barou et moi-même, apporta un sérieux contrepoint à la pureté structuraliste à laquelle veillait avec tant de vigilance le grand maître des sciences humaines au Seuil.

Outre les trois jeunes novices issus de Mai que nous étions, siégeaient au comité « Politique » un certain nombre d'éditeurs plus ou moins intégrés à l'institution : Jean-Marie Domenach, Jacques Julliard, Michel Winock, Edmond Blanc (un dominicain défroqué qui avait rejoint le Seuil au début des années 1970), Jean-Claude Guillebaud et Jean-Pierre Dupuy (professeur à Polytechnique). Dans cette constellation, la responsabilité des livres de sociologie revenait à Jacques Julliard (et donc à moi qui l'assistais), Jean-Marie Domenach consacrant désormais l'essentiel de son activité d'éditeur à la dissidence soviétique.

Le centre de gravité de la maison se déplaça indiscutablement vers la gauche pendant ces années. Et, bien évidemment, Michel Crozier se trouva de moins en moins à l'aise dans ce contexte. Depuis plusieurs années, il était devenu le petit patron d'une sorte de PME qui lui donnait toute satisfaction, une structure fort cohérente dans son projet qui associait formation de troisième cycle, recherche sous contrat (au sein du Centre de sociologie des organisations, CSO) et publication de livres, le tout tendu par le vieux désir de participer à la modernisation de l'économie et de la société. Mais la bourrasque de mai avait propulsé Crozier à droite, et puisque le club Jean Moulin avait perdu de son aura en ces temps de radicalisation, c'est du côté de la Nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas qu'il regardait maintenant. Bientôt, ce serait dans les cercles proches de Raymond Barre qu'il s'opposerait à la montée en puissance de la gauche réunifiée par François Mitterrand. Bref, Crozier n'avait aucune raison de sentir à son aise au sein de ce Seuil nouvelle manière.

Dès 1969 il tenta de s'échapper chez Gallimard, mais la direction du Seuil lui opposa le droit de suite qu'il avait signé pour le Phénomène bureaucratique. Crozier s'inclina de mauvaise grâce, et publia La Société bloquée rue Jacob l'année suivante. Ce fut son premier succès de librairie.

9 Alain Touraine, *Le Communisme utopique. Le mouvement de Mai 68*, Paris, Seuil, 1968, et « Points », 1972.

10 Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1992 [1984].

Il serait suivi de bien d'autres, à commencer par l'Acteur et le système, que le Seuil encore publierait en 1977, et dont les ventes dépasseraient les 130 000 exemplaires, édition de poche comprise. (Cette édition de poche que je réaliserais moi-même en 1981, dans la collection « Points-Politique », serait pour moi l'occasion d'un premier contact avec lui.)

L'Acteur et le système était un livre important qui méritait l'accueil que l'université lui réserva dès sa sortie, et certainement pas l'opprobre et les railleries que d'aucuns se crurent autorisés à adresser à ses deux auteurs. Associé à Ehrard Friedberg, Crozier, dans ce livre, mettait en évidence le caractère essentiellement « opportuniste » de toute relation de pouvoir et la part irréductible de liberté dont jouit tout acteur dans n'importe quel système organisé. Stimulante réflexion assise sur une riche documentation à dominante anglo-saxonne, comme il se doit. Mais ce serait le dernier livre de Crozier au Seuil. Les suivants, des essais à vocation plus commerciale, il les publierait chez Grasset puis chez Fayard... où je le retrouverais dans les années 1990 avant d'assurer là-bas l'édition de ses Mémoires, au début des années 2000.

Je fis sa connaissance au début des années 1980, après qu'il eut quitté la rue Jacob. Je me souviens de la forte impression que me fit alors cet homme attachant, meurtri par son expérience à Nanterre et souffrant de ne n'être pas reconnu « à sa juste valeur », comme il le disait lui-même. Il n'éprouvait apparemment aucun regret d'être parti, mais m'écouta avec attention quand je lui proposai de revenir « à la maison ». Je m'occuperai personnellement de vous, lui expliquais-je, j'ai le souci de la diversité, c'est la richesse d'une maison comme le Seuil d'installer le débat critique en son sein. Il me regarda de ses beaux yeux rieurs, sourcils levés sur un visage étonné et manifestement heureux d'entendre ces mots de reconnaissance sortir de la bouche d'un jeune éditeur du Seuil... Des mots qui venaient pourtant trop tard : ma démarche demeura sans suite. Mais lorsque je retrouvai Michel Crozier dix ans plus tard chez Fayard, ce fut une fête pour lui comme pour moi.

Alain Touraine, au contraire de Crozier, s'était trouvé dans son élément dans ce Seuil d'après 68. Multipliant les livres, alternant essais politiques et travaux scientifiques, il entreprit finalement de répondre à l'attente suscitée par la révolte étudiante et les « nouveaux mouvements sociaux », selon son expression, par la mise en œuvre d'un dispositif méthodologique spécifique. C'est ainsi que les luttes étudiantes (1978), le mouvement anti-nucléaire (1980) puis les luttes occitanes (1981), firent successivement l'objet d'une « intervention sociologique »... dont la lourdeur eut bien vite raison des lecteurs les plus aguerris. Sous l'autorité de Jacques Julliard, c'est moi qui assurerais l'édition de ces livres avec Touraine, lui-même entouré de l'équipe d'animation que l'auteur de la Voix et le Regard (1978), la charte du projet, avait formé en vue de mener à bon port ces bâtiments faits pour

la haute mer : François Dubet, Zsuzsa Hegedus et Michel Wieviorka, soit l'équipe qui, autour d'Alain Touraine, anima le Centre d'analyses et d'intervention sociologique (Cadis) à l'EHESS à partir de 1981.

À propos de Touraine, Domenach avait dit un jour : « Il est meilleur à l'oral qu'à l'écrit. » C'était au retour de la présentation d'un de ses livres devant les commerciaux de la maison, et chacun s'amusa du bon mot. Mais Domenach disait vrai, et cette fois Touraine se perdit bel et bien dans les eaux noueuses d'une méthode qui multipliait les « groupes d'intervention », les « flexions » et les « retournements », les jeux de rôle aussi, comme un substitut miniature au mouvement social dont il s'efforçait de saisir la dynamique dans le cadre d'une « sociologie permanente ».

Ce fut clairement un échec, et Touraine en conçut de l'amertume. Il n'aimait pas Jacques Julliard, et moi je n'étais pas le patron. En proposant à Claude Durand, lui-même ancien éditeur du Seuil et patron de Fayard désormais, un livre sur le syndicat polonais Solidarité (1982) et l'autre sur le Mouvement ouvrier (1984), il fit mine de poursuivre l'aventure. Rien n'y ferait pourtant, et Touraine mit fin de sa propre initiative à l'« intervention sociologique » pour en revenir à ce qu'il appela lui-même sa « réflexion fondamentale » : dans la lignée de Sociologie de l'action (1965), Production de la société (1973) et Pour la sociologie (1974), il publia alors le Retour de l'acteur (1984), toujours chez Fayard.

« Travailler avec Bourdieu »

Les années passant j'étais devenu le numéro deux de la maison, puis numéro trois après la nomination du fils cadet de Paul Flamand à la direction générale. C'est alors que Michel Chodkiewicz, PDG depuis 1979, quitta la présidence. Claude Cherki, responsable de la filiale du Seuil qui éditait *La Recherche* et *L'Histoire*, lui succéda en 1989. Le conflit entre nous fut immédiat, et le nouveau patron du Seuil entreprit de se débarrasser de son secrétaire général en l'invitant à se tourner vers d'autres activités. Je créai en réponse une nouvelle collection, « Libre Examen », un dispositif qui prétendait associer la réflexion politique, l'histoire de la pensée et la publication de grands documents. J'y travaillai d'arrache-pied et programmai le lancement d'un premier ensemble de trois titres en octobre 1991 : Hannah Arendt (Juger, sur la philosophie politique de Kant, série « politique »), Yirmiyahu Yovel (Spinoza et autres hérétiques, série « Histoire de la pensée »), Jean-Luc Einaudi (La Bataille de Paris. 17 octobre 1961, série « Documents »).

Je m'attendais à un bon accueil critique. Mais certainement pas à ce que Pierre Bourdieu prît aussitôt contact avec moi pour publier ses prochains livres dans mon dispositif à trois branches. Bourdieu, à l'époque, était en train de rompre avec

Jérôme Lindon parce que, m'expliqua-t-il lors de notre première rencontre, le patron des Editions de Minuit l'empêchait de publier à sa convenance dans « le Sens commun ». Tout était objet de querelles entre eux, la séparation était devenue inévitable. Et surtout, me dit-il, il voulait travailler avec moi, alors même que les premiers livres de la collection n'étaient pas encore en librairie¹¹.

Cette rencontre fut extrêmement féconde : Bourdieu signerait trois livres en un peu plus d'un an dans la collection, à commencer par Réponses. Pour une sociologie réflexive, qui serait publié en janvier 1992 dans la série « politique ». Ce dialogue avec Loïc Wacquant était l'occasion pour lui de faire le point sur son travail et de répondre aux objections que lui adressaient périodiquement ses critiques de toujours sur les principaux concepts de son dispositif théorique. Ce fut un succès immédiat (16.000 exemplaires vendus) : le passage au Seuil avait électrisé la réception de ses livres, et la collection nouvelle, déjà bien repérée en librairie, en bénéficia bien sûr.

Avant même la publication de ce premier livre, Bourdieu avait programmé avec moi le second, à paraître cette fois dans la série « Histoire de la pensée » : *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, qui paraîtrait en septembre 1992. Le « Flaubert de Bourdieu » disait la bande. Bourdieu était un partenaire magnifique – précis, enjoué, respectueux –, et il prenait manifestement un grand plaisir à notre collaboration. Le titre du « Flaubert », comme nous l'appelions, c'est moi qui le trouvai : *Les Règles de l'art*. Et j'entends encore Pierre bondir comme un enfant : « C'est un titre de Bourdieu ! C'est un titre de Bourdieu ! Vous avez trouvé un titre de Bourdieu ! » Cette collaboration s'engageait vraiment sous les meilleurs auspices. Le lancement du livre fut un nouveau succès, les ventes approchant des 20.000 exemplaires cette fois. Mais le plus inattendu était à venir.

Le 14 janvier 1992, huit jours avant la mise en vente de Réponses, Bourdieu avait sollicité un rendez-vous en urgence. Je l'avais senti fébrile au téléphone, et je le retrouvai deux heures plus tard aux Deux-Magots. Il était midi, je suggérai un verre de Pessac rouge. La réponse de l'auteur de *La Distinction*, je l'ai encore à l'oreille : « Je vous aime aussi pour ça, me dit-il, vous savez choisir le vin. » Pierre s'y entendait pour déstabiliser son interlocuteur.

Le projet dont il me parla alors avait tout pour décourager l'éditeur : il s'agissait d'un livre d'un millier de pages imprimées qu'il souhaitait voir composées en double colonnes (soit 4 millions de signes au total environ). Le texte serait assuré par une vingtaine de collaborateurs, soit 80 articles environ, le tout présenté sous une jaquette sur laquelle son nom apparaîtrait « en tout petit », me recommanda-t-il, afin de mieux mettre en évidence la dimension « collective » de l'entreprise. « Et

vous verrez, nous en vendrons 80.000 ! » conclut-il de son air malicieux. J'esquissai un sourire de défi. Mais c'était d'accord, bien sûr. Et ce fut la Misère du monde. Le livre parut en février 1993 dans « Libre examen », série « Documents » cette fois.

Si le volume ressemblait en tous points à la description qu'il m'en avait faite aux Deux-Magots, Bourdieu s'était pourtant trompé sur un point : ce n'est pas 80.000 mais ... 100.000 exemplaires qui seraient vendus de l'édition en grand format. En moins de dix-huit mois, Bourdieu avait pris position dans chacune des trois séries de ma nouvelle collection. Il avait propulsé « Libre Examen » à un niveau de notoriété et de vente évidemment supérieur à ce que la collection aurait connu sans lui, mais il ne revendiquait aucun droit sur elle. Et pourtant, avec le recul, je suis convaincu que l'investissement de cet espace éditorial neuf répondait à une orientation stratégique longuement mûrie.

Après la séparation avec Raymond Aron, il avait créé son propre centre de recherche (le Centre de sociologie de l'éducation et de la culture, 1969), qui reprendrait le nom de Centre de sociologie européenne en 1985, après la mort du vieux maître en 1983. Ce centre, il l'installerait au Collège de France où il avait été élu en 1981. Tout en animant son groupe de recherche, il dirigeait des thèses, poursuivait son séminaire à l'EHESS, assurait la direction d' *Actes de la recherche en sciences sociales*, la revue qu'il avait créé en 1975, publiait régulièrement dans « le sens commun », sa collection : Bourdieu intervenait sur tous les fronts de la vie intellectuelle et du pouvoir éditorial, et son arrivée au Seuil, quand ses deux concurrents avaient quitté la rue Jacob pour Fayard, s'explique certainement par son désir d'alors de s'assurer d'une plateforme plus conforme à son ambition que la petite maison de la rue Bernard Palissy – cette dernière fût-elle plus emblématique du « pôle de la production pure » (selon la propre terminologie de Bourdieu) que sa consœur de la rue Jacob.

Bourdieu était un beau personnage. Séduisant, séducteur et stratège. Egocentré et vulnérable, aussi. Combien de fois ne me prit-il pas à témoins des « persécutions » que lui faisaient subir tous ces « types qui ont raté l'agrégation et me le font payer », tous ces journalistes qui se vengeaient maintenant de lui ! Il était bien difficile de l'aider à se libérer de cette rage lorsque l'un de ses livres était malmené par la critique ou que les louanges qu'on lui adressait n'étaient pas assez appuyées à son goût, lui qui avait tant souffert de l'« arrogance » de la plupart de ses condisciples à l'ENS...

Mon départ du Seuil le mois même de la publication du livre donna à Bourdieu l'occasion de pousser ses pions. Pierre était sincèrement triste de me voir partir, je le sais, mais il ne laissa pas passer l'occasion de s'installer en force rue Jacob.

11 J'ai raconté cette histoire en détail dans *La Vie comme un livre*, op. cit., p. 199 et suivantes.

J'avais moi-même préparé le terrain à la prise en charge matérielle d'*Actes de la recherche* par le Seuil, et ce fut chose faite avant mon départ. Nous avons aussi longuement parlé de l'installation d'une structure d'édition autonome dont il assurerait lui-même la direction, et celle-ci vit le jour en 1996, avec la création de « Liber-Raison d'agir », une maison d'édition « associative » qui accompagnerait Bourdieu tout au long de ses années d'engagement politique après le succès de la *Misère du monde* et le soutien qu'il apporta aux grandes grèves de l'automne 1995.

À l'heure de la séparation effective et de mon départ pour Fayard, Bourdieu me dit ses regrets de ne pouvoir me suivre. Mais il était logique qu'il décide de rester au Seuil : mon départ lui ouvrait des perspectives inédites qui répondait à son ambition du moment. Et comment imaginer qu'il se contenterait d'une position seconde dans une collection qu'il n'avait pas créé et dont il ne contrôlait pas le contenu ?

Chez Fayard et Albin Michel

Je rejoignis donc Claude Durand début 1993 chez Fayard. J'y officierais comme vice-président doté des pleins pouvoirs éditoriaux dans le domaine des sciences humaines et sociales. Suis-je parvenu à y reconstituer le « petit Seuil » hors les murs que j'avais en tête ? Il ne m'appartient pas d'en juger, bien sûr, mais c'est à l'évidence ce que je tentai de bâtir pendant les quinze années que dura ma collaboration rue des Saints-Pères.

Avec Alain Touraine, qui m'avait précédé là-bas de dix bonnes années, ce fut le début d'une grande amitié. Lorsque je le retrouvai, Touraine venait de connaître le succès public avec *Critique de la modernité* (plus de 30.000 exemplaires vendus). J'éprouvai de l'admiration pour cet homme tout en retenue, brillant et original, beau visage d'intellectuel engagé et courageux. Cette façon qu'il avait eu d'intervenir en 1973, aussitôt après le coup d'Etat contre Salvador Allende au Chili, pour arracher « ses » étudiants des griffes du général Pinochet, m'avait impressionné. Courage, détermination, sens du devoir, élégance, discrétion. Nous ne nous quitterions plus jusqu'à sa mort en 2023.

Les huit livres que nous publierions ensemble chez Fayard seraient d'indéniables succès. Touraine ne faisait vraiment rien pour s'attirer les faveurs du public, quand bien même ses « sujets » étaient alors plus « ouverts » qu'aux heures plus austères de sa « réflexion fondamentale », mais pour autant, *Qu'est-ce que la démocratie ?* (1994, 12.000 ex), *Pourrons-nous vivre ensemble ?* (1997, 15.000 ex), *Comment sortir du libéralisme ?* (1999, 8.000 ex), et même *Un nouveau paradigme : pour comprendre le monde d'aujourd'hui* (2005, 5.000 ex) lui valurent la reconnaissance d'un public qui excédait le cercle des spécialistes.

Et puis il me fallut rompre à nouveau avec mon port d'attache, Fayard, cette maison d'édition que

j'avais appris à aimer. L'« Affaire Renaud Camus » (2001) en fut la cause : comment fermer les yeux sur le Journal d'un auteur qui se plaignait qu'il y eût « trop de Juifs » à France-Culture ? Mes rapports avec Claude Durand (qui était l'éditeur direct de l'écrivain) se dégradèrent depuis ce jour jusqu'à mon départ de la maison en 2006. Je m'installai chez Albin Michel comme directeur général pour trois ans, avant d'être rappelé par le Seuil pour prendre la présidence de la maison où j'avais commencé. C'était à la fin de 2009.

Touraine, qui m'avait expliqué les raisons qu'il avait de ne pas me suivre chez Albin Michel, n'avait néanmoins pratiquement plus rien publié après mon départ de Fayard. Il me rejoignit aussitôt – et avec quel enthousiasme ! – dans la maison commune. Et ce fut alors une frénésie de publications qui le saisit : six livres en douze ans ! je m'investis plus que jamais auprès de lui, travaillant ses textes, l'encourageant, le soutenant. C'est qu'il avait en tête un redéploiement complet de son travail, et ce projet, je tenais à ce qu'il parvienne à le mener à son terme. Hélas, ses dernières publications furent accueillies dans une relative indifférence. L'enjeu était de taille, pourtant, puisqu'il s'agissait d'explorer les conditions nouvelles dans lesquelles l'action politique doit apprendre à se déployer aujourd'hui. Touraine souffrit de ce manque d'intérêt, mais il ne s'en plaignit jamais.

Ce travail, engagé dix ans avant sa mort, et amorcé par la publication de la *Fin des sociétés* (2013), aura été ponctué d'une série d'essais : *Nous, sujets humains* (2015), *Le nouveau siècle politique* (2016), *Défense de la modernité* (2018), *La Société de communication et ses acteurs* (2021). Cinq livres dont j'aurai été l'éditeur attentif et engagé. Cinq livres qui proposent une nouvelle intelligence des sociétés modernes. Et puisque c'est de notre actualité qu'il s'agit, il vaut la peine d'en résumer le propos.

Depuis quelques décennies, toutes les institutions sociales (la famille, l'école, les systèmes de protection et de contrôle social, l'État, la politique elle-même, etc.) se délitent sous nos yeux, nous abandonnant à un terrible sentiment d'impuissance face à ce que nous percevons comme l'engloutissement progressif de la société dans les eaux marécageuses de la postmodernité. Mais là où meurt le vieux monde germe le nouveau, et Touraine trace les contours de cette hypermodernité qui vient et qu'il regarde comme une chance pour la société, et d'abord pour son pilier central, le principe d'égalité des droits tant revendiqué et qui se trouve porté aujourd'hui par de nouveaux mouvements sociaux, au premier rang desquels se trouvent les femmes et les migrants. C'est ainsi que nous sommes sortis de la société industrielle sans trop nous en apercevoir, en adoptant pourtant un langage nouveau. Fini le langage de la bonne vieille lutte des classes issue d'un autre paradigme, place au sujet de la société globalisée, capable de création et de transformation de son environnement, place à la revendication universelle des droits. Certes, les périls ne manquent pas à l'orée du monde nouveau et le risque est grand

de voir la démocratie débordée par les revendications identitaires, la haine de l'autre et l'exclusion. Telle est notre actualité, donc. À nous de conjurer ces menaces, analyse Touraine, en consacrant nos forces politiques et sociales à la réduction des inégalités, à l'éducation et à la recherche, à la démocratisation des rapports de travail et de production, à la vigilante défense de l'exercice des libertés publiques contre la logique de l'offense, en ne cédant jamais sur l'affirmation de la dignité de chaque être humain, d'où qu'il vienne et où qu'il aille. Bref, dit-il, en nous engageant pleinement sur la voie de cette subjectivation, qui est tout à la fois « la condition et le propre » de la société de communication, la nôtre désormais, mais aussi le mode de socialisation par excellence à l'ère de l'hypermodernité.

Pierre Bourdieu mourut le 23 janvier 2002, Michel Crozier le 23 mai 2013, Alain Touraine le 9 juin 2023. Cette trop brève étude de la trajectoire de trois maîtres de la sociologie contemporaine ne saurait épuiser le sujet. D'abord parce que d'autres sociologues, bien sûr, honorèrent de leur présence et de leurs travaux le catalogue des Éditions du Seuil. On pense à Edgar Morin pour les contemporains de Crozier et de Touraine, à François Dubet pour les

générations d'après-guerre. Mais aussi parce que d'autres maisons d'édition, concurrentes du Seuil, peuvent s'enorgueillir d'un remarquable travail dans le domaine. Pour autant, il ne fait aucun doute que les trois guides qui habitent ces pages auront été les catalyseurs de ce qui se pensa de plus neuf et de plus en phase avec le mouvement général de la société après la guerre, mouvement dont aucune maison d'édition sut, comme le Seuil, capter l'énergie et l'intelligence critique. J'ai eu la chance de les côtoyer tous les trois dans cette maison si particulière, et c'est en guise d'hommage à leur mémoire et à la fécondité du débat critique que j'ai entrepris de livrer ce témoignage.

Mais mon propos a une autre ambition encore, qui anime mes travaux d'historien de la Révolution française. Si, par cette brève relation d'un moment d'histoire intellectuelle, je suis parvenu à faire entendre que l'histoire des sciences et des idées est aussi histoire de la pensée, autrement dit histoire du sujet pensant, que la production et la circulation des idées ne sont pas seulement le fruit du cerveau humain et des systèmes de diffusion des œuvres mais relèvent aussi de la théorie du sujet, alors j'aurai atteint mon but.



Olivier Bétourné, *La Mort du Roi*, Paris, Seuil, 2024.

Marcel Fournier, *La Maison des sciences de l'homme de Paris. Une utopie braudélienne réalisée, 1963-2005*, Paris, Éditions de la FMSH, 2023.

Sébastien Zerilli

Une histoire écologique des sciences humaines et sociales

En 2017, le bâtiment historique de la Maison des sciences de l'homme (MSH), rebaptisée en 2007 Fondation maison des sciences de l'homme (FMSH), rouvre ses portes après plusieurs années de travaux. La ministre de l'Enseignement supérieur de l'époque prononce pour l'occasion un discours. « [L]e "54" [sorte de diminutif numérique lié à l'adresse historique de la Fondation sur le boulevard Raspail à Paris], avance Frédérique Vidal, est le berceau des plus grandes théories élaborées en France dans le domaine des SHS, de Fernand Braudel à Pierre Bourdieu, de Claude Lévi-Strauss à Jacques Derrida »¹. Cette remarque fournit en quelque sorte une clé de lecture à l'ouvrage de Marcel Fournier, en même temps qu'elle permet de proposer une réponse à la question-titre de la journée d'étude organisée par Marcia Consolim et Wolf Feuerhahn pour son soixantième anniversaire : « Qu'est-ce qu'une maison des sciences de l'homme ? »

On peut effectivement avancer que la MSH, fondée en 1963 sous l'égide de Fernand Braudel (1902-1985) pour « permettre le regroupement géographique [de] centres de recherche », constituer « un centre technique à la disposition de tous les organismes intéressés » et disposer d'un « moyen d'impulsion de la recherche » (p. 174), est un « lieu de savoir » au sens où l'entend Christian Jacob². L'histoire de cette institution permet de considérer de la manière la plus concrète comme se construisent et se diffusent des connaissances. On note d'ailleurs dans le texte l'usage fréquent de termes (« interface », « plateforme », « structure », « système ») qui composent une sorte de champ lexical propre à l'ingénierie de la recherche. Dès la fondation de l'Association de la Maison des sciences de l'homme en 1957, la future FMSH est pensée pour œuvrer, selon les vœux de Braudel, « à la prospection du monde actuel » (p. 79) et permettre à plusieurs laboratoires de recherche, principalement rattachés au CNRS et à la VI^e section de l'École pratique des hautes études, de bénéficier « d'une bibliothèque,

d'un service d'échange d'informations scientifiques [...], d'un centre de calcul, [et] d'un système de diffusion éditorial »³. L'ouvrage rapporte ainsi les sigles des groupes de recherche hébergés par la MSH à des questions d'attribution d'espaces et de routines organisationnelles. Les noms de programmes de travail qu'elle impulse sont considérés à l'aune de leur financement, ou bien encore les sujets des enquêtes qu'elle pilote saisis en fonction des problèmes techniques que pose l'exploitation de données. Idem pour les titres de plusieurs ouvrages et revues publiés sous son égide : s'ils sont souvent réduits à des balises bibliographiques qui jalonnent une histoire trop intellectuelle des idées, M. Fournier s'attarde ici sur les enjeux liés à leur fabrication et à leur diffusion.

Le pointage des nombreuses vignettes biographiques insérées dans le corps du texte est à cet égard significatif : parmi toutes les personnalités que ces encarts distinguent, on ne compte pas que des chercheurs : l'histoire de la MSH est ainsi liée au travail d'administrateurs, de documentalistes, de juristes, d'informaticiens ou encore de bibliothécaires. Et lorsqu'il aborde les nombreuses « vies savantes »⁴ plus généralement associées à l'histoire des sciences humaines et sociales, l'auteur le fait de telle sorte que leur œuvre apparaît opportunément sous l'angle de l'ordinaire du travail intellectuel. On lira ainsi par exemple avec intérêt les passages que M. Fournier consacre aux relations entre Pierre Bourdieu (1930-2002) et Clemens Heller (1917-2002), lieutenant et successeur de Braudel à la tête de l'institution entre 1985 et 1992. Il y est question de l'installation du Centre de sociologie de l'éducation et de la culture au siège de la Fondation (1970), de l'organisation d'un important colloque international sur « la science des œuvres » (1974) ou encore de la publication des Actes de la recherche en sciences sociales à partir de 1975. Marcel Fournier insiste également sur la dimension affective de ces échanges, soulignant que les sociabilités savantes ne sont pas qu'intellectuelles. L'histoire que l'auteur dresse de la MSH permet en quelque sorte au lecteur de s'en faire une image : celle d'une espèce d'écosystème savant, suggérant d'ébaucher une sorte « d'histoire écologique »

1 « Inauguration du siège de la Fondation Maison des sciences de l'homme et de l'École des hautes études en sciences sociales », 28 juin 2017. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/inauguration-du-siege-de-la-fondation-maison-des-sciences-de-l-homme-et-de-l-ecole-des-hautes-etudes-49294>

2 Christian Jacob, *Qu'est-ce qu'un lieu de savoir ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, p. 99.

3 Marcel Fournier et Hélène Seiler, « Maison des sciences de l'homme (MSH) », in Gisèle Sapiro (dir.), *Dictionnaire international Pierre Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 534.

4 Cf. Nicolas Adell (dir.), *La vie savante. La question biographique dans les sciences humaines*, Paris, PUF, 2022.

des sciences humaines et sociales, attentive au « milieu où les hommes vivent et pensent, et [aux] liens complexes qui les unissent à ce milieu »⁵.

Entre ses murs se répercute aussi l'écho de transformations culturelles et politiques. Le contexte de Guerre froide pèse lorsqu'en janvier 1960, la Fondation Ford octroie à ses promoteurs une dotation indispensable d'un million de dollars pour la création de l'institution. Des revendications autogestionnaires se font jour parmi ses personnels à la faveur de Mai 68. La dénomination masculine de la MSH est questionnée par la sociologue Françoise Gaspard au début des années 1990. Les programmes de recherches internationaux et l'accueil de chercheurs étrangers, hébergés à partir de 1990 au sein de la Maison Suger, se développent dans un monde devenu multipolaire. Quant aux progrès technologiques réalisés depuis plus d'un demi-siècle, ils apparaissent saisissants à la lecture des passages sur l'usage de la mécanographie et les missions originelles du centre de calcul de la MSH.

« Culture des sciences sociales » et « esprit d'institution »

Dans sa conférence sur *Les usages sociaux de la science*, Pierre Bourdieu remarque que « les grands progrès [intellectuels] sont liés à des inventions organisationnelles »⁶. À sa manière, Marcel Fournier, qui rappelle avoir été le doctorant de l'auteur de *La Distinction*, éprouve cette assertion. Dans le livre, les spécificités organisationnelles de la MSH sont effectivement rapportées à l'originalité de son projet intellectuel ; les modalités singulières de son fonctionnement sont considérées à l'aune de son ambition en termes de production de savoirs. L'édification de la Fondation à partir des années 1950 a partie liée avec « [l]a genèse d'une nouvelle culture des sciences sociales en France », comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage.

Si le plan strictement chronologique du livre draine une foultitude d'informations sur l'histoire de la MSH, extraites des denses matériaux que l'auteur a mobilisés (procès-verbaux des conseils d'administration, budgets, plans d'activités, correspondances, entretiens), leur accumulation génère des sortes d'effets de sens qui permettent d'en saisir « l'esprit » (p. 10), la « mentalité » (idem), le « caractère » (p. 104). Une certaine « agilité » (p. 465) est requise pour la direction de cette structure « hybride » (p. 8), qui n'est ni un organisme de recherche ni un espace d'enseignement et qui jouit d'un statut de droit privé alors que ses agents administratifs sont titularisés par l'État. En matière financière, une forme de « souplesse » (p. 154) est également nécessaire

au montage de ses « budget[s] patchwork[s] » (p. 304), qui combinent dons privés et subventions publiques. Ces qualités en matière de gouvernance conditionnent le développement de programmes de recherches triplement originaux : interinstitutionnels, internationaux et surtout interdisciplinaires.

La relation « symbiotique »⁷ entre la MSH et la VI^e section de l'École pratique des hautes études (EPHE), qui devient en 1975 l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), est à cet égard significative. Des tensions apparaissent, notamment sous la présidence de l'École par Jacques Le Goff (1972-1977), s'agissant de l'occupation des locaux du « 54 » et de l'usage de la bibliothèque de la Fondation. Il est pourtant remarquable que les trois premiers administrateurs de la MSH dont les mandats concentrent l'attention de l'auteur (F. Braudel [1963-1985] C. Heller [1985-1992] et Maurice Aymard [1992-2005]) aient également occupé des responsabilités importantes au sein de la VI^e section de l'EPHE puis de l'EHESS. Ces doublons statutaires témoignent de la cohérence d'un même projet intellectuel novateur. Le Centre de recherches historiques (CRH), fondé en 1949 et que dirige Braudel au sein de la VI^e section de l'EPHE, a vocation à creuser le sillon d'une « histoire-problème », chère à l'École des Annales, et à lancer des enquêtes comparatives et interdisciplinaires du type de celles dont la MSH aura vocation à assurer l'intendance scientifique. Basé sur le travail en équipe, le fonctionnement du CRH « préfigure celui qui caractérisera la future MSH » remarque Fournier (p. 44). C'est encore Fernand Braudel qui, en qualité de président de la VI^e section de l'EPHE, chargera en 1956 Clemens Heller de la coordination en son sein d'une « Division des aires culturelles ». Les recherches basées sur l'analyse pluridisciplinaire de vastes ensembles géographiques, importées du système universitaire américain, seront prioritairement soutenues par la MSH.

En pointant plusieurs homologues entre la Fondation et les personnalités lui étant associées, Marcel Fournier souligne encore la cohérence du projet scientifique qu'elle porte et du mode de fonctionnement qui la caractérise. Ainsi remarque-t-il que « [p]lus que tout autre, Clemens Heller incarne un mode de gestion propre à l'institution » (p. 376). Incomparable animateur scientifique, issu de la bourgeoisie culturelle viennoise et formé aux SHS des deux côtés de l'Atlantique, Clemens Heller est significativement décrit comme un homme de paroles plutôt que de l'écrit (peut-être rétif à sa fixité ?), « qui détestait les cloisonnements et les rigidités »⁸.

5 Françoise Waquet, *Les enfants de Socrate. Filiation intellectuelle et transmission du savoir XVIIe-XXIe siècles*, Paris, Albin Michel, 2008, p. 19.

6 Pierre Bourdieu, *Les Usages sociaux de la science*, Paris, INRA Éditions, 1999 [1997], p. 62.

7 Jacques Le Goff, *Une vie pour l'histoire. Entretiens avec Marc Heurgon*, Paris, La Découverte, 1996, p. 188.

8 Roger Chartier, « La musique et la vie », in Hinnerk Bruhns, Joachim Nettelbeck et Maurice Aymard (dir.), *Clemens Heller, imprésario des sciences de l'homme*, Paris, Éditions de la FMSH, 2017, p. 41.

L'histoire « monumentale » de la Fondation prend elle aussi tout son sens au regard de ses ambitions savantes. « Il y a entre [son] architecte [Marcel Lods 1891-1978] et l'institution une homologie de position » remarque Marcel Fournier. Et d'ajouter que « Lods est à l'architecture française ce que la Maison des sciences de l'homme veut être à l'université française » (p. 131) à l'orée des années 1970. Livré en 1968, le bâtiment est conçu avec des cloisons modulables, concrétisation architecturale des manières de penser et des façons de travailler qui s'épanouiront dans ses murs.

« L'utopie braudélienne réalisée »

Si la lecture de l'enquête de Marcel Fournier incite évidemment à considérer la MSH comme un lieu de savoir, l'existence même de cette publication invite aussi à appréhender cette institution comme un lieu de mémoire. L'auteur entreprend effectivement son travail de recherche à la suite d'une discussion en 2013 avec Michel Wieviorka, administrateur de la FMSH entre 2009 et 2020, dans la perspective des cinquante ans de la Fondation. La période chronologique à laquelle il consacre son attention est à ce titre significative : entre 1963 et 2005 se succèdent les mandats des trois administrateurs ayant permis à l'« utopie braudélienne [de se] réalis[er] », comme l'indique le titre de l'ouvrage.

Il est courant d'inscrire une partie de cette séquence dans une sorte « d'âge d'or » des sciences humaines et sociales dans l'Hexagone. De fait, ces disciplines connaissent dans les années 1960 une importante phase de développement, appuyée par le soutien des élites politiques préoccupées par la modernisation du pays. L'effervescence propre à ce moment de (re)fondation autorise alors Braudel, avec des accents de pionnier, à exhorter « les irréguliers [et] les sans-grades » (p. 44) à le rejoindre au sein de la VI^e section de l'EPHE et de la MSH. À sa suite, et après avoir été ses adjoints, Clemens Heller et Maurice Aymard œuvreront au développement de la Fondation, même si la multiplication des projets de recherche posera rapidement des questions de budget.

Au début des années 2000, la situation diffère radicalement de la période qui a vu naître et s'édifier la MSH. Le nouveau millénaire s'ouvre symboliquement par la fin du mandat d'administrateur de Maurice Aymard et le décès de plusieurs personnalités liées à l'histoire de la Fondation. Il semble aussi insensiblement acter son changement de place dans le paysage des SHS françaises, ce dont témoigne d'ailleurs d'une certaine façon la routinisation des

principes de travail novateurs qu'elle a toujours portés : recherche sur projet, interdisciplinarité, internationalisation. Pensée comme un dispositif-pilote, une plateforme locomotrice pour le développement des sciences humaines et sociales, elle apparaît aussi aujourd'hui comme une institution-partenaire liée à leur pratique, dans un espace universitaire désormais solidement structuré.

Le titre de l'ouvrage, *La Maison des sciences de l'homme de Paris*, probablement choisi par l'éditeur, semble en témoigner malgré lui. La MSH, localisée à Paris, a œuvré, surtout dans les années 1990, au développement d'un réseau de Maisons des Sciences de l'Homme à rayonnement régional. Plusieurs se trouvent aujourd'hui dans ou à proximité de la capitale. Ainsi peut-on identifier sur la carte que propose le Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMSH)⁹, les MSH « Paris-Nord » et « Paris-Saclay ». On ne trouve pourtant logiquement pas de trace, sur ce document, d'une « MSH-Paris », dont l'adresse correspondrait au 54, boulevard Raspail. En spécifiant la localisation de cette structure unique en couverture du livre (un peu comme on écrirait « la Tour Eiffel-de-Paris »), l'éditeur suggère en quelque sorte qu'elle serait homologue à d'autres « maisons », qu'elle représenterait d'une certaine manière un des nœuds du réseau dont elle a patiemment entrepris le maillage.

Le déménagement en 2020 de la bibliothèque de la FMSH dans le Grand Équipement Documentaire (GED) du Campus Condorcet, à Aubervilliers, acte quant à lui la fin de l'unité de lieu ayant longtemps caractérisé son histoire et dont témoigne l'accroche, toute scolaire, de cette note de lecture. Dans les nombreux documents relatifs au Campus Condorcet qu'on peut consulter, on apprend que la FMSH compose ainsi, avec 10 autres membres et organismes¹⁰, un vaste microcosme de recherche et d'enseignement, du type de ceux dont sa vocation est d'assurer le montage. « On n'a pour l'heure que commencé à entrevoir les effets de connaissances et de rayonnement [...] dans la Cité dont ce dispositif spatial original pourrait être porteur » avance à son propos Christophe Prochasson. « Condorcet, ajoute-t-il en qualité de Président de l'EHESS, sera à n'en pas douter un lieu de savoir exceptionnel »¹¹. Peut-être ses caractéristiques infrastructurelles superlatives et ses ambitions en termes de recherche ont-elles ouvert, comme avec la création de la Maison des sciences de l'homme bien des années avant, une nouvelle séquence dans « l'histoire matérialiste [et] sociale des technologies du travail intellectuel »¹² indissociables du progrès des sciences humaines et sociales ?

9 <https://www.msh-reseau.fr>

10 Le CNRS, l'EHESS, l'École nationale des chartes (ENC), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'Institut national d'études démographiques (Ined), l'Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, l'Université Paris-3-Sorbonne Nouvelle, l'Université Paris-8-Vincennes-Saint-Denis et l'Université-Paris-13.

11 Christophe Prochasson, « L'Édito du Président », *Campus Condorcet. Le guide pratique*, Service communication de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019, p. 3.

12 Pierre Bourdieu, *Sociologie générale, vol. 2. Cours aux Collège de France, 1983-1986*, Paris, Raison d'agir / Seuil, 2016, p. 381 et 382.

Questions à Matthieu Béra

À propos de Matthieu Béra (éd.), Émile Durkheim, *Leçons de sociologie criminelle*, Paris, Flammarion, 2022.

Propos recueillis par Sébastien Zerilli

Matthieu Béra, professeur de sociologie à l'université de Bordeaux, est un spécialiste de l'œuvre d'Émile Durkheim (1858-1917). On lui doit le prolongement de la bibliographie de l'auteur des *Règles de la méthode sociologique*. La récente parution, à son initiative, des *Leçons de sociologie criminelle* est l'occasion de revenir avec lui sur le travail de celui qu'il est d'usage de considérer comme le père fondateur de la sociologie française. Il est l'auteur d'un tout récent *Durkheim*, paru dans l'encyclopédie de poche Que sais-je?.

Avec la publication des *Leçons de sociologie criminelle*, on a en quelque sorte la possibilité de lire la voix de Durkheim, puisque l'ouvrage contient, en plus d'un très important appareil critique, des notes de cours de Mauss, l'un des étudiants de l'auteur des *Formes élémentaires de la vie religieuse*. Pourriez-vous revenir sur la découverte de ces matériaux et sur le travail éditorial ayant permis de les rendre accessible ?

Cette découverte est le fruit d'un travail de longue haleine : cela fait maintenant plus de seize ans que j'enquête sur Durkheim. C'est ce qu'on appelle « une recherche au long cours », comme on en trouve parfois en physique ou en astronomie... En plus de s'étendre sur les deux tiers de ma carrière, cette recherche a la particularité de ne pas s'adosser à un groupe de recherche - cela à rebours des normes professionnelles qui nous obligent depuis la réforme Pécresse de 2008 à nous affilier à des projets collectifs et à répondre à des appels nationaux voire internationaux (!). J'ai résisté à cette contrainte depuis mes débuts. Quand j'y repense, je me demande qui aurait bien pu vouloir fédérer un collectif sur Durkheim en France ? Depuis la mort de Philippe Besnard en 2003, il n'existe rien de structuré sur notre classique national. Quant à l'histoire de la sociologie dans laquelle s'insèrent les recherches sur les grands auteurs classiques, elle est un sous-domaine délaissé et très risqué pour ceux qui veulent trouver un poste, le conserver, ou bénéficier d'une promotion. C'est valable en France et dans le monde. En quelques années, successivement, trois proches collègues talentueux, historiens de la sociologie, ont perdu leurs postes au Québec, en Allemagne et en Grèce. Mais passons... Cette enquête sur Durkheim a été menée dans la ville où il dispensa les premiers cours de sociologie, entre 1887 et 1902. J'ai d'abord recherché les traces matérielles du savant : lieux d'habitations, salaires, loyers, domestiques au domicile, organisation de l'université de

Bordeaux, collègues, amphithéâtres, public étudiant, bibliothèques fréquentées, et j'en passe. J'ai ensuite décidé de me concentrer sur ses étudiants, alors que je venais d'organiser un colloque international pour le centenaire des *Formes élémentaires de la vie religieuse*, avec le soutien de mon laboratoire de droit, l'IRDAP¹, au sein de l'université d'économie et de droit, que je ne remercierai jamais assez – un beau modèle, soit dit en passant, d'interdisciplinarité en actes : des juristes et des économistes qui financent un colloque de sociologue à hauteur de plusieurs milliers d'euros. Je me disais alors qu'en récupérant systématiquement les identités des étudiants et étudiantes de Durkheim, je reconstituerais la *scène originelle et inaugurale* de la sociologie naissante et je pourrai accéder à des archives privées *via* certains de leurs descendants, pour trouver, qui sait, dans les vieux papiers de famille, des trésors insouçonnés. Après cinq années de travail, j'ai atteint mon premier objectif² : j'ai exhumé les dossiers administratifs de tous les étudiants de Durkheim aux archives départementales (aidé par Cyril Olivier, chargé des relations avec le public, et de l'historien Bernard Lachaise, de l'Université Montaigne), environ 200 étudiants sur 15 ans (1887-1902). J'ai pu rentrer en contact avec certains de leurs descendants. Pourtant, comme Tintin et Haddock dans *Le Trésor de Rackham le Rouge*, au lieu de partir très loin à la recherche d'un « trésor », j'aurais dû commencer par la famille de Durkheim que je connaissais et qui habitait à deux pas de chez moi : c'est chez elle que j'ai pu mettre la main sur ce manuscrit, écrit de la main de Marcel Mauss (1872-1950) en 1892/1893, cahier dans lequel il avait pris en notes les leçons de sociologie criminelle de Durkheim. Ce volume vieux de 120 ans se tenait là, calé entre deux livres du XIX^e (des prix reçus par son fils, André Durkheim) ; il n'avait pas été ouvert depuis des décennies. Ce n'était pas un livre, d'ailleurs, mais un cahier de cours relié comme un livre. Plus de 150 pages d'écritures manuscrites, façon pates de mouches. Ce fut le début d'une longue

1 Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine, Université de Bordeaux.

2 *Sociologie des premiers étudiants de Durkheim à Bordeaux et de leurs lectures*, ENS Cachan, 2017.

et belle aventure, comme les chercheurs en rêvent, je pense.

Quant au travail éditorial qui en a découlé, il s'est étendu sur quatre années supplémentaires, jusqu'à la remise du manuscrit à mon éditeur Flammarion en 2022. Le travail primordial consista à « déchiffrer le code » si je peux dire ; je veux parler de l'écriture quasi sténographique de Mauss, alors âgé de 20 ans, qui prenait en notes toutes les paroles de son oncle maternel, sans trier. Sur la page de droite, on a le flux ininterrompu du cours de Durkheim, sans doute dicté ; sur la page de gauche, des statistiques et des chiffres, écrits au tableau par le maître et recopié à la hâte par son neveu. Cela m'a pris plus de deux ans. J'ai tout retranscrit avec le renfort de deux collègues en qui j'avais entière confiance et que je remercie dans l'avant-propos de l'édition : François Pizarro Noël, de l'UQAM, auteur d'une thèse sur les réceptions américaine et anglaises de Durkheim entre les deux guerres (2011) et Yvon Lamy, professeur émérite de sociologie à Limoges, avec qui j'ai jadis publié le premier manuel français de *Sociologie de la culture*.

"Chez Durkheim, la thématique du crime est évidemment liée à celle du droit, mais aussi au sujet de la morale et fondamentalement à la question du lien social"

Une fois effectué cette première phase de déchiffrement, j'ai pu systématiser le travail d'indexation des notions pour démontrer le mécano théorico-conceptuel de Durkheim ; j'ai reconstitué son plan, non apparent dans les notes de Mauss ; j'ai créé une table des matières analytique sur le modèle de celles de ses ouvrages anthumes. J'ai passé des mois à lire ce que Durkheim avait signalé à ses étudiants, dans le but de recomposer de la manière la plus complète possible sa bibliographie (une cinquantaine de références), en y ajoutant ce qu'il avait forcément lu, *via* d'autres sources (je me suis fié, entre autres, à ses emprunts en bibliothèques sur lesquels je travaille et publie depuis 2013). Cette recherche bibliographique fut passionnante. Elle m'a permis de rentrer, comme jamais je n'aurais espéré le faire un jour, dans la pensée de cet auteur dense et puissant. Grâce à cela, j'ai bien mieux compris les travaux canoniques de Durkheim, en commençant par la *Division du travail social*, paru en 1893, sa thèse soutenue l'année même de ce cours ; j'ai reconsidéré aussi les *Règles de la méthode sociologiques*, édité en 1894, juste après le cours, dont certains extraits sont intégralement testés dans cet enseignement sur

le crime ; j'ai relu et repensé aussi *le Suicide*, publié en 1897. Enfin, il y a des bribes des futures *Formes élémentaires de la vie religieuse*, dans ce cours de 1892, antérieur de vingt ans : je pense à certains passages sur les tatouages et le totemisme. Mon regard s'est affûté, il s'est renouvelé. Il est à présent bien mieux assuré, ce qui n'est pas vain quand on doit enseigner tous les ans Durkheim aux étudiants de Licence qui le découvrent.

J'ai essayé de partager tout cela avec les lecteurs forcément pressés, au sens où aucun d'entre eux ne passera quatre années à décortiquer ce texte mot à mot et pièce à pièce, comme j'ai été amené à le faire. C'est le but de l'appareil de notes. Je rends grâce à mon éditeur d'en avoir refusé aucune, même s'il a fallu se résigner à les reléguer en fin de volume, comme c'est souvent le destin des notes dites « infrapaginales »³. Leur existence éditoriale tient lieu du petit miracle dans la conjoncture actuelle, où les éditeurs croient savoir que les notes font fuir les acheteurs – peut-être ont-ils réalisé des enquêtes à ce sujet ? Sans ce travail éditorial (glossaire, table détaillée, index des notions, bibliographies approfondies, annotations), je crois sincèrement que ce cours aurait été gâché : il serait passé inaperçu. Il aurait connu le destin de celui découvert par Neil Gross en 1992. Qui a lu et étudié le « cours de philosophie de Sens » de Durkheim de 1883⁴ ? Qui connaît le cours édité dans les années 1950 par l'ancien étudiant de Durkheim Armand Cuvillier sur le pragmatisme et qui date de 1913 ? Qui utilise sérieusement les « Leçons de sociologie », les cours d'« éducation morale », édités sans le moindre appareil critique, affublés de préfaces à chaque nouvelle réimpression ? Je trouve regrettable cette tradition éditoriale française. Durkheim est un classique, quand même ! Comme le dit quelque part Bourdieu, « on le traite comme un chien ». Il a fallu attendre 2015 et 2019, chez Garnier (collection « Classique des sciences sociales » dirigée par Philippe Steiner et François Vatin), pour que l'édition scientifique des ouvrages anthumes de Durkheim soit réalisée. Qui s'y attela ? L'érudit professeur de sociologie Myron Achimastos, grec, aidé par son assistant Dimitris Foufoulas. Il leur a fallu 10 ou 20 ans, je ne sais pas, pour réaliser ce travail de fond. Travail remarquable qui n'a suscité aucun commentaire dans la presse spécialisée, soit dit en passant. Je me suis très largement inspiré de leur travail, de leur rigueur, tout en « dépassant » leur posture philologique que je qualifierais de classique : contrairement à eux, j'ai « osé » des notes didactiques, historiques, tout en m'efforçant de les rendre les moins subjectives possible. L'équilibre entre le subjectif et l'objectif est difficile à trouver en matière de commentaire philologique. Je me suis inspiré de modèles tirés des éditions scientifiques de classiques de la philosophie et de la littérature. Ne pas réaliser ce travail éditorial

3 Je renvoie à l'ouvrage *Notes : Études sur l'annotation en littérature*, sous la direction de J.-C. Arnoult et Claudine Poulouin (Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2008), dans lequel j'ai publié mon premier article sur Durkheim et les notes en bas de page de sa thèse.

4 http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/cours_philo_lycee_sens_1884/cours_philo_lycee_sens.html

de fond, c'est un peu comme présenter une œuvre d'artistes dans les musées sans aucune médiation, sans cartel.

Pour revenir au contenu de cette édition scientifique, je suis convaincu que l'importance des cours de Bordeaux est sous-évaluée dans les recherches sur Durkheim. Pourtant, il en faisait un terrain d'expérimentation essentiel : pour lui, le cours de « science sociale » pour lequel il avait été en partie recruté à titre provisoire (jusqu'en 1896, quand il fut enfin titularisé), était un « cours de recherche ». C'était un lieu pour tester publiquement la sociologie scientifique naissante, section par section : sociologie de la famille, du suicide, du crime, de la solidarité, de la peine, de la religion, de la morale, du droit, des sanctions, du socialisme... En réalité, tous les cours de Durkheim restent à éditer *scientifiquement* ; il faudrait commencer par reconstituer leur bibliographie. Le travail sur les sources, « la génétique » de l'œuvre, est sans conteste essentiel pour comprendre la fabrication de la pensée d'un auteur. Qu'est-ce qu'une « œuvre », notamment en science sociale, sinon une multitude d'autres œuvres *dans un certain ordre assemblées* ? Ce serait d'autant plus à faire que Durkheim se prête bien à cet exercice : il fournissait ses bibliographies. De plus, des progrès scientifiques ont été faits depuis dix ans – je mesure mes mots en parlant de « progrès » – qu'il faut prendre en compte : on connaît maintenant ses emprunts dans les bibliothèques publiques. Ils ont presque tous été exhumés, depuis ses études à l'École normale (1879-1882), jusqu'au dernier cours à l'ENS (1917) en passant par ceux de Bordeaux (1887-1902) et de la Sorbonne (1902-1917) ; on en compte près de 1200. Travailler sur des textes, sur des auteurs classiques, c'est rechercher de quoi ils sont faits. La méconnaissance des sources offre un boulevard à toutes les erreurs et les approximations, à toutes les interprétations fantaisistes ; elle interdit la constitution d'un corpus de commentaires relativement stabilisés. Attention, qu'on s'entende bien : je ne revendique nullement le monopole interprétatif des *Leçons de sociologie criminelle* – Dieu m'en garde ! Je veux juste offrir, par mes notes et mon travail scientifique, des clés pour gagner du temps aux lecteurs intéressés. À d'autres, s'ils le souhaitent, de s'atteler à l'interprétation de ce texte inédit (qui ne l'est plus), de rectifier/compléter certaines des informations que j'ai livrées. Partir des textes finaux du classique sans enquêter sur sa génétique débouche le plus souvent sur du surplace. À mon avis, le travail éditorial consiste d'abord en cela : retrouver les sources d'un auteur, sachant qu'un cours (et une œuvre) est un assemblage et une synthèse de lectures. Il faut se représenter que Durkheim a dû lire environ 150 références pour construire 20 heures de cours, dispensées une seule fois à une vingtaine d'étudiants de Licence de philosophie. Son travail devait être souligné.

Chez Durkheim, la thématique du crime est évidemment liée à celles du droit, mais aussi au sujet de la morale et fondamentalement à la question du lien social. Les leçons de sociologie criminelle permettent donc de poser, dans une perspective durkheimienne, une question de sociologie générale liée, de surcroît, aux préoccupations politiques ou du sociologue. Quel rôle peut-on leur attribuer dans son itinéraire intellectuel ?

Durkheim était obnubilé par la question de la morale, cette morale qui tient les hommes ensemble par des devoirs et des droits, des sanctions et des récompenses qui leur sont associées. Mais sur quelles bases ? La morale n'est pas innée : elle s'apprend et se transmet. Les cours d'éducation morale étaient au programme de la République laïque naissante, qui voulait affranchir les jeunes esprits de l'emprise religieuse et catholique. Dire adieu aux morales religieuses, tel était en partie le programme républicain. Pour Durkheim, fils de rabbin, éduqué dans la stricte observance des règles et de la morale religieuse, le défi n'était pas mince ! Quelle morale pourrait remplacer celle des religions ancestrales ?

Dès ses études, il a beaucoup lu Charles Renouvier (1815-1903) qui avait bâti un « catéchisme » pour la République (voir son *Manuel républicain*) ainsi qu'une *science de la morale*. Ce fut l'auteur que Durkheim reconnut avoir le plus travaillé au cours de ses années de formation. Par coïncidence, Renouvier était aussi l'objet de la méditation constante de son meilleur ami et collègue bordelais, Octave Hamelin (1856-1907), auteur d'un cours posthume *Le système de Renouvier* (il lui dédicaca également sa thèse sur les représentations en 1907). Du début à la fin de son entreprise sociologique, Durkheim a pensé la morale qui était, soi-dit en passant, une partie de l'enseignement philosophique (voir les programmes de l'époque). Mauss a raconté – l'anecdote est célèbre – que Durkheim projetait un grand et dernier livre sur la morale. Il ne put l'entreprendre car il fut anéanti par la mort de son fils en 1915. Le dernier livre qu'il a emprunté à la bibliothèque de l'ENS de Paris en 1917 était celui de Mezes sur la morale⁵.

Pour Durkheim, la sociologie est la science de la morale. Cette idée ne passerait pas aujourd'hui : on n'enseigne pas la morale, ni en sociologie ni ailleurs. Et à plus forte raison, bien rares sont les sociologues qui seraient disposés à imaginer que leur discipline était à l'origine une science de la morale ! Aujourd'hui, on considère que ce qui est immoral ou amoral est plutôt amusant. De son côté, Durkheim conçut sa thèse de 1893 comme un travail de science de la morale, même si le jury en décida autrement : on lui demanda de retirer son introduction de philosophie morale, qu'il n'a pas rééditée en 1902⁶. Le jury lui reprochait d'avoir assimilé un peu facilement droit et morale⁷. C'est que, en effet,

5 Sidney Mezes, *Ethics*, New York, Macmillan, 1911.

6 Elle ne sera rééditée qu'en 1975 dans l'édition des *Textes* réalisée par Victor Karady aux Éditions de Minuit.

7 voir le compte rendu de sa thèse dans Karady, *Textes*, op. cit.

Durkheim s'était lancé dans une enquête sur l'histoire du droit pénal depuis « les origines » (c'est-à-dire le droit athénien, le droit romain, mais aussi le droit religieux de l'Ancien Testament ou celui des lois de Manou pour les Hindouistes). Il pensait trouver dans les règles de droit et dans les sanctions associées, le « symbole » des systèmes de solidarités sociales et de leurs morales. Il assimilait donc la morale au droit religieux et au droit pénal, qui en étaient les manifestations sociales stabilisées. Ce qui tient les hommes entre eux, ce sont des principes. Ceux-ci sont inscrits dans les textes bibliques (ou Hindouistes si on est en Inde) et dans les codes pénaux (Tables de Rome par exemple). Il remarquait, après certains juristes qu'il avait lus, que plus le droit était ancien, plus il était punitif *et* religieux. Plus il était moderne, plus il était restitutif, contractuel et laïc (ou athée). Il défendait la perspective évolutionniste suivante : Le droit moderne s'était vidé de sa dominante pénale et de sa coloration religieuse. Telle est sa thèse, même si on peut la contester⁸.

Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi il fit des recherches sur le crime : c'est le moyen de caractériser les droits, les sociétés et leurs morales. En le suivant, on pourrait écrire ceci : dites-moi ce que vous punissez, dites moi comment vous vous y prenez pour punir, et je vous dirai qui vous êtes. Si les sociétés punissent les « crimes à objets collectifs » (crimes religieux, crimes nationaux, crimes de lèse-majesté), elles ont une certaine manière de produire le collectif, elles ont une conscience collective un peu frustrée, basée sur les ressemblances individuelles (solidarité mécanique). Si les sociétés punissent moins sévèrement et surtout les crimes qui attentent aux droits individuels, c'est qu'elles ont été traversées par la force historique d'individuation ; elles ont adopté une solidarité basée sur l'interdépendance entre individus différenciés. Ce qui caractérise le lien social moderne, selon Durkheim, c'est que le processus d'individuation a produit un type de droit qui nous lie sans nous tenir d'abord par une puissance punitive et religieuse.

Tout cela se trouve très bien exposé dans ces leçons retrouvées, en des termes parfois différents de ceux qu'on connaissait dans la thèse, qu'il a soutenue l'année même de ce cours. On y trouve aussi des développements (une leçon entière) sur la question de savoir si le crime est un fait social « normal », un an avant la parution des *Règles de la méthode* (été 1894). On reconnaît des passages entiers du chapitre III sur le normal et le pathologique dans lequel il s'appuie sur l'exemple du crime. Jusque-là, on pouvait penser, en lisant les *Règles*, que l'exemple du crime était secondaire ou accessoire. En réalité, il était au cœur de sa réflexion sur la question du normal et du pathologique. C'est l'avantage de la découverte de ce manuscrit : elle renouvelle des pans entiers de la lecture qu'on pouvait avoir de l'œuvre

de Durkheim.

En outre, ce cours, il ne faut pas l'oublier, s'inscrit dans un cycle de « Physique des mœurs et du droit » : l'année précédente, il avait dispensé des leçons sur la famille (entendre : sur la morale familiale) ; l'année d'après, il prolongea la question du crime en proposant un cours sur la peine et la responsabilité.

La triangulation droit-morale-solidarité passe donc par la question du crime, de la norme et des sanctions qui leur sont associées. En partant de la question des sanctions, des normes, il pose les bases de la sociologie qu'on continue d'enseigner au lycée en France et dans le monde : science des normes sociales (et juridiques), des sanctions sociales et juridiques qui leurs sont associées, des « déviations » (écarts aux normes) qui sont pratiquées. On n'a pas assez conscience de l'importance de la question du crime dans la fondation de la problématique sociologique *en général*.

Comme pour le suicide, Durkheim établit une typologie des crimes. Quelle est-elle ? Et, plus largement, quel lien Durkheim établit entre le travail classificatoire et les Règles de la méthode sociologique ?

Dans la quatrième et dernière partie des *Leçons*, Durkheim propose effectivement une typologie sociologique des crimes. Il relie chaque type de crimes et délits, tel qu'établi par la statistique judiciaire, à une « cause » sociologique. Il appelle cela l'étiologie (c'est-à-dire la recherche des causes). C'est évidemment « le clou » du cours, après une première partie philo-sociologique sur l'essence du crime (le crime est-il normal ou pas, quels sont ses rapports avec la peine, avec la conscience collective, etc.), une deuxième sur l'évolution du crime et de la peine (sa relativité, son caractère contextualisé dans le temps et l'espace) et une troisième sur les causes psychiatriques et physiologiques, ce qu'on appelait alors l'anthropologie physique (du crime) ou l'anthropologie criminelle, et qui insistait sur les causes individuelles du crime, ne s'intéressant qu'aux criminels, pas aux crimes. Pour Durkheim, ces leçons sont portées par un enjeu épistémologique : il veut démontrer à ses étudiants (et par-delà au doyen, aux recteurs, qui inspectent son enseignement tous les ans, et aux lecteurs de ses articles et ouvrages) que la sociologie peut expliquer socio-logiquement les crimes sans avoir recours à la psychiatrie, à la phrénologie, ou à la climatologie ; il faut relier les crimes aux « forces sociales » (comme il le dira dans le *Suicide* en 1897) qui sont aussi puissantes et agissantes que des forces physiques (la pesanteur). Pour Durkheim, ces forces sont assimilées à des notions. Par exemple « l'altruisme » est une force centrifuge qui déporte vers l'extérieur : l'individu

8 Certains auteurs contemporains, comme Didier Fassin, estiment au contraire que la société actuelle est extrêmement punitive. Voir Didier Fassin, *Punir. Une passion contemporaine*, suivi de *À l'épreuve de la pandémie*, Paris, Seuil, « Points / Essais », 2020.

s'oublie et se sacrifie pour le collectif.

"Pour Durkheim, ces leçons sont portées par un enjeu épistémologiques : il veut démontrer [...] que la sociologie peut expliquer sociologiquement les crimes sans avoir recours à la psychiatrie, à la phrénologie ou à la climatologie."

Il est un fervent adepte des oppositions typologiques binaires, ce n'est pas une découverte : solidarité organique *versus* solidarité mécanique (thèse), suicides anémique *versus* fataliste, suicides altruistes *versus* égoïstes... Sociétés primitives *versus* sociétés modernes ; sacré *versus* profane, etc. Ces catégorisations par « types » (idéaux) lui permettent de faire des « expériences de pensée », en raisonnant par excès et par défaut. Durkheim raisonne comme en médecine, depuis Broussais que Comte admirait tant. Il veut montrer que ce qui est « pathologique » renvoie à l'excès ou au défaut d'une force vitale (d'intégration, de régulation). En 1893, cependant, il n'a pas encore achevé l'élaboration de ce système théorique – c'est le charme et l'intérêt de la découverte de ces *Leçons* : on saisit une pensée en cours de formation, ce qui explique (sans doute) qu'il n'ait jamais cherché à les publier. Les concepts d'intégration et de régulation ne font pas encore office de charpente notionnelle. Il raisonne plutôt en indiquant d'un côté un excès ou un défaut de « vie sociale », et de l'autre un excès ou défaut de « vie mentale » (collective). Il transpose les catégories physiologiques (corps/esprit) au monde social, en distinguant classiquement les pratiques et les représentations (le matérialisme et l'idéalisme, si on veut, ou les infrastructures économiques et les superstructures idéologiques). Une société est, selon lui, plus ou moins agitée, voire « surexcitée », sur le plan des échanges sociaux et/ou des idées. Par exemple, une augmentation de la densité des voies de communication, de l'activité économique, correspondra à une vie sociale très active, qui pourra à la limite devenir excessive (le raisonnement à la limite est aussi typique chez Durkheim). De même, la densité morale de la société est plus ou moins faible selon que l'opinion publique (il disait alors la « conscience collective ») sera « excitée » ou atone. Ces paramètres produisent des effets sociaux, auxquels il donne des noms. Il apprécie l'usage de taxinomies pour frapper ses intuitions dans le marbre des mots (quitte à prendre les mots pour les choses, comme disait Marx critiquant Hegel et à confondre « la logique des choses avec les choses de la logique »). Chez Durkheim, donc, les crimes se déclinent :

-Les « crimes ataxiques », les plus nouveaux pour nous qui découvrons ce cours, renvoient à une vie sociale morne et inexistante qui n'attache plus l'individu à quoique ce soit : celui-ci n'a pas reçu d'éducation morale, il n'a pas d'activité professionnelle, pas de famille, pas de territoire, pas de liens sociaux. Il en découle (selon Durkheim et quelques statistiques mobilisées à l'occasion) la mendicité, le vagabondage et les vols.

-Les « crimes anoniques » se rattachent au contraire à une activité économique frénétique, mais dépourvue de principes. Certains individus cherchent à s'enrichir sans considération des moyens légaux et versent du côté de la criminalité économique : faillites frauduleuses, abus de biens sociaux, escroqueries, etc..

- Les « crimes altruistes » font référence à une vie sociale trop dense en termes de valeurs familiales, politiques, religieuses, etc. La *vendetta*, exemple qu'il reprend souvent, ou le patriotisme nationaliste, toutes les idéologies politiques « extrémistes » (anarchismes, terrorismes, radicalismes comme on dit de nos jours), sont les fruits d'une activité psychique collective excessive qui conduit certains individus à tuer. Ces crimes sont qualifiés par Durkheim d'« altruistes » non pas parce que tuer est un acte généreux, mais parce qu'il faut s'oublier en tant qu'individu, en tant que Moi, pour être en mesure de passer à l'acte (le criminel se sacrifie par destination, il connaît la punition qui l'attend).

-Il évoque enfin les « crimes alcooliques » qu'il relie aux statistiques sur les coups et blessures, souvent provoqués par la consommation excessive d'alcool et « la vie de cabaret ». Il n'approfondit pas les raisons qui poussent à devenir alcoolique, ce qui rend l'explication sociologique un peu fruste. Toujours aujourd'hui, pourtant, on sait que la consommation excessive d'alcool et de stupéfiants a pour effet d'abaisser le niveau de vigilance morale ; l'attention des individus aux règles sociales basiques s'affaïsse, ce qui les conduit à agir parfois violemment ou dangereusement pour eux-mêmes ou pour autrui.

-Enfin, Durkheim aborde brièvement les « crimes sexuels » (attentats à la pudeur, viols, etc.), mais il n'en fait pas un cinquième type. Les notes de Mauss sont sommaires à ce passage. Durkheim explique qu'ils sont les crimes de la perversion, ce qui revient à les relier à la psychiatrie et à les situer hors du champ de l'explication sociologique. On sait pourtant aujourd'hui que les crimes sexuels sont facilement reliés à des contextes institutionnels (songeons au rapport sur les crimes sexuels de l'Église ; ou aux viols commis en temps de guerre).

En lisant ces *Leçons de sociologique criminelle*, il ne faut pas oublier 1) que Durkheim

testait des hypothèses en public 2) qu'il n'était pas forcément satisfait de ses résultats 3) qu'il n'a pas souhaité publier ce cours 4) qu'il s'agit de notes prises par un étudiant, avec les lacunes qui s'en suivent. Il faut garder en tête ces précautions, même si on a le droit d'être fasciné par la densité du cours, par le travail qu'il a nécessité et par la qualité des notes de Mauss, jeune étudiant brillantissime de vingt ans. On rêverait d'être ainsi pris en notes par nos étudiants – et mieux encore : on rêverait d'être en mesure de produire des cours de recherche annuels de cette trempe ! Inutile de dire que nos services nous l'empêchent et nous tiennent très loin de cet idéal (sans parler de nos capacités).

Pour revenir sur la question de la classification, on notera que *Les Règles de la méthode* seront publiées dans la foulée, pendant l'été 1894 dans *la Revue philosophique*. Elles ne proposent pas de chapitre sur cette question méthodologique. Durkheim parle bien de classer les sociétés en types en « espèces », pour les comparer et les inscrire dans un schéma évolutionniste alors en vogue. Mais il ne propose pas de réflexion méthodologique sur l'importance du raisonnement par type idéal, comme le fera Weber en 1913 (*Essais sur la théorie de la science*). Quoiqu'il en soit, le travail classificatoire était chez lui une règle implicite. Elle lui venait de sa formation philosophique, d'Aristote et de Platon. Dans un texte célèbre, le seul qu'il ait publié avec Mauss en 1903, « De quelques formes primitives de classification », il tente de montrer que ce travail classificatoire est le travail de la pensée elle-même, de la science et

"Ce sont les laboratoires de sa pensée. Impossible de comprendre les œuvres livres sans les œuvres-cours."

de la religion, quelle que soit la société, et qu'il faut le mettre en relation avec les contextes sociaux dans lesquels il émerge. Les catégories de pensée sont liées aux catégories sociales et matérielles – c'est d'ailleurs sur cette base kantienne sociologisée que Bourdieu va fonder toute une partie de son programme de recherche, jusqu'à *la Noblesse d'Etat* (1989). La définition de la religion que Durkheim proposera dans les années 1900 se fonde aussi sur une pensée dichotomique et classificatrice, puisqu'elle est caractérisée par le partage entre les mondes sacré et profane.

Pour résumer, Durkheim prend les classifications comme objet empirique (par exemple en étudiant l'opposition sacré/profane), comme option théorique (les types de crimes, les types de solidarité, les types de suicides), mais jamais comme sujet de réflexion méthodologique en soi.

La figure d'un Durkheim fondateur de l'École française de sociologie, animateur d'un important collectif intellectuel et entrepreneur de l'institutionnalisation de la discipline à la bascule entre les XIX^e et XX^e siècles, est aujourd'hui bien connue. Celle du professeur, que la parution des *Leçons* éclaire, est en revanche moins évidente. Qu'est-ce que ces cours de sociologie criminelle nous apprennent sur les routines, les habitudes professorales et la représentation du métier d'enseignant de l'auteur de *L'évolution pédagogique en France* ?

Ce que vous dites du caractère « bien connu » du Durkheim comme « entrepreneur de la sociologie » ne l'est pas tant que ça ! On enseigne peu ou mal la manière dont il s'y est pris pour institutionnaliser la discipline. Dans les manuels de sociologie, dans les histoires sommaires et générales de notre discipline, je vous défie de trouver des passages convaincants sur cet aspect. On occulte presque toujours *L'Année sociologique* et son rôle déterminant. À part quelques auteurs (Fournier, Mucchielli, Steiner, Karady), rares sont ceux qui insistent sur cette revue, ce qu'elle impliquait comme travail, les milliers de comptes rendus qu'elle a générés et les effets scientifiques et les profits symboliques qu'elle a créés. Qui a étudié ce corpus des comptes rendus, en France ou ailleurs ? Le numéro qu'on a coordonné avec Jean-Christophe Marcel et Sébastien Mosbah-Natanson (*L'Année sociologique*, 2019) est une tentative (modeste) pour orienter les recherches dans ce sens.

Quant au Durkheim professeur, il est totalement négligé par l'historiographie pour les mêmes raisons : une revue, des cours, cela semble peser si peu par rapport à une œuvre... Ce qui fait l'auteur de l'œuvre, et l'œuvre de l'auteur, c'est l'ensemble de ses livres anthumes, nous signifie la doxa historiographique. Or Durkheim en a écrit quatre (cinq si on ajoute sa thèse latine sur Montesquieu, jamais rééditée depuis les années 1950, que personne ne lit ni ne commente). Regardez comme on lit peu les cours édités après sa mort. Sous prétexte qu'il s'agit de « cours », on les néglige et on ne les intègre pas au corpus de « l'œuvre »⁹. Mais quelle erreur ! Ce sont les laboratoires de sa pensée. Impossible de comprendre les œuvres-livres sans les œuvres-cours. Depuis mon travail sur cette édition scientifique, ma conviction est faite : sans les cours, du moins pour ce qui concerne Durkheim, on se prive de données génétiques majeures, on risque des contresens et on tend vers des idées fausses. Pourquoi cette négligence ? J'ai ma petite théorie sur la question, que vous allez trouver bourdieusienne (et donc durkheimienne) – j'assume : l'historiographie est produite par des enseignants chercheurs (ou des chercheurs sans enseignements) qui sont inscrits dans un monde académique qui dévalue le pédagogique. Ce monde académique méprise également les comptes rendus d'ouvrages

9 Exception récente et notable : Serge Paugam les utilise depuis une décennie pour fonder sa typologie des formes d'attachement. Il a été puiser dans les *Leçons de sociologie* et les leçons d'éducation morale plutôt que dans les ouvrages du corpus. Voir Serge Paugam, *L'Attachement social. Formes et fondements de la solidarité humaine*, Paris, Seuil, 2023.

par rapport aux articles et aux ouvrages. L'échelle de la légitimité des objets académiques (pour reprendre la terminologie de Bourdieu) est le transposé exact de la hiérarchie des objets historiographiques. Au bout du compte, voilà ce qu'on se dit : qu'il ait eu des étudiants ou non, est-ce important pour « l'œuvre » ? À quoi bon connaître qui étaient ses étudiants ? À quoi bon savoir quelle(s) discipline(s) il leur enseignait ? Tout cela est doctement ignoré, car jugé sans intérêt pour comprendre « l'œuvre ». Pourtant, à mon avis, on perd une série d'informations capitales sur le message quand on l'arrache à son contexte d'énonciation. Ne devrions-nous pas être, en tant que sociologues, plus encore que les autres chercheurs, soucieux de reconstituer ce contexte ? Telle fut, en tous les cas, ma posture de recherche depuis plus de dix ans.

Quant à la question de savoir *comment* il enseignait... vous me demandez cette fois de descendre encore d'un cran plus « bas » dans l'échelle des valeurs académiques ! Je vous répondrai pourtant : il existe quelques témoignages (j'en ai reproduit deux dans l'édition Flammarion). On sait qu'il avait énormément de charisme, une éloquence très XIX^e siècle. J'ai même appris en consultant les registres de l'ENS aux Archives nationales que les élèves bénéficiaient d'un cours d'éloquence dispensé par un comédien de la Comédie Française ! Sans doute y fut-il assidu, comme Jaurès qui était son ami charismatique de la promotion 1878 ? Certains comptes rendus de séances de la société de philosophie retranscrits en sténo montrent à quel point il était un rhéteur redoutable et redouté.

Il pouvait réduire en pièces les arguments de plusieurs interlocuteurs en même temps (je pense

à celle qui l'oppose à Seignobos). Les PV des assemblées des professeurs de la faculté de Bordeaux le montrent très audacieux, comme s'il se sentait porté par une mission supérieure. Sa puissance orale était impressionnante. Les rapports de sa soutenance de thèse le signalent aussi, en 1893. Les doyens et recteurs le notent à inspection annuelle. Tous les témoignages concordent, et sont légions, pour le camper en personnage charismatique. Face à lui, on imagine sans peine que les étudiants de vingt ans ne pesaient pas lourd ! Il les impressionnait. On a le témoignage de René Hourticq, que je pourrai peut-être publier un jour quelque part, que j'ai retrouvé chez ses descendants et qui tenait un journal. Il le dit sans fard : Durkheim les fascinait, et il en jouait. Ses bibliographies, ses références sur les peuples archaïques, ajoutaient encore au « spectacle ». On sait également qu'il recopiait les statistiques au tableau, qu'il dictait, ou déclamaient ses cours qui étaient entièrement rédigés. Sa « mémoire orale », comme il la qualifiait lui-même, était hors pair. Faisait-il participer ses étudiants ? Je ne le pense pas, même si j'aime à l'imaginer. Quand il décida de prendre la suppléance de Ferdinand Buisson (1841-1932) à la chaire de science de l'éducation à Paris en 1902, c'est en partie parce que cela lui assurait un public plus large, plus brillant, plus prestigieux. Enseigner aux étudiants de la Sorbonne, à tous les normaliens (c'était le public du grand cours de pédagogie édité en 1938 intitulé *L'évolution pédagogique en France*), c'était autre chose que d'enseigner à une poignée de licenciés de philosophie bordelais. *Les Leçons de sociologie criminelle*, cependant, n'ont été enseignées qu'une fois... et ce fut pour ceux-là. Je connais leurs noms, mais pas encore tous leurs descendants.

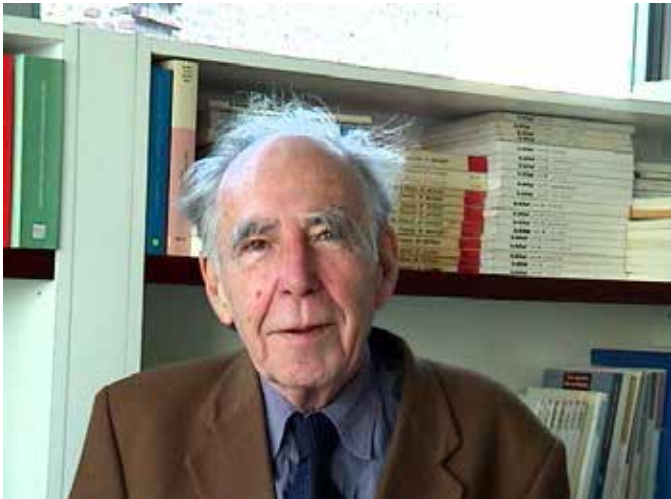


Émile Durkheim, *Leçons de sociologie criminelle*, Matthieu Béra (éd.) Paris, Flammarion, 2022.

Robert Castel (1933 – 2013)

Claude Martin

© Philippe Castel



L'exergue choisi par Robert Castel pour son premier ouvrage, *Le psychanalysme*, offre une piste pour faire son portrait. Il cite la réponse d'Aristippe de Cyrène à Socrate dans *Les mémorables* de Xenophon à propos des conditions du bonheur :

« Parmi les Grecs, dont tu es toi-même, dit Socrate, lesquels te paraissent mener la vie la plus agréable, ceux qui commandent ou ceux qui sont commandés ? Moi, dit Aristippe, ... il me semble qu'il y a une route moyenne où j'essaie de marcher. Cette route ne passe ni par le pouvoir, ni par l'esclavage, mais par la liberté, qui est le plus grand chemin du bonheur... Pour éviter ces maux, je ne m'enferme même pas dans une cité, et je suis étranger partout. »

Cette réplique, qui rappelle sa formation initiale de philosophe, met sur la piste de l'esprit libre que fut Robert Castel, disparu à l'aube de ses 80 ans ; « un maître sans disciple », comme l'a qualifié François Dubet¹ ; un maître qui m'a souvent conseillé, alors que j'étais son doctorant : « pense par toi-même ».

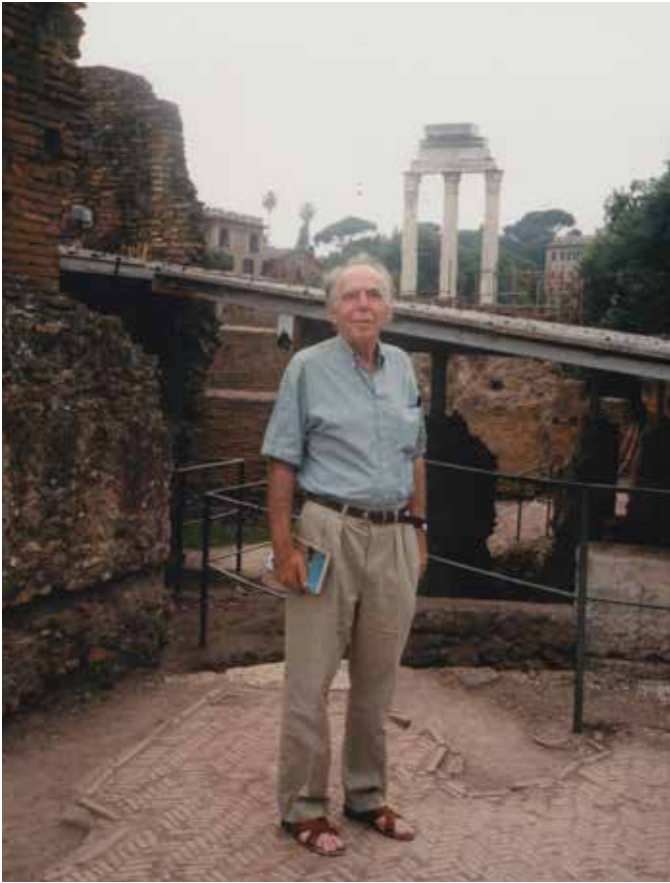
Il est tentant de rapprocher les objets de recherche choisis par Robert Castel (les situations marginales, l'épreuve de la folie et/ou de la pauvreté, les « trajectoires un peu tremblées », comme il le

formulait lui-même), ou les concepts qu'il a élaborés (comme la désaffiliation) de certains éléments de sa biographie. Né dans une petite commune à la périphérie de Brest dans une famille modeste, dont le père était employé des ponts et chaussées, l'enfance de Robert Castel est marquée par la guerre, les bombardements de 1941 à 1944 jusqu'à la destruction quasi-totale de Brest, mais surtout la disparition brutale de ses parents. Il perd sa mère d'un cancer en 1943, alors qu'il n'a que dix ans et son père se suicide deux ans plus tard. Recueilli par sa demi-sœur au sortir de la Guerre, il obtient un CAP de mécanicien ajusteur au collège technique de Brest, le destinant à devenir ouvrier à l'arsenal. Le conseil de son enseignant de mathématiques, surnommé « Buchenwald » par les élèves car il était rescapé de ce camp de la mort, a joué un rôle crucial sur sa trajectoire : « Va au lycée et si tu as de la chance et du courage, je pense que tu n'es pas idiot et que tu seras capable de te débrouiller ». Robert Castel rappelle ces propos dans l'hommage qu'il lui a rendu, bien des années plus tard².

Elève boursier, véritable « miraculé scolaire », Robert Castel passe du lycée à l'agrégation de philosophie. Suivant sa femme, psychiatre, dans ses différentes affectations de stage d'internat, il enseigne successivement à l'école normale de Lille (1957-58), puis dans les lycées de Calais et de Maux (1958-62), avant de devenir l'Assistant en philosophie d'Eric Weil (1905-1983) à l'université de Lille (1962-65). Il est recruté comme Maître-assistant de sociologie dans cette même université (1965-67) puis à la Sorbonne (1967-68). Il fait sa thèse de doctorat sous la direction de Raymond Aron et rejoint à la même époque Pierre Bourdieu (1930-2002) au Centre de sociologie européenne, qu'il avait déjà côtoyé à l'université de Lille. Il contribue ainsi à l'ouvrage que celui-ci dirige sur la photographie (*Un art moyen*, en 1965). Dès sa création, il rejoint l'université expérimentale de Vincennes (1968-73), où il est nommé professeur (en 1974). Il reste dans cette université devenue Vincennes – St-Denis à partir de 1978, avant de rejoindre l'École des hautes études en sciences sociales en 1990 comme directeur d'études jusqu'à la fin de sa carrière. Il a dirigé deux centres de

1 François Dubet, « Un maître sans disciple », in Robert Castel et Claude Martin (dir), *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*. Paris, La Découverte, 2014, p. 357-361.

2 Robert Castel, « À Buchenwald », *Esprit*, juillet 2007, p. 155-158.



recherche associés au CNRS, le Groupe de recherche et d'analyse du social (1985-1990), puis le Centre d'études des mouvements sociaux (1995-2000).

L'œuvre de Robert Castel est souvent présentée en deux grands chapitres, deux périodes correspondant à deux champs de recherche apparemment distincts : celui consacré au traitement social de la maladie mentale (de 1965 à 1985) et celui dédié à l'histoire du salariat et à la question sociale. Ses principaux ouvrages témoignent de cette bipartition : *Le psychanalysme. L'ordre psychanalytique et le pouvoir* (1973), *L'ordre psychiatrique, l'âge d'or de l'aliénisme* (1976), *La société psychiatrique avancée ; le modèle américain* (1978) avec son épouse Françoise Castel et Anne Lovell ; puis un ouvrage charnière en 1981, *La gestion des risques*. Le décès de sa femme marque une rupture. Après quelques années sombres, suit un long travail de réflexion et de recherche qui débouche plus de dix ans plus tard sur son maître-ouvrage *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Suivront *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi* (2001) avec Claudine Haroche ; *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* (2003) ; *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes* (2007) ; *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu* (2009), sans parler des ouvrages en collaboration, dont le livre-laboratoire conçu comme une mise en discussion de toute son œuvre avec près d'une

vingtaine d'auteurs : *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel* (2012).

Mais on doit souligner les profondes continuités et la grande cohérence du projet scientifique de Robert Castel qui, passant de l'analyse de la condition du malade mental à celle du salarié, demeure à la recherche de cette liberté, gage d'une vie suffisamment bonne. Dans sa présentation du fameux ouvrage *Asylums* d'Erving Goffman, qu'il introduit en France dès 1968, Castel défend cette « coupure théorique qui substitue à la constellation sémantique de l'aliénation mentale celle de l'aliénation sociale »³. Il souligne l'importance de l'attention portée au « conflit entre deux groupes antagonistes revêtant tous les attributs objectifs d'une lutte de classes, puisque d'un seul côté se trouvent monopolisés le savoir, le pouvoir et la liberté et, de l'autre, l'ignorance, la dépossession de soi et la dépendance »⁴. Se faisant, il insiste sur la nécessité de « restituer tous [les] usages modérés de l'intelligence qui sont le fait d'hommes apparemment démunis devant une légitimité imposée du dehors, qui luttent avec leurs seules ressources pour survivre, sauvegarder un minimum de liberté et de dignité et glisser leur volonté de bonheur dans les failles d'une organisation qui n'est pas faite pour eux »⁵. Il ne fait guère de doute que les vignettes produites par Goffman sur l'hôpital Ste-Elisabeth font écho à sa propre immersion dans les hôpitaux psychiatriques où travaille sa femme, Françoise, en particulier l'hôpital de Villejuif où il l'accompagne parfois dans ses gardes et côtoie malades et soignants. Castel renforce sa posture critique dans *Le psychanalysme* en soulignant à quel point, à force de se situer sur une « autre scène », la psychanalyse (surtout celle promue par Jacques Lacan [1901-1981]), a négligé son « inconscient social », son inscription dans le contexte socio-historique et politique.



3 Robert Castel, « Présentation », in Erving Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de minuit, 1968 p. 7.

4 *Ibid*, p. 14.

5 *Ibid*, p. 20 et 21.

En déplaçant son regard vers les États-Unis, son analyse s'affine encore en étudiant ces « nouvelles techniques, bâtards de la psychanalyse », qui loin de se limiter aux catégories des personnes en rupture avec l'ordre social, entendent désormais toucher la masse avec des « thérapies pour normaux ». « L'accomplissement d'une vie meilleure devient dès lors le résultat d'une méthode qui déploie une batterie d'exercices pour promouvoir une transformation... une sorte de plus-value de bien-être ou de jouissance »⁶. On mesure, près d'un demi-siècle plus tard, à quel point Castel a été visionnaire de ce qui est devenu bien après un champ de recherche en soi : les *therapeutic cultures*, et une préoccupation politique transnationale : la promotion du bien-être, de la naissance à la mort, au nom de l'autonomie, par intériorisation d'un ensemble de bonnes pratiques de travail sur soi, qui se doivent d'être simples et efficaces. « Plus de passé, ni d'histoire, ni d'avenir, ni de théorie. Tout est étalé dans l'éternel présent de la rationalité technique... où le développement de soi consiste à maximiser ses capacités productives, à être performant dans le travail, la sociabilité, le sport ou la jouissance. »⁷

Après le choc du décès de sa femme, Robert Castel se remet au travail et entreprend la généalogie d'un basculement entre ce qu'était un salarié sous l'Ancien régime et ce que le salariat est devenu avec l'avènement de l'État social. Au fil de cette généalogie du social, il souligne ce qui permet à l'individu, surtout celui qui ne dispose pas de biens et de propriétés matérielles, « de tenir debout », à savoir ses droits sociaux, sa « propriété sociale ». En 1990, Robert Castel forge le concept de désaffiliation dans un texte particulièrement original, dans lequel il propose une réinterprétation du mythe de Tristan et Iseut, intitulé « le roman de la désaffiliation »⁸. Ce concept, né du souhait de se démarquer de la popularité et des confusions que génère à l'époque la notion d'exclusion sociale, lui permet de retrouver la figure du désaffilié, coupé de ce que permet de transmettre la filiation dans la société féodale (le nom, la terre, les biens, les symboles), et encore dénué de protections collectives, mutuelles, solidaires ; l'individu sans filiation, ni affiliation. Une fois encore, comme pour le malade mental, l'enjeu est de réfléchir aux conditions de sa liberté d'être au monde.

Dans un récent colloque qui s'est tenu à l'EHESS⁹, les participants venus de nombreux pays d'Amérique Latine et d'Europe ont réfléchi à l'actualité et la réception internationale de son œuvre. Si Robert Castel n'a pas fait « école » - il n'en a d'ailleurs jamais eu le projet préférant « bricoler

de façon artisanale » -, c'est sans doute aussi au sens où ceux qui ont eu la chance de le côtoyer et de discuter de leurs travaux avec lui, n'ont jamais cherché à être gardien d'un temple théorique. Mais comment ne pas être frappés par le caractère visionnaire de ses analyses, qu'il s'agisse de la place qu'occupent aujourd'hui les discussions sur le bien-être, le développement personnel, l'activation, l'*empowerment*, l'investissement social (pour éviter des dépenses sociales dans vingt ans), sans parler des thématiques de l'autonomie (comme projet) ou de l'individualisation. Tous ceux qui prendront le temps de lire et relire son œuvre confirmeront cette actualité, en ces temps de mobilisation contre une nouvelle réforme des retraites qui renforce les inégalités sociales et de genre, confirmant la « brutalité de notre modernité, où l'on demande plus à ceux qui ont le moins ».



© Philippe Castel

6 Robert Castel, « Psychamérique : vers la société postpsychanalytique », *Pouvoirs*, n°11, 1979, p. 146. Voir aussi *La société psychiatrique avancée*, Paris, Grasset, 1979.

7 « Psychamérique... », art. cit., p. 153. Voir aussi *La gestion des risques : de l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

8 À noter sa réédition introduite par Jean-François Laé dans la collection « Tirés à part » des Publications de la Sorbonne, en 2016.

9 « Robert Castel. Actualités et réception internationale », colloque des 3 et 4 avril 2023, Campus Condorcet, Aubervilliers-Paris.

Le bureau du RT-49 histoire de la sociologie de l'AFS

Victor Collard, Centre européen de sociologie et de science politique, EHESS.

Sébastien Zerilli, Centre Maurice Halbwachs, EHESS.

Contact : rt.49.afs@gmail.com